Bristol Medical Library
Presented by the Exors of the late
Dr Kentish May 30. 1833 583
To be kept 14 Days
Fine 1 per diem

15089365 42



UNIVERSITY OF BRISTOL

MEDICAL
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b21440438

ANNALES

DE LA

MÉTHODE FUMIGATOIRE.

LYON.

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN,

GRANDE RUE MERCIÈRE, N.° 49.

N° 396

ANNALES
DE LA
MÉTHODE FUMIGATOIRE

OU

RECUEIL D'OBSERVATIONS PRATIQUES
SUR L'USAGE MÉDICAL
DES
BAINS ET DOUCHES DE VAPEURS.

Par C. Rapou, D. M. P.,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

❖❖❖

.... Peragro loca nullius antè
Trita solo......... (*Lucrèce.*)

❖❖❖

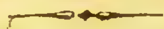
Premier Numéro,
AVEC PLANCHE
Représentant les nouveaux appareils portatifs.

TOME PREMIER.

A PARIS,
CHEZ J.-B. BAILLIERE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 13 BIS.
1827.

****

INTRODUCTION.



Lorsque la méthode fumigatoire fut proposée comme un des principaux agens thérapeutiques, elle eut à combattre une foule de préjugés, à triompher de l'indifférence d'un grand nombre de médecins, et, ce qui était plus difficile encore, à convaincre quelques détracteurs. Cette lutte a été terminée à son avantage; et maintenant l'emploi des douches et des bains de vapeurs, comme partie fondamentale ou auxiliaire du traitement de la plupart des maladies, a pris rang parmi les médications dont l'expérience a le mieux constaté les effets.

Il ne s'agit donc plus aujourd'hui de prouver l'utilité de ce moyen thérapeutique; aussi, me bornerai-je désormais à préciser les cas dans lesquels il convient, à indiquer l'espèce de vapeur et le mode d'application le plus appropriés à chacun d'eux, à faire connaître les secours variés qu'il renferme, à établir les préceptes à suivre dans son administration; et bientôt, je l'espère, cette méthode, encore mieux connue et mieux appréciée, sera universellement adoptée; les malades de tous les lieux jouiront de ses bienfaits, qui s'étendront, comme ici,

sans distinction, sur toutes les classes de la société, et ma tâche sera remplie.

C'est pour parvenir à ce but que j'exécute enfin le projet de publier, autant que je le pourrai, chaque année, un cahier d'observations pratiques sur l'emploi médical des vapeurs, et que je continuerai à aider de mes conseils et de mon expérience, ceux des médecins qui voudront, comme moi, consacrer leurs soins et leurs veilles à la propagation de la méthode fumigatoire. Il suffit pour cela de la présenter telle qu'elle est : elle n'a besoin de protection ni de la moindre faveur, et les cures qu'elle opérera partout où elle sera établie, parleront assez pour elle.

A peine mon Essai sur l'Atmidiatrique eut-il paru, en 1819, que, de toutes les parties de la France et des pays de l'Europe les plus éloignés, un grand nombre de personnes vinrent chercher, et trouvèrent, pour la plupart, dans ce nouveau système de thérapeutique, la guérison de maladies auxquelles on avait vainement opposé les moyens ordinaires de l'art. Les médecins de la ville et des départemens voisins me fournirent de fréquentes occasions de constater son efficacité : de tels résultats m'imposèrent l'obligation d'en faciliter l'usage, et je profitai de l'article *vapeurs* du grand Dictionnaire des Sciences médicales, qui me fut confié en 1821, pour faire connaître mes procédés et les modifications que j'avais fait éprouver à mes appareils.

Une nombreuse pratique me fournissant tous les jours de nouvelles lumières, je ne tardai pas à me convaincre que les travaux auxquels je m'étais livré

jusqu'alors, étaient encore fort incomplets. Je fis en conséquence de nouvelles recherches; je m'attachai, pendant plusieurs années, à noter avec la plus scrupuleuse exactitude les changemens organiques opérés dans l'économie par l'emploi des vapeurs, suivant la nature de la substance vaporisée, sa dose, son mode d'application à la peau, la durée de son action; suivant l'âge, la constitution et les circonstances variées dans lesquelles se trouvent les personnes qui en font usage. J'acquis des données plus exactes sur le degré d'utilité de cet agent thérapeutique dans chaque espèce de maladie; je distinguai les périodes de ces mêmes maladies, dans lesquelles les vapeurs conviennent davantage; je recueillis une grande masse d'observations, de faits pratiques; et, croyant pouvoir fixer les règles à suivre pour obtenir des vapeurs, dans tous les cas qui en réclament l'usage, les effets les plus désirables, je publiai, en 1824, mon Traité de la Méthode fumigatoire.

L'indulgence avec laquelle on a bien voulu accueillir cet ouvrage; les rapports favorables qui en ont été faits dans les journaux de médecine (1), ainsi

(1) Journal général de la Société de Médecine de Paris, tom. 87, avril 1824; rapporteur, M. le docteur Villermé. — Journal universel des Sciences médicales, tom. 74, avril 1824; rapporteur, M. G. F. — Revue médicale, mai 1824, article de E. A. — Journal complémentaire des Sciences médicales, 80.e cahier, février 1825. — Observateur des Sciences médicales de Marseille, mars 1824, article de M. Pierquin. — Journal médical de la Gironde, août 1824; rapporteur, M. Dupuch-La-Pointe. — Bulletin général universel des Annonces, etc., de M. le baron de Férussac, et

que dans les Sociétés savantes, au jugement desquelles il a été soumis; les encouragemens honorables que j'ai reçus, et surtout le bien qui restait encore à faire, m'ont décidé à me livrer spécialement à cette partie de la médecine.

Déjà, par mes soins, des établissemens de bains et de douches de vapeurs se sont élevés dans plusieurs villes de France et de l'étranger; déjà mes appareils sont en activité dans un grand nombre d'hôpitaux, et le seront bientôt dans le grand Hôtel-Dieu de Lyon, l'administration m'ayant chargé de monter un système complet de bains et de fumigations, en harmonie avec nos connaissances à ce sujet et avec la beauté de cet hôpital. Depuis long-temps mes procédés sont employés dans la plupart des maisons consacrées au traitement des déviations de l'épine, où ils contribuent, au moins autant que les moyens mécaniques, aux succès qu'on y obtient. Tous les jours on réclame l'exécution des promesses que j'ai faites à tous les médecins qui veulent faire jouir leurs concitoyens des avantages de la méthode fumigatoire, et tous les jours je leur en facilite les moyens autant qu'il est en moi. Profitant même, pour plusieurs, de l'extrême obligeance et du profond savoir de M. Denave, architecte distingué de Lyon, je leur ai procuré, sur le simple tracé des dimensions et des formes du local, des plans exacts de distribution, de coupe et d'élévation de leur établis-

la plupart des journaux scientifiques, littéraires et politiques de Paris et des départemens.

sement. Qu'ai-je exigé en retour? quelques observations pratiques sur les effets de cette médication. Eh bien ! il en est à ce sujet comme des conditions réciproques établies dans le temps, par le ministre de l'intérieur, entre les autorités de Lyon et moi ; je suis encore le seul qui les ai remplies.

Je serais fondé à adresser de plus graves reproches à quelques-uns de ceux auxquels je me suis empressé d'être utile. Certains ont publié, dans leurs départemens, des notices textuellement copiées dans mes écrits, sans indiquer une seule fois la source où ils les ont puisées ; un d'eux est même allé jusqu'à s'attribuer l'invention des appareils que je lui ai fait fabriquer ici sous mes yeux, et une Société de médecine l'a cru sur parole. Je n'en suivrai pas moins toujours la marche que je me suis tracée; et, après m'être occupé, avec quelque avantage, de la confection et de l'administration des moyens fumigatoires, je tâcherai d'éclairer l'expérience de ceux qui en prescrivent ou en dirigent l'usage.

Il fallait encore faire participer les malades qui ne peuvent être transportés sans danger, aux bienfaits des bains et des douches de vapeurs ; j'ai fait exécuter pour cela des appareils portatifs commodes (dont j'ai placé la description et les dessins à l'article *variétés*), à l'aide desquels on peut remplir à domicile toutes les indications fumigatoires que réclament les maladies aiguës.

C'est à Lyon qu'une suite d'essais et de recherches sur les effets immédiats des vapeurs et sur les substances dont on les compose, ont été faits ; c'est

à Lyon que le premier système complet de fumigations a été élevé, et que d'un grand nombre d'observations pratiques ont été déduits et développés les principes généraux de l'Atmidiatrique : c'est donc à Lyon que doivent être recueillies et publiées les ANNALES DE LA MÉTHODE FUMIGATOIRE.

Il eût été dans l'intérêt de la médication, que ces travaux divers se fussent exécutés ailleurs et par d'autres mains : le talent et l'appui de ceux qui s'y seraient livrés, et le prestige attaché à tout ce qui sort de la capitale, en auraient sans doute promptement répandu et généralisé l'usage. Il est vrai qu'alors, adoptée de confiance et sans examen, elle eût peut-être été bientôt abandonnée sans motif; tandis que, livrée à elle-même, sans le secours d'un mérite emprunté, sans les avantages d'une noble origine, elle a été reçue avec méfiance, essayée avec réserve, mais étudiée avec soin, et enfin placée, après avoir été scrupuleusement examinée, parmi les moyens les plus efficaces. La méthode fumigatoire s'est ainsi propagée plus lentement, mais d'une manière plus sûre, et tout-à-fait indépendante des systèmes, des doctrines, des opinions médicales, des caprices et des passions des hommes. Elle repose entièrement sur l'expérience, base solide que la suite des temps ne peut que fortifier encore.

Le siècle des remèdes, dans l'acception qu'on donnait à ce mot, est à jamais passé. On ne croit plus aujourd'hui aux vertus particulières, à l'action spécifique du plus grand nombre ; les phénomènes de physiologie pathologique, ou les changemens

vitaux que la cause morbide opère dans les organes, mieux connus, mieux appréciés, ont fait naître des idées plus justes sur la partie spéculative de l'art; les faits ont été mieux observés et recueillis avec plus de soin; on a étudié les maladies jusque dans les tissus qui en sont le siége, et l'on s'est convaincu que la plupart des modifications opérées dans les organes par les divers moyens de l'art, ne sont que le résultat de l'action directe, déterminée par ces derniers, sur les surfaces médicamentaires. Or, quelle est, de ces surfaces, la plus accessible, la plus vaste? quelle est celle qui a des rapports sympathiques avec le plus grand nombre d'organes et dont on peut modifier la vitalité le plus aisément et avec le moins de dangers? c'est incontestablement la peau (1); et si l'on demande encore quel est l'agent thérapeutique qui produit les effets les plus variés et les plus prompts, les médications les plus énergiques, le moyen dont l'action puisse être plus générale ou plus ou moins circonserite, suivant son mode d'application, et conséquemment appropriée à un plus grand nombre de cas, la raison et l'expérience désigneront les vapeurs. « Il est bien peu de maladies, « dit le docteur Sainte-Marie (2), et peut-être n'en « n'est-il aucune, où la méthode fumigatoire ne « puisse figurer dans un temps ou dans un autre, « comme agent principal ou comme auxiliaire. » On

(1) Voyez : Considérations générales sur la peau et ses fonctions, dans l'Essai sur l'Atmidiatrique.

(2) Rapport sur le Traité de la Méthode fumigatoire, par Étienne Sainte-Marie.

peut bien encore ajouter : et souvent comme unique moyen de traitement.

Je ne prétends pas faire de l'Atmidiatrique une méthode exclusive, une panacée universelle, ni rejeter de la médecine pratique les autres moyens dont l'utilité est également reconnue ; je prouverai seulement que, si, parmi ces derniers, il en est qui ne peuvent point être remplacés par mon système de fumigations, celui-ci offre aussi des secours que l'on chercherait vainement ailleurs, ainsi qu'un grand nombre, bien préférables à ceux que l'art puise à d'autres sources.

Il n'est aucun mode de traitement, aucun moyen pharmaceutique des mieux accrédités et des plus dignes de l'être, dont on n'ait eu souvent à déplorer les funestes effets; tandis qu'on ne peut adresser à la méthode fumigatoire aucun reproche fondé. Je défie, avec la certitude de n'être point démenti, ses plus ardens adversaires, si toutefois il en existe encore, de citer un seul exemple constaté du moindre accident, occasionné par les bains et les douches de vapeurs, administrés au moyen de mes appareils et avec les précautions indiquées dans le Traité de la Méthode fumigatoire.

On ne retire cependant pas toujours de cette méthode tous les avantages qu'on doit en attendre, ce qu'il faut le plus souvent attribuer à l'indocilité des malades, au défaut de persévérance dans l'usage de ce moyen, et quelquefois à ce que ceux qui le prescrivent ne le connaissent pas assez.

Si je ne m'étais livré qu'à l'étude et à la propa-

gation de l'Atmidiatrique, je n'aurais rempli qu'une partie de la tâche que je me suis imposée. Il fallait encore chercher à rendre l'application des agens thérapeutiques qu'elle renferme, agréables et faciles; il fallait entourer les malades de tous les soins capables d'aider, de favoriser leurs effets. La disposition, la direction de mon établissement réclamaient donc aussi une partie de mes soins. L'article consacré à ce sujet dans le premier volume du Traité (page 125), contient d'assez longs détails sur lesquels il serait peut-être superflu de revenir. J'y suppléerai néanmoins en reproduisant le court passage d'un rapport sur mon système fumigatoire, présenté à la Société de Médecine de Lyon, dans lequel le docteur Gilibert dit en peu de mots tout ce que je crois indispensable de rappeler ici.

« La situation de l'établissement sur le quai de « l'Archevêché, dans l'atmosphère des bords de la « Saône, l'exposition au levant et au midi, l'élévation des planchers au dessus du sol, la bonne distribution des cabinets de bains et de repos, l'isolement des fourneaux, l'art admirable avec lequel « on a su ménager dans tous les points les moyens « de renouveler l'air, de chasser au dehors les vapeurs, et d'entretenir partout une douce température : toutes ces dispositions nous paraissent « favorables à la salubrité; et ce qui doit concourir « encore à leur influence, c'est la précaution d'avoir « réservé un cabinet particulier et des linges distincts pour le traitement des maladies psoriques; « c'est l'extrême propreté de tous les appareils;

« c'est l'intelligence des gens de service; c'est même
« la beauté du lieu, et tout ce qui peut, en agis-
« sant sur l'esprit des malades, seconder les effets
« des moyens physiques. Un de ces cabinets, orné
« de tapis et de meubles élégans, rappelle le luxe
« des Orientaux; un autre est réservé au service des
« pauvres. »

J'ajouterai seulement, pour achever cette description, que tous les moyens, tous les procédés dont l'ensemble compose la méthode, sont placés au rez-de-chaussée; l'étage supérieur est destiné à l'habitation des malades du dehors, ou même de ceux de la ville qui ne pourraient être transportés sans inconvénient.

Quoique l'administration de mon établissement, basée sur les données positives de l'expérience, ne laisse, je crois, rien à désirer aux personnes qui reçoivent les secours fumigatoires, ni aux médecins qui les conseillent, j'ai toutefois apporté à la partie médicale d'utiles et importantes modifications.

Un chirurgien instruit, vigilant, depuis longtemps familiarisé avec la méthode, est fixé à demeure dans la maison, afin de diriger le service sanitaire, et d'exercer sur les employés, dont chacun a ses attributions particulières qu'il remplit avec zèle et intelligence, une surveillance active et de tous les instans. Il est spécialement chargé des soins à donner aux malades dans l'emploi des bains et des douches de vapeurs, de les faire administrer comme ils ont été prescrits, d'en observer, d'en noter les effets et d'en rendre compte, et enfin, de

suivre, sous la direction de leur médecin ordinaire, ou la mienne, toutes les parties du traitement et le régime des malades pensionnaires. Il me supplée, dans l'intervalle des visites que je fais régulièrement plusieurs fois par jour et à des heures déterminées dans mon établissement, auprès des personnes qui réclament mes soins ou qui me sont adressées par mes confrères, et souvent aussi dans les rapports et la correspondance que la situation de leurs malades m'oblige d'avoir avec les médecins de la ville et du dehors.

L'extrême difficulté que j'ai éprouvée à réunir un petit nombre d'observations sur les effets thérapeutiques des vapeurs, recueillies par les médecins qui en avaient conseillé l'usage, m'a engagé à tracer des tableaux synoptiques, à prendre des notes exactes sur tous les cas que m'offre ma pratique fumigatoire, et à faire tenir un registre du mouvement quotidien de mon établissement. Je pourrai conséquemment, à l'avenir, fournir aux médecins des renseignemens précis sur chacun des malades qu'ils m'auront confiés, et obtenir plus aisément des observations qui, par des raisons faciles à saisir, seront toujours plus dans l'intérêt de la méthode, que celles qui me sont particulières.

Les ouvrages de clinique et les monographies ont été bien plus utiles à l'art que les stériles disputes scolastiques, les discussions, les théories et les vains systèmes qui ont toujours agité et diviseront toujours le monde médical. Aussi, serait-il dans l'intérêt de la science, comme dans celui de

l'humanité, que chaque médecin chargé d'une pratique nombreuse, exerçant dans de grands hôpitaux, ou se livrant à une *spécialité* thérapeutique, fît connaître les principales observations qu'il aurait recueillies, ainsi que les recherches auxquelles il se serait livré sur l'objet dont il s'occupe particulièrement. C'est dans cette intime conviction, et pour remplir une sorte de devoir, que je me détermine à publier les *Annales de la Méthode fumigatoire*.

Cet ouvrage paraîtra par livraison d'un demi-volume, et contiendra, 1.° une série d'observations sur l'usage des vapeurs comme agent thérapeutique, recueillies autant que possible par mes confrères, ou sur les malades qu'ils m'auront confiés; 2.° un article *variétés*, où seront placés différens sujets critiques, littéraires, scientifiques, ayant rapport à ce système de médication, ainsi que toutes les additions, perfectionnemens, changemens quelconques qu'il pourra éprouver.

Je réunirai, je grouperai ensemble les faits qui appartiendront au même genre d'affections; je les comparerai quelquefois entre eux; je me permettrai peu de réflexions, laissant à chacun le soin de les faire, et je ne me livrerai à quelques considérations générales, qu'autant qu'elles seront nécessitées par la nature du sujet, ou qu'elles pourront conduire à des conséquences pratiques d'un certain intérêt. J'insisterai particulièrement sur l'espèce de vapeurs et sur ses modes variés d'application, suivant les cas qui en réclament l'usage, et les circonstances dans lesquelles se trouvent les malades. Je

suivrai, sans toutefois m'y astreindre, la classification adoptée dans le Traité de la Méthode fumigatoire, auquel je renverrai pour tout ce qui concerne les appareils, les procédés, les moyens ou pratiques accessoires, les effets physiologiques ou immédiats, etc., etc.; il m'arrivera cependant quelquefois, pour le choix de la place qu'elles devront occuper dans le cadre nosologique, d'avoir moins égard à la nature intime des maladies, qu'à leur symptôme principal, c'est-à-dire à leur effet le plus appréciable pour les personnes étrangères à l'art.

Je recevrai volontiers, et publierai régulièrement toute observation de maladies traitées par les bains ou les douches de vapeurs. J'invite, en conséquence, les médecins qui les emploient, par quelque procédé que ce puisse être, et surtout ceux qui s'occupent spécialement de leur administration, à me communiquer les résultats de leurs méditations et de leur pratique à ce sujet.

J'avais d'abord eu l'intention de faire paraître ces Annales à des intervalles beaucoup plus rapprochés, et par cahier de quelques feuilles, ne doutant pas qu'en donnant des brochures plus volumineuses qu'un numéro ordinaire de journal de médecine, que le plus souvent encore on ne fait que parcourir, je m'exposerais à l'inconvénient de ne pas être lu. Mais chacun de ces cahiers n'aurait pu contenir que des observations isolées, ou, tout au plus, un ensemble de faits sur une classe d'affections; ce qui n'aurait pas atteint le but que je me propose, de montrer, toujours à la fois, tous les secours que renferme un

système complet de fumigations et leur application à la plupart des maladies. D'ailleurs, il m'aurait fallu publier les observations au fur et à mesure qu'elles auraient été recueillies; ce qui n'aurait pas suffisamment constaté l'efficacité des vapeurs dans le traitement de plusieurs affections, sur la guérison desquelles il n'est permis de compter qu'au bout d'un certain temps.

Je ne suis soutenu dans l'entreprise que j'exécute, et dont je ne me dissimule pas les nombreuses difficultés, que par le sentiment du bien qu'elle peut produire. Aussi, afin de la rendre plus utile, ferai-je dorénavant de la médecine fumigatoire, le principal objet de mes occupations, pensant d'ailleurs qu'il vaut bien mieux, dans l'intérêt de l'humanité, cultiver avec quelque fruit une petite portion du domaine de l'art, que d'en effleurer, sans résultat, une large surface.

ANNALES

DE LA

MÉTHODE FUMIGATOIRE.

FIÈVRES INTERMITTENTES.

DANS les fièvres, je ne dis pas essentielles, mais sans liaison, au moins appréciable, avec aucune lésion organique, les vapeurs ont été employées avec beaucoup de succès. Lors de la publication de mon Traité de la Méthode fumigatoire, je n'avais pas encore administré cet agent thérapeutique immédiatement avant l'accès, dans l'intention de prévenir le frisson, ou au moment de l'invasion de ce dernier, pour en abréger la durée; mais, à l'exemple de plusieurs médecins recommandables, je l'ai fait un grand nombre de fois depuis, et mes appareils portatifs m'en ont facilité le moyen.

Ce mode de traitement est un des plus efficaces qu'on puisse opposer aux fièvres intermittentes, surtout chez les enfans, les personnes faibles et délicates, qui ne résistent pas toujours au mouvement morbide ou d'action, à cette sorte de congestion vitale,

dont les organes profonds deviennent le siége dans le premier temps de l'accès, et chez lesquels la nature ne peut, sans de grands efforts, souvent impuissans, opérer seule le mouvement conservateur ou de réaction qui constitue la seconde période.

Les vapeurs devront être, suivant l'état du malade, sédatives, émollientes, toniques, etc., et, autant que possible, administrées de manière à agir déjà sur les capillaires cutanés, au moment où l'accès doit avoir lieu. On parvient ainsi quelquefois à le faire avorter complètement, et toujours à en abréger la durée. On peut aussi plonger le malade dans la vapeur, au moment où le frisson se manifeste, et même lorsque le mouvement concentrique est tout-à-fait établi. Mais le premier mode d'application de ce moyen est toujours préférable, en ce que les organes profonds sont, dans ce cas, moins opprimés, et la réaction est plus prompte et plus facile.

L'action de la vapeur doit être prolongée au delà du temps du frisson, ou jusqu'à ce que la sueur se soit manifestée; et alors on favorise celle-ci en couchant le malade dans un lit échauffé, et en lui faisant prendre quelques boissons chaudes et appropriées.

Les affections pyrétiques intermittentes ne résistent pas long-temps aux bains de vapeurs administrés méthodiquement et avant l'accès; j'en ai vu que le premier a fait disparaître sans retour, d'autres, ne plus se manifester après le deuxième, le troisième; douze est le terme au delà duquel je ne suis

jamais allé, que dans un seul cas de type tierce qui céda bientôt aux fumigations sèches camphrées. Le traitement est toujours moins sûr et plus long, lorsque les bains de vapeurs ne sont administrés que dans l'intervalle des accès; ils sont néanmoins très utilement employés dans les jours d'apyrexie, en ce qu'ils maintiennent la peau dans un état constant d'excitation. Aussi, l'accès suivant est-il toujours, toutes choses égales, moins fort et plus court que lorsqu'on a négligé l'usage de ce moyen.

D'un grand nombre d'observations que j'ai recueillies ou qui m'ont été communiquées par mes confrères, je ne citerai que les quatre suivantes, qui suffiront sans doute pour constater, dans ce cas, l'utilité des secours fumigatoires.

Fièvre intermittente de marais.

Pierre Avia, colporteur, âgé de trente-deux ans, d'un tempérament lymphatque sanguin, et d'une forte constitution, vint réclamer mes soins dans le courant de janvier 1824 pour une fièvre tierce qu'il avait contractée, trois mois auparavant, dans les plaines marécageuses de la Bresse. Cette affection, qui avait jusqu'alors résisté à tous les moyens curatifs ordinaires, permettait encore au malade de se livrer aux soins de son commerce; mais Avia avait sensiblement maigri, les digestions étaient lentes et pénibles, les forces considérablement diminuées, la peau était sèche et décolorée. Les fébrifuges, notamment le quinquina, ayant été inutilement administrés sous toutes les formes, et unis à une foule d'autres re-

mèdes, ainsi que les frictions, les rubéfians, les vésicans de toute espèce, je prescrivis les bains aromatiques à prendre une demi-heure avant l'accès, dont le retour avait constamment lieu, de deux jours l'un, à six heures du soir. Au moment où l'accès devait se manifester, quoique la peau fût chaude et moite, le malade sentit une impression semblable à celle que ferait éprouver un vent frais, agissant à la fois sur toutes les parties du corps, et un mal de cœur léger, de courte durée, et précédé de quelques bâillemens. Bientôt une abondante sueur s'établit, surtout à la tête, quoique cette partie ne fût point soumise à l'action de la vapeur. Je fis continuer la fumigation pendant une demi-heure encore, et le lendemain, jour d'apyrexie, Avia se trouvait déjà plus léger, plus dispos. Il prit également un bain de vapeurs qui provoqua une transpiration moins abondante que la veille, et au sortir duquel je fis pratiquer des frictions sur tout le corps. Le troisième jour, il n'éprouva aucun malaise pendant la fumigation; les sueurs furent copieuses. Je fis administrer les bains deux jours encore, et la fièvre était passée sans retour. J'ai vu cet homme quinze mois après; il jouissait de la meilleure santé, et n'avait éprouvé aucun ressentiment de sa maladie.

Fièvre intermittente quotidienne.

M. le vicomte de T***, capitaine au 17.e régiment de ligne, âgé d'environ quarante ans, d'un tempérament bilieux, d'une constitution irritable et affaiblie par des maladies antécédentes, éprouva dans les

derniers jours de janvier 1826, et sans cause apparente, un malaise général avec froid des extrémités, frissons, violent mal de tête, agitation, bouffées de chaleur, transpiration suivie de calme et d'un sommeil de quelques heures. Le lendemain au matin, les mêmes symptômes se manifestèrent dans le même ordre, mais avec plus d'intensité. Le troisième jour, l'accès sembla prendre un caractère plus alarmant, malgré l'emploi des moyens le plus méthodiquement dirigés. Tous les jours les accès accrurent d'intensité et de durée, de telle sorte que le quinzième se prolongea pendant plus de dix heures, avec des douleurs de tête atroces. M. le docteur Monfalcon espérant trouver dans la méthode fumigatoire des secours plus efficaces que ceux qu'on avait employés jusqu'alors, m'adressa son malade, qui se rendit à l'établissement, le 13 février, quelques momens avant l'invasion de l'accès. Il était déjà plongé dans un bain de vapeurs humides sédatives, lorsque le frisson se fit sentir. Bientôt une douce transpiration se manifesta, puis une sueur abondante s'établit sur tout le corps, et termina promptement l'accès. Le lendemain, on employa le même moyen et de la même manière, il n'y eut plus de symptômes fébriles, et M. de T*** fut guéri par deux fumigations, d'une maladie qui pouvait avoir des suites funestes, si l'on ne se fût hâté de recourir à ce moyen thérapeutique. Il continua néanmoins pendant quelque temps à prendre des bains de vapeurs, autant pour prévenir le retour de la fièvre, que parce que son état, habituellement valétudinaire, se trouvait singulièrement amélioré par leur usage.

Fièvre intermittente quotidienne chez un enfant.

Dans le courant de l'été de 1824, Maria Dervieux de Lyon, alors âgée de quatre ans, avait depuis quelque temps une fièvre intermittente quotidienne, occasionnée par un séjour prolongé à Villeurbanne, pays humide et fréquemment inondé par les eaux du Rhône. Les accès se renouvelaient régulièrement tous les jours vers deux heures après midi, et dans l'intervalle, l'enfant jouissait d'une bonne santé; seulement elle était plus pâle, plus faible et moins causante que de coutume. Quoique Maria fût très docile et prît tous les remèdes que je croyais devoir lui prescrire, la fièvre persistait, et sous leur influence, les accès semblaient accroître d'intensité et de durée. Je conseillai l'usage des fumigations de sureau, qui furent administrées dans l'intervalle des accès, et ainsi qu'il suit : je fis substituer à la paille d'un de ces petits fauteuils élevés qui servent à asseoir à table les enfans du premier âge, un treillis en rubans de fil; on plaça dessus la petite malade enveloppée jusqu'au cou d'une couverture descendant jusqu'à terre, de manière à ce que l'air ne s'introduisît point sous le fauteuil, et que la vapeur qui se dégageait d'un vase rempli de décoction bouillante de sureau que j'avais fait mettre dessous, ne pût s'échapper au dehors. De temps en temps, je faisais remplacer le vase par un autre également rempli de la décoction bouillante. Bientôt la peau devint très chaude, ardente; la figure se colora, et la transpiration s'établit. La fumigation fut prolongée pen-

dant trois quarts d'heure, et l'enfant mise au lit avec les précautions indiquées. L'accès vint à l'heure ordinaire, mais il fut beaucoup moins fort et moins long. Après huit jours de l'usage de ce moyen, Maria avait recouvré son enjoûment, son babil, ses forces, sa fraîcheur; elle jouissait d'une santé parfaite.

Fièvre intermittente chez une femme enceinte.

M.me V***, de Lyon, rue Sala, n.° 18, âgée de trente-deux ans, d'une bonne constitution, et enceinte d'environ quatre mois, me consulta dans le courant d'octobre 1824, pour une fièvre intermittente quotidienne qu'elle apportait, disait-elle, de La Tour-du-Pin, où elle avait habité pendant près de six semaines. Les accès, qui, depuis huit jours, survenaient chaque soir à huit heures, sans être très violens, se prolongeaient une partie de la nuit. La malade vomissait fréquemment, surtout les boissons mucilagineuses, mais seulement dans le temps de l'apyrexie. Je fis pratiquer une saignée de bras qui n'eut aucun résultat sensible. Le vomissement continuait, et quoiqu'il ne pût être attribué à un état morbide de l'estomac, puisqu'il existait depuis le commencement de la grossesse, je crus néanmoins devoir m'abstenir du quinquina, ainsi que de tous remèdes, auxquels la malade répugnait beaucoup, et puiser dans une autre source des secours plus rationels. Je lui fis en conséquence administrer, une demi-heure avant l'accès, au moyen de mes lits fumigatoires portatifs, un bain de vapeurs de sureau. La sueur se

manifesta bientôt, et il n'y eut aucun ressentiment de l'accès. M.me V*** ne se trouvant nullement incommodée, je fis prolonger la fumigation pendant plus de deux heures. Dès qu'elle fut placée dans son lit, elle s'endormit profondément jusqu'au lendemain. A ma visite, elle était encore couchée, et dans un état de bien-être et de quiétude qu'elle ne pouvait, disait-elle, m'exprimer. Elle n'eut dans la journée que quelques vomituritions. Le soir, je fis administrer une seconde et dernière fumigation ; même résultat, et pas la moindre nausée dans la journée du lendemain. La fièvre n'a pas reparu, ni les vomissemens, qui, bien certainement, ne dépendaient pas de cette dernière.

Remarque. D'après ce fait et le raisonnement, puisque d'ailleurs l'usage des bains de vapeurs est absolument sans danger, et que, de l'aveu des médecins les plus recommandables, ils favorisent l'accouchement, ne devrait-on pas, dans certaines grossesses, combattre par ce moyen les accidens qui, comme le vomissement, ne sont que le résultat de l'action sympathique qu'exerce la matrice, alors dans un état de surexcitation, sur les divers organes ?

PHLEGMASIES AIGUËS.

C'est dans son application au traitement des maladies aiguës que la méthode fumigatoire a éprouvé le plus d'opposition. Mais les avantages qu'on ne cesse d'en obtenir démontrent suffisamment dans ces cas l'utilité des secours thérapeutiques qu'elle renferme. « Il faut recourir à l'ouvrage même de M. Rapou, dit

« le docteur Sainte-Marie, dans son rapport déjà cité,
« pour connaître les précautions, les réserves, les mo-
« difications de toute espèce, indiquées par l'auteur,
« pour donner avec sûreté cette utile extension à la
« médecine, par les vapeurs. Ce n'est qu'après l'em-
« ploi des antiphlogistiques généraux qu'il conseille
« les fumigations, ou bien c'est au début même de
« la maladie, et lorsque la fluxion est à peine com-
« mencée; ou mieux encore, c'est dans l'état de trou-
« ble général, d'incertitude vague, où tous les cen-
« tres sensitifs sont menacés sans qu'aucun soit po-
« sitivement atteint. Est-il déraisonnable alors d'es-
« pérer qu'on pourra prévenir le développement ul-
« térieur de la maladie, en opérant une forte déri-
« vation vers l'organe cutané? »

Est-il surtout déraisonnable de penser que dans les inflammations, qui toutes offrent deux élémens morbides, irritation et afflux des liquides, on puisse à l'aide d'un moyen éminemment révulsif, ramener l'irritabilité à son type normal, et détourner la fluxion? Mais ceux que le raisonnement n'aura pas convaincus de l'utilité des vapeurs, dans le traitement des phlegmasies aiguës, se rendront sans doute au témoignage de l'expérience; ce qui est d'autant plus à désirer, que c'est une classe de maladies où les secours de l'Atmidiatrique sont le plus négligés, et peut-être celle où ils sont le plus éminemment et le plus promptement utiles. En effet, quel moyen opposera-t-on avec plus de chances de succès, à ces concentrations profondes, à ces fluxions organiques, si promptement mortelles, occasionnées par des tran-

sitions brusques de l'atmosphère, par un refroidissement subit, surtout à la suite d'un violent exercice, de la danse, de la chasse, etc.; et dans ces cas d'engourdissement, de stupeur, d'insensibilité générale, déterminés par de violentes chutes, où la vie près de s'éteindre semble se réfugier dans un seul point de l'organisme, accidens que de nombreuses constructions rendent si fréquens dans notre ville, et contre lesquels viennent si souvent échouer les ressources ordinaires de la thérapeutique? Le but qu'on se propose dans ces cas divers est de provoquer le mouvement expansif et de rétablir l'excitabilité de la peau, en opérant une révulsion générale, qui est conséquemment la première indication à remplir; car le plus souvent on ne peut, on ne doit même pratiquer la saignée que lorsque la réaction s'est faite.

Refroidissement.

J'ai traité par la méthode fumigatoire, ce qui n'est pas toujours possible, cinq personnes qui, à la suite d'un refroidissement subit, éprouvèrent tous les symptômes d'une congestion inflammatoire imminente. Trois ont été guéries après la première fumigation, que je fis prolonger pendant plusieurs heures, et sans autre secours. La quatrième, qui présentait déjà un point pleurétique, avant l'emploi de ce moyen, fut largement saignée, dès que la réaction se fut opérée; le lendemain il ne lui restait, de son accident, que le souvenir du danger qu'elle avait couru, et un peu de faiblesse. La cinquième fait le sujet de l'observation suivante, qui me semble offrir quelque intérêt.

M. M***, de Lyon, âgé de quarante-sept ans, d'un tempérament lymphatique sanguin, d'une forte constitution, fit, sur la fin de l'automne de 1824, une partie de chasse qui se prolongea jusqu'après le coucher du soleil. Pour revenir à Lyon, dont il était éloigné de deux lieues, il se mit, haletant de sueur, dans une voiture découverte, et eut l'imprudence d'y rester, quoiqu'il se sentît bientôt transi de froid. Cependant, après avoir fait environ les trois quarts du chemin, il voulut le continuer à pied, dans l'espoir de se réchauffer; mais il n'en était plus temps, les jambes s'étaient enraidies et ne pouvaient plus le soutenir. On fut obligé de le porter dans son domicile, où il lui fut impossible de monter, et on le plaça de suite dans un lit fortement échauffé.

En moins d'une demi-heure j'arrivai auprès du malade. Il avait déjà pris plusieurs tasses de thé qui provoquaient des vomissemens, dont il éprouvait auparavant le besoin, et qui augmentaient les douleurs d'estomac qu'il avait ressenties dès le moment du frisson. La peau était pâle, froide et rugueuse; les traits de la face étaient abattus, les lèvres décolorées, les ongles violets, les membres raides, sans autre mouvemens que ceux qu'occasionnaient les frissons, restaient dans l'état de flexion où on les mettait; l'urine coulait involontairement; l'haleine était chaude, la respiration précipitée, le pouls petit, fréquent et concentré. Le malade se plaignait d'un froid glacial au dehors et d'un sentiment de malaise intérieur qu'il ne savait exprimer.

Il avait une bouilloire aux pieds; j'en fis placer

une autre auprès de chaque membre, qu'on recouvrit en outre de linges chauds, ainsi que le ventre et la poitrine. J'allais faire appliquer la moutarde; mais le malade préféra la fumigation que j'avais proposée. Je fis en conséquence mettre sur un réchaud un éolipyle rempli d'eau bouillante, dans lequel je jetai une forte poignée de fleurs de sureau, et au moyen d'un long tuyau qui s'y adapte, la vapeur fut dirigée dans le lit, dont les couvertures étaient soulevées par des segmens de cercle de tonneau. La peau s'échauffa assez promptement. Au bout d'une heure la réaction s'opéra et la transpiration s'établit. Je fis prendre une infusion de mauve sucrée, qui ne fut point rejetée. Tous les phénomènes morbides étaient presque entièrement dissipés lorsque je me retirai, en recommandant toutefois de continuer la fumigation pendant une heure encore et de changer le malade de lit. Je le vis le lendemain de bonne heure; il avait, me dit-il, considérablement sué et passablement dormi; mais la douleur d'estomac persistait, et la langue était rouge, ce que j'attribuai à l'action irritante du thé. Je prescrivis la diète, les sinapismes aux jambes, un cataplasme de riz et de farine de graine de lin dont je fis recouvrir l'épigastre, et l'infusion de mauve gommée pour tout remède. Le soir je crus devoir faire mordre dix sangsues, sur la région de l'estomac, et trois jours après M. M*** avait recouvré une santé parfaite.

Remarques. Lorsque les secours fumigatoires ont été employés trop tard, ou qu'ils n'ont pu prévenir la congestion, c'est-à-dire, lorsqu'il existe phleg-

masie des muqueuses profondes ou de quelque organe, il est rare qu'on puisse se dispenser de faire précéder l'emploi des vapeurs par la saignée générale ou locale, à moins cependant qu'on n'ait à faire à des sujets lymphatiques, peu irritables, à des personnes âgées, chez lesquelles les maladies aiguës ne se développent pas ordinairement avec beaucoup de rapidité. Dans, ce cas la réaction est aussi difficile à opérer que la fluxion est lente à se faire; aussi faut-il insister davantage sur les bains de vapeurs, qu'on rendra toniques ou légèrement excitans, et employer, dans l'intervalle de leur usage, des révulsifs ou autres moyens qui en perpétuentl'action.

Dans les phlegmasies franches, où l'on se propose ordinairement de produire une légère expansion, les vapeurs doivent être émollientes, calmantes, sédatives, et à une douce température. Dans l'intervalle de leur emploi, quelques fomentations ou cataplasmes suffisent pour en soutenir l'effet, si toutefois le dégorgement sanguin a été assez abondant. Je ferai observer à ce sujet que les saignées générales me semblent mieux réussir dans les inflammations des organes parenchymateux, et les locales dans celles des membranes.

On ne doit administrer la fumigation qu'à mi-corps, ou même ne diriger la vapeur que sur les membres abdominaux, dans les phlegmasies du cerveau et de ses enveloppes, et cela plutôt pour obtenir une révulsion plus efficace, que dans la crainte d'augmenter la congestion, en accélérant les mouvemens du cœur, effet qu'on évite constamment lors-

que l'administration de ce moyen thérapeutique est confiée à des personnes expérimentées.

Une jeune demoiselle de dix à douze ans, affectée d'un ichthyosis général, avait en outre une palpitation de cœur qui semblait être une contre-indication suffisante à l'emploi des vapeurs que réclamait la maladie cutanée. Le docteur Chinard, son médecin, me fit part de cette circonstance. Mon avis fut qu'en activant les fonctions de la peau, en attirant le sang dans le système capillaire extérieur, on opérerait une sorte de dérivation qui calmerait nécessairement les mouvemens du cœur. Mon raisonnement fut confirmé par l'expérience : la jeune personne fit usage des vapeurs excitantes, et à une température très élevée; la peau, qui était rugueuse, sèche et terne, devint plus douce, moite, colorée, et les palpitations cessèrent.

Dans les irritations inflammatoires de la muqueuse pulmonaire, les vapeurs peuvent agir comme moyen révulsif, en les appliquant sur la peau; comme émollient, calmant, sédatif, en les laissant pénétrer jusque sur le siége du mal; ou des deux manières à la fois. C'est ce dernier mode d'administration, c'est-à-dire le bain de vapeurs à l'orientale, dont les effets sont les plus prompts, et qu'on emploie en général avec le plus de succès.

Croup.

Je fus appelé, dans le courant de janvier 1826, pour donner des soins à un enfant de trois ans, qui éprouvait des quintes de toux longues et fréquentes.

Il respirait avec beaucoup de difficulté, l'inspiration surtout était très laborieuse et sifflante, la figure rouge, vultueuse, le larynx très rapproché de la base de la langue; les yeux étaient brillans, les ailes du nez écartées; la maladie, qui offrait tous les caractères du croup, avait, dit-on, rapidement succédé à un léger rhume. Je prescrivis tous les moyens usités en pareil cas, et notamment les sangsues, que je fis mordre au nombre de trois de chaque côté du larynx. Quatre saignèrent abondamment; le soir, néanmoins, l'enfant se mourait de suffocation: j'appliquai encore quatre sangsues, et dès qu'elles furent tombées, je fis pénétrer la vapeur simple sous l'arceau du lit du malade, que je laissai exposé à son action. La toux devint bientôt moins forte et moins fréquente, la respiration moins sonore et plus facile. Le sang coulait à peine par les piqûres des nouvelles sangsues. On prolongea la fumigation pendant une partie de la nuit; l'enfant eut quelques momens de sommeil; le lendemain je le trouvai dans l'état le plus satisfaisant et en pleine convalescence.

Remarques. Plusieurs de mes confrères ont souvent eu, comme moi, l'occasion de se convaincre de l'efficacité de cette médication dans les catarrhes pulmonaires et autres phlegmasies aiguës. J'en ai recueilli un assez grand nombre d'observations tirées de ma pratique, ou qui m'ont été communiquées, et que je crois inutile de publier ici, attendu que l'emploi des vapeurs dans cette classe de maladies n'est pas susceptible d'autant de modifications que

dans les autres. Ayant d'ailleurs plus de matériaux que ne peut en contenir ce cahier, je me bornerai à renvoyer, pour les règles particulières et pour plus de détails, à mon Traité de la Méthode fumigatoire, ainsi qu'à un intéressant mémoire de M. le docteur Girard, sur l'utilité des vapeurs humides dans le traitement de quelques maladies; travail publié dans le N.° 71 du Bulletin des Sciences Médicales du département de l'Eure, juillet 1823. Mais je ferai soigneusement connaître à l'avenir tous les cas dans lesquels je me serai dévié de la marche suivie jusqu'à présent dans l'application des secours fumigatoires aux phlegmasies aiguës.

Phlegmasies chroniques.

L'inflammation chronique est une sorte d'habitude fluxionnaire que l'organe qui en est le siége a contractée; le plus souvent, on ne peut la rompre que par l'usage méthodique et long-temps continué des moyens de l'art les plus énergiques, parmi lesquels personne ne conteste aujourd'hui à la méthode fumigatoire, le premier rang. Si l'on classait les maladies d'après les changemens qu'elles opèrent dans les tissus primitivement affectés, les quatre cinquièmes au moins du cadre nosologique seraient remplis par celles dont il s'agit.

Les secours fumigatoires ont été employés, soit comme auxiliaires ou principal moyen de traitement dans un grand nombre de pneumonies, de phthisies, d'hépatites, de métrites chroniques, d'inflammations lentes des muqueuses des poumons, de l'estomac,

des intestins, de la vessie, etc., et assez constamment, de manière à acquérir de nouveaux droits à la confiance des médecins qui les prescrivent, et des personnes qui en font usage.

Phthisie laryngée.

M. D***, ancien militaire, âgé de quarante ans, éprouvait à l'époque où il vint me consulter (août 1824), une phthisie laryngée, caractérisée par une petite toux très fréquente, accompagnée de crachats muqueux et parfois purulens, un sentiment incommode, une douleur continuelle au larynx, sensiblement augmentée par les mouvemens de la déglutition. La respiration était gênée, et même difficile lorsque le malade faisait quelque exercice, la voix faible et altérée, la langue rouge ; il éprouvait parfois quelques frissons, surtout vers le soir; le voile du palais et les amygdales étaient légèrement enflammés. Quoique M. D*** fût encore assez fort et bien constitué, il avait beaucoup perdu de son embonpoint. Sa maladie, qui datait d'environ huit mois, n'était, lui dit-on, dans le principe, qu'un léger rhume attribué à des boissons froides qu'il avait prises ayant très chaud; aussi, y fit-il d'abord peu d'attention, et continua-t-il à se livrer aux plaisirs du carnaval et à tous les excès de l'intempérance. Ce ne fut qu'au bout de trois mois qu'il se détermina à réclamer les secours de l'art. Saignées, sangsues, frictions, rubéfians de toute espèce, vésicatoires, séton à la partie antérieure du cou, boissons mucilagineuses, lait d'ânesse, moyens hygiéniques, avaient

été inutilement employés. Dans sa jeunesse, M. D*** avait joui d'une très bonne santé, seulement il se rappelait avoir eu, vers l'âge de douze à quinze ans, quelques dartres farineuses que des lotions alkalines avaient fait disparaître, de vingt à trente, deux maladies siphilitiques méthodiquement traitées, et dont il paraissait être parfaitement guéri, et quelques douleurs vagues de rhumatisme que, depuis son rhume, il n'avait plus ressenties.

Je le décidai avec beaucoup de peine à faire mordre autour du larynx huit sangsues, pendant l'opération desquelles je fis constamment promener la moutarde sur les jambes; et lorsqu'elles eurent cessé de saigner, on recouvrit le cou de cataplasmes émolliens. Dès le lendemain, je commençai le traitement fumigatoire. D'abord, les vapeurs humides, calmantes et sédatives, furent administrées sur tout le corps sous forme de bains par encaissement, et aspirées par le malade; puis, je passai aux fumigations sèches de succin, alternées avec les douches dirigées sur le larynx, et rendues successivement plus actives. Je n'employai pour tout moyen auxiliaire que des boissons et un régime appropriés. M. D*** ne tarda pas à éprouver une amélioration sensible, et par le seul usage des vapeurs convenablement modifiées, et régulièrement continuées pendant six semaines, il a recouvré une santé parfaite dont il n'a cessé de jouir jusqu'à ce jour.

Le docteur Gilibert a guéri par la méthode fumigatoire, employée pendant près de deux mois, concurremment avec les frictions stibiées derrière le

cou et entre les deux épaules, une phthisie laryngée qu'éprouvait depuis plus de deux ans M. P***, de Genève, domicilié à Lyon, âgé de quarante-cinq ans, d'une constitution très débile, et d'un tempérament éminemment nerveux.

Catarrhe gastro-pulmonaire.

M. Munos, espagnol-colombien, âgé d'environ trente-quatre ans, d'un tempérament bilieux et très irritable, se trouvant à Lyon, hôtel du Nord, dans le courant de l'automne 1824, fut atteint, sous l'influence froide et humide de cette saison, d'un catarrhe pulmonaire et gastrique qui était déjà passé à l'état chronique, et avait fait beaucoup de progrès lorsqu'il réclama les soins du docteur Jobert. Les moyens les mieux appropriés à son état lui furent prescrits; mais de fréquens écarts de régime prolongeaient la maladie, à laquelle M. Jobert crut devoir opposer les secours fumigatoires. Il me confia le malade, qui vint se fixer dans mon établissement. M. Munos avait l'air souffrant, les traits de la face abattus, la peau, naturellement très brune, sèche et rude, la voix faible; il éprouvait une toux continuelle et des quintes fréquentes, suivies de l'expectoration d'une grande quantité de crachats muqueux, quelques vomituritions de matières glaireuses; la pression exercée sur l'épigastre faisait ressentir une légère douleur. Le malade, très sensible aux impressions athmosphériques, avait continuellement froid, même auprès du feu, quoique vêtu très chaudement et constamment enveloppé d'un manteau. Le

pouls était petit, très fréquent; l'appétit se soutenait encore, mais la digestion de la petite quantité d'alimens qu'il prenait, était lente et laborieuse. Chaque soir, il éprouvait un accès de fièvre qui débutait par des frissons auxquels succédait, au bout de quelques heures, une chaleur sèche, sans soif, que terminait, vers neuf à dix heures du matin, une légère sueur grasse et visqueuse, appréciable seulement par le toucher, car elle n'humectait pas même son linge. La langue était pâle, l'haleine fade, et la bouche mauvaise.

Après avoir pris tous les renseignemens convenables par l'organe de M. Fèvre, dit l'Espagnol, qui voulut bien nous servir d'interprète, mes idées étant fixées sur la nature de la maladie, je prescrivis le régime, une boisson mucilagineuse et calmante, et dès le lendemain, l'usage des vapeurs. Un bain émollient, de tout le corps, fut administré à l'issue de l'accès; le soir, les frissons se manifestèrent, et l'accès suivit sa marche accoutumée. Le jour suivant, bain le matin, comme la veille, et un second le soir, avant l'invasion de la fièvre; frissons à peine sensibles, transpiration plus prompte et plus abondante, toux moins fréquente, nuit tranquille, sommeil. Le cinquième jour, plus de fièvre; amendement sensible dans les autres symptômes. Je passai à l'usage des fumigations sèches au succin. La toux et les crachats diminuaient au fur et à mesure que la peau reprenait l'exercice de ses fonctions; la circulation capillaire dermoïde se rétablit, le pouls devint plus grand et diminua de fréquence, les digestions de-

vinrent plus faciles, les forces s'accrurent, l'extrême impressionnabilité cessa, et M. Munos put se livrer aux affaires qui l'avaient appelé à Lyon. Il continua ce traitement avec assez d'exactitude pendant cinq semaines, quoique, au bout de vingt jours, il n'éprouvât plus aucun ressentiment de sa maladie.

Gastrite chronique.

Observation recueillie par le docteur Sauveton, alors médecin à Tarare, actuellement exerçant à Lyon.

« M.me B***, de Tarare, âgée d'environ vingt-cinq ans, d'un tempérament nerveux-sanguin, éprouvait depuis deux ans une inflammation chronique de l'estomac, qui fut, non guérie, mais sensiblement soulagée par un régime doux et des moyens appropriés, dont la malade fit usage avec persévérance pendant dix-huit mois.

« Espérant qu'un voyage d'agrément, fait dans la belle saison et à petites journées, pourrait achever une guérison que je n'attendais plus des moyens ordinaires, je le conseillai. M.me B*** y consentit d'autant plus volontiers, qu'elle était déjà déterminée à aller à Vichi, dont elle croyait que les eaux lui seraient utiles. Je n'étais point de cet avis, et l'engageai à n'en point faire usage sans consulter le médecin des lieux. Après avoir pris ces eaux minérales, tant à l'intérieur que sous forme de bains, pendant vingt-quatre jours, la malade crut se trouver beaucoup mieux, et, en effet, les battemens très irréguliers du cœur qui la fatiguaient assez souvent, et depuis long-temps, avaient cessé. Mais aussi l'état

de la langue indiquait un surcroît d'irritation de la muqueuse de l'estomac; et quatre jours après son retour à Tarare, la fièvre survint, et la gastrite prit un caractère aigu. Sous l'influence d'un traitement rationel, la maladie reprit au bout de quinze jours son ancien état de chronicité, puis resta tout-à-fait stationnaire; et, après deux mois de soins inutiles, je conseillai les bains de vapeurs comme le seul moyen sur lequel il était permis de compter.

« Je pensai qu'en augmentant l'action de la peau, qu'en produisant un effet révulsif sur cet organe, en activant la circulation capillaire, on pourrait faire cesser la concentration vitale, l'irritation morbide de la muqueuse gastrique, et conséquemment rétablir les fonctions de l'estomac. M.me B*** vint à Lyon dans le mois de janvier 1825, se fixa dans l'établissement de M. Rapou, et prit, sous la direction de ce médecin, dix-huit à vingt bains de vapeurs et quelques douches dirigées sur l'épigastre. Ces moyens, aidés des soins hygiéniques, ont suffi pour guérir cette maladie, qui, depuis deux ans, ne s'est pas reproduite. »

Métrite.

M.me G***, âgée de trente ans, grasse, fraîche, d'une bonne constitution, d'un caractère vif et enjoué, mais très sensible, éprouvait depuis longtemps un sentiment de pesanteur dans le bas-ventre, sur le fondement, des tiraillemens dans les aines et les hanches, de fréquentes irrégularités dans les évacuations utérines, et un surcroît de malaise à cette époque. Elle était pâle, décolorée et considérable-

ment maigrie. Elle avait l'air souffrant, inquiet ; les moindres contradictions l'irritaient ; elle aimait la solitude, ne supportait que la société d'une dame de son âge qu'elle avait toujours affectionnée, et évitait soigneusement les distractions qu'on cherchait à lui procurer. La maladie faisait d'autant plus de progrès, que Mme G***, attribuant son état physique et moral à des peines domestiques qui avaient vaincu sa constance et épuisé son courage, ne recherchait que dans les épanchemens de l'amitié du soulagement à des maux auxquels elle croyait les secours de l'art inutiles. Le sentiment incommode qu'elle éprouvait dans la région hypogastrique et aux lombes, se transformait en une douleur sourde et continuelle ; l'agitation, les malaises augmentaient ; l'écoulement muqueux, devenu plus abondant, plus âcre, enflammait et excoriait les organes par lesquels il s'échappait au dehors, organes qui furent bientôt eux-mêmes le siége de vives douleurs ; le ventre était habituellement dur, tendu et resserré ; le sommeil rare, léger et très agité. Mme éprouvait de fréquens accès de fièvre, dont les retours étaient très irréguliers et provoqués par les moindres causes. Les mouvemens de progression devinrent de plus en plus difficiles, au point que la malade restait presque constamment couchée. C'est ainsi que je la trouvai lorsque je fus appelé à lui donner mes soins. L'exploration, qui fut extrêmement douloureuse, ne me laissa aucun doute sur la nature du mal, mais il me fut impossible de reconnaître une cause à laquelle on pût raisonnablement l'attribuer.

J'employai pendant plus de trois mois tous les moyens imaginables, sans autre résultat que d'avoir lassé la patience de la malade, qui ne voulut plus entendre parler d'aucun remède. Je lui citai l'exemple de M.me P***, de Lyon, qui devait à un traitement fumigatoire, conseillé par le docteur Passaquay, de Saint-Amour, la guérison d'une maladie du même genre, mais bien plus grave encore que la sienne, et elle consentit à essayer cette méthode.

Quelques bains à mi-corps, de vapeurs sédatives et à une très douce température, furent d'abord administrés; ils apaisèrent les douleurs et provoquèrent le sommeil. Mais un léger malaise qu'éprouvait la malade me fit bientôt passer à l'usage des fumigations sèches camphrées, dont elle se trouva beaucoup mieux. Au bout de quinze jours, M.me G*** se rendait à pied dans l'établissement. Un peu d'agitation, le retour de l'insomnie, que j'attribuai à la nature des fumigations, me fit revenir aux vapeurs humides dont nous obtînmes, et sans aucun malaise, les effets désirés. M.me G***, sans être encore guérie, se trouvant dans un état des plus satisfaisans, je lui conseillai de suspendre le traitement, et d'aller à la campagne passer le mois d'août, dans lequel nous allions entrer. Le mieux se soutint pendant quelques semaines; mais vers la fin du mois les malaises augmentèrent sensiblement. Des affaires indispensables obligeant M.me G*** à prolonger son séjour de quelques semaines encore, je l'engageai à prendre de temps en temps, au moins de deux jours l'un, une fumigation faite avec la décoction

de fleurs de tilleul et de têtes de pavot, placée bouillante sous une chaise de canne sur laquelle elle s'asséiait, entourée de linges jusqu'au cou, ou seulement à mi-corps, comme je l'ai dit ailleurs. Ce moyen la soulageait évidemment; toutes les fois qu'elle y avait recours, la nuit était meilleure, mais son effet ne s'étendait point au delà. M.me G*** revint à Lyon le 20 septembre, et nous recommençâmes dès le lendemain l'usage des bains de vapeurs, qui furent bientôt alternés avec les douches hydrosulfurées, dirigées sur l'hypogastre. A la fin de ce second traitement, qui a duré trente-cinq jours, M.me G*** avait recouvré son embonpoint, toute sa fraîcheur, et jouissait de la meilleure santé que rien n'a altérée depuis.

RHUMATISME.

Les secours puisés dans la méthode fumigatoire, sont, sans contredit, ceux qu'on oppose avec le plus de succès au rhumatisme de toute espèce, et chez tous les sujets. Leur efficacité dans ce cas est tellement reconnue, que les détracteurs de l'atmidiatrique n'osent plus aujourd'hui la contester : et cependant c'est surtout dans le traitement de cette affection qu'on est encore loin d'obtenir des vapeurs tous les services qu'elles pourraient rendre. Cela tient : 1.° à ce que le rhumatisme est de toutes les maladies celle qui présente le plus grand nombre de variétés, et qui nécessite conséquemment le plus de modifications dans l'emploi des vapeurs, modifications que peuvent seuls apprécier et prescrire

les médecins qui connaissent les moyens de cette méthode, ainsi que les principes sur lesquels elle repose; 2.° à l'inconstance des malades qui essaient avec méfiance, abandonnent bientôt, refusent ou rejettent tout-à-fait les moyens qui leur conviennent le mieux, qu'ils peuvent se procurer aisément et à peu de frais, pour aller au loin en chercher de bien moins efficaces et plus dispendieux; ou bien pour employer long-temps, avec soin et la plus grande exactitude, les prétendus remèdes que leur vendent, au poids de l'or, et souvent avec autorisation, d'ignorans empyriques, d'aveugles charlatans; 3.° enfin, au préjugé qui règne ici, plus que partout ailleurs, en faveur des eaux thermales que quelques médecins propagent encore, et dont plusieurs font, pour ainsi dire, un remède à tous maux. Ce moyen n'est certainement pas sans utilité, il offre même dans quelques cas de grandes ressources; mais dans celui dont il s'agit, quel avantage a-t-il sur les vapeurs? absolument aucun. Le parallèle le plus exact, le plus impartial qu'on puisse faire de ces deux agens thérapeutiques, est tout à l'avantage de ce dernier, ce qui ne pourrait être contesté que par l'ignorance ou la prévention; car les hommes instruits savent que l'on ne peut obtenir de l'usage extérieur des eaux, et encore pas toujours, ni sans exposer le malade à quelques dangers, que certaines médications de la peau, qui toutes peuvent être produites à volonté, avec une précision presque mathématique, et la plus parfaite sécurité, par la méthode fumigatoire, que l'on peut employer dans toutes les sai-

sons, et toujours avec le même résultat : mais l'efficacité des vapeurs leur est inhérente ; elles sont l'unique agent des effets qu'elles opèrent ; tandis que l'illusion, une sorte de prestige, jointes au déplacement, aux distractions, à une situation morale différente, à l'éloignement des affaires et de toute contention d'esprit, à l'influence du climat, etc., dont on retire souvent de très heureux effets, sont les puissans auxiliaires des eaux. On peut voir à ce sujet le parallèle entre l'action des eaux et celle des vapeurs, premier volume de mon Traité, page 115.

Depuis la publication de cet ouvrage, j'ai recueilli une si grande quantité d'observations de rhumatismes traités par les vapeurs, que j'éprouverais un véritable embarras dans la rédaction de cet article, s'il s'agissait moins de l'utilité du moyen dans ce cas, que d'indiquer la manière d'en faire usage. Aussi, ne choisirai-je pas les faits les plus intéressans sous le rapport de l'ancienneté, de la gravité du mal, ou de la vivacité des douleurs qu'il occasionne, mais bien les plus propres à faire connaître la marche à suivre dans l'emploi des nombreuses ressources qu'offre la méthode fumigatoire contre cette maladie si fréquente, et pour ainsi dire endémique dans nos contrées.

Le rhumatisme que je suivrai dans les principales variétés qu'il présente, sévit souvent avec une extrême rapidité, et peut frapper à la fois tout le système musculaire, c'est ce qu'on nomme rhumatisme aigu général. Dans ce cas, les diverses fonctions

de l'économie sont plus ou moins troublées, et quelque organe profond est ordinairement le siége de phénomènes sympathiques.

Rhumatisme général avec irritation gastrique.

Margerand, homme d'affaires de M. le marquis d'Épinay-de-Laye, près de Villefranche, âgé d'environ cinquante ans, fortement constitué, et d'un tempérament sanguin, fut amené dans mon établissement le 15 septembre 1824. Il éprouvait dans toutes les parties du corps, les plus vives douleurs que le moindre contact augmentait encore; la peau était animée, tendue, sèche et brûlante; le tissus cellulaire sous-cutané dans un état de rénitence, de bouffissure vitale, dans une sorte d'érection qui le faisait promptement se soulever, s'épanouir dès qu'on cessait de comprimer la peau sur laquelle on n'observait ni impression du doigt, ni changement momentané de couleur. Les yeux étaient vifs et brillans; la bouche sèche, l'haleine chaude, la soif vive, l'appétit nul, le pouls large, plein, sans être dur ni trop précipité; l'épigastre surtout sensible au toucher, pouvant à peine supporter le poids des couvertures, etc. etc.

J'attribuai cet état général de surexcitation aux fatigues du voyage, mais Margerand m'apprit qu'il était dans cette pénible situation depuis quelques jours, qu'un froid humide avait rappelé le rhumatisme dont il avait déjà éprouvé plusieurs attaques moins violentes, mais de longue durée. Il était tard; je prescrivis quelques boissons délayantes, la diète,

et dès le lendemain, quoique la nuit eût été un peu agitée, je fis administrer au malade, qu'il était impossible de placer dans un appareil par encaissement, un bain à l'orientale de vapeurs émollientes: sommeil tranquille de plusieurs heures. Quelques légers alimens furent pris dans la journée, et facilement digérés. Le soir, même moyen; amélioration sensible, nuit assez calme, sommeil. Le troisième jour, après le bain du matin, un petit écart de régime occasionna quelques malaises, la douleur d'estomac qui s'était dissipée, se manifesta de nouveau et avec plus d'intensité; le malade éprouva quelques frissons, un véritable accès de fièvre et des envies de vomir. Diète absolue. Le soir, nouveau paroxisme, exaspération manifeste de tous les symptômes; forte saignée du bras, bain de vapeurs au sureau, transpiration abondante, amendement sensible; quelques crêmes pour tout aliment. Seconde fumigation. Dès le cinquième jour, le malade put faire quelques pas, soutenu par deux personnes. Nourriture plus solide, mêmes moyens continués pendant quatre jours encore. Au bout de ce temps, les douleurs étaient considérablement diminuées, et ne se faisaient seulement sentir que dans les membres; la peau et le tissus sousjacent avaient repris leur état normal; l'appétit s'était singulièrement développé, et les fonctions digestives s'exerçaient avec la plus grande facilité. Je prescrivis les fumigations sèches camphrées, qui furent régulièrement administrées matin et soir jusqu'au 6 octobre, époque à laquelle Margerand sortit de mon établissement, parfaitement

guéri. Je l'ai vu plusieurs fois depuis, jouissant de la meilleure santé.

Rhumatisme aigu, avec irritation gastro-intestinale.

Dans le printemps de 1826, le docteur Gilibert a donné des soins au fils Chaboud, âgé d'environ treize ans, affecté d'un rhumatisme aigu général, avec fièvre continue, à paroxisme assez régulier, et irritation sympathique gastro-intestinale. Cette maladie, qui constituait ce qu'on appelait autrefois fièvre muqueuse rhumatismale rémittente, a été guérie dans peu de jours par les bains de vapeurs émollientes, administrées à domicile, au moyen des appareils portatifs, sous forme de lit; l'enfant, dans le principe, ne pouvant se tenir assis.

Deux ou trois bains de vapeurs suffisent quelquefois pour guérir le rhumatisme aigu général, ce que constatent une foule d'observations dont il me suffira de citer la suivante qui m'a été communiquée par le docteur Jouve.

Rhumatisme aigu général.

« Un marchand colporteur resta toute une journée exposé à la pluie, dans un temps très froid; un rhumatisme général et des plus violens en fut le résultat. Malgré l'emploi des moyens antiphlogistiques, le malade, après le troisième jour, ne pouvait exercer aucun mouvement sans pousser des cris qui exprimaient la violence de ses douleurs. Je lui prescrivis un bain de vapeurs émollientes. On le porta en consé-

quence dans l'établissement fumigatoire du docteur Rapou; le soulagement fut grand. Le quatrième jour, on l'y porta de nouveau; il revint en marchant, soutenu par ses camarades. Le sixième jour, il n'avait plus le moindre ressentiment de sa douloureuse maladie. »

Rhumatisme aigu général avec inflammation des vaisseaux lymphatiques.

M.me Lépy, âgée d'environ trente ans, marchande de chaises, quai Saint-Antoine, m'a fourni l'exemple rare d'un rhumatisme général avec irritation inflammatoire de la presque totalité du système lymphatique. Depuis un mois, cette femme ne pouvait faire aucun mouvement; elle éprouvait des douleurs atroces qui avaient résisté aux secours de l'art les plus sagement dirigés, lorsque le docteur Mey, son médecin, crut devoir réclamer ceux de la méthode fumigatoire. Le 9 septembre 1824, la malade fut, avec beaucoup de peine, transportée dans mon établissement. Elle était d'une extrême maigreur, dans un état de faiblesse et de malaise effrayant, et sans cesse sur le point de défaillir. Le pouls était petit et précipité; la respiration sensiblement gênée; la digestion très laborieuse, au point que depuis long-temps, la malade ne prenait que des alimens liquides et en très petite quantité, quoique l'appareil de cette fonction ne parût être le siége d'aucune lésion organique. La peau était sèche et chaude, bien que la malade éprouvât sans cesse un sentiment de froid assez vif; les gros vaisseaux lymphatiques, surtout en dedans des membres, étaient rouges, tuméfiés et très dou-

loureux, ainsi que les pieds, les jambes et les poignets dont l'enflure élastique, rénitente, revenait sous les doigts, et comme chez Margerand, sans en conserver la trace, mais la peau qui la recouvrait, n'était point blanche et tendue, ni luisante comme dans l'œdématie. La malade éprouvait en outre quelques mouvemens fébriles, dont les retours indéterminés avaient le plus souvent lieu plusieurs fois par jour.

Quelque habitué que je fusse aux guérisons extraordinaires opérées par les vapeurs, craignant de les compromettre dans ce cas, qui me paraissait des plus graves, j'allais, sous quelque prétexte, détourner la malade de ce moyen, lorsque le docteur Mey survint et me détermina à en tenter l'usage. Il n'était pas possible de la placer dans un appareil par encaissement; nous lui fîmes, en conséquence, administrer un bain à l'orientale de vapeurs sédatives, pendant lequel elle eut une défaillance de quelques secondes. Nous persistâmes néanmoins; et, après une fumigation de trois quarts d'heure, la transpiration se manifesta; la malade fut mise dans un lit échauffé où elle resta plus d'une heure. Le lendemain, sa situation s'était déjà singulièrement améliorée; elle ne fut point fatiguée pendant l'action de la vapeur, et elle s'en retourna à pied, soutenue par deux personnes. Nous prescrivîmes dès lors les bains par encaissement de vapeurs aromatiques; et, au bout de neuf jours, notre malade se trouvant en pleine convalescence, nous en cessâmes l'usage. Elle n'a pas tardé à recouvrer une santé parfaite. M.me Lépy a cependant

éprouvé depuis et à de longs intervalles, quelques retours de douleurs, mais si faibles, qu'on ne leur a opposé aucun moyen et qu'elles ne l'ont pas un seul instant empêché de se livrer aux soins pénibles de son ménage et de ses affaires.

Rhumatisme chronique général.

M. P. R***, négociant à Lyon, âgé d'environ quarante ans, d'un tempérament sanguin bilieux, éprouvait depuis deux ans, une douleur sourde et constante dans les muscles, grand pectoral et intercostaux du côté droit, lorsqu'en 1821, il commença à ressentir, dans les membres et les articulations, des douleurs vagues et obtuses qui devenaient plus vives dans le changement de température et surtout aux approches des vents du nord. Dans le courant de janvier 1825, les douleurs augmentèrent d'intensité, principalement à une jambe et à l'épaule du côté opposé, et envahirent presque tout le système musculaire. Bientôt elles s'accompagnèrent de raideur, d'engourdissement et d'une difficulté extrême de mouvoir les membres dont les articulations étaient très engorgées; les nuits étaient mauvaises; le sommeil léger et fréquemment interrompu; l'amaigrissement considérable, et la douleur de côté augmenta de manière à gêner extraordinairement la respiration : les forces diminuaient tous les jours. De violens purgatifs et d'autres remèdes empyriques furent employés sans autres résultats qu'une augmentation insolite de l'appétit; les douleurs et autres phénomènes morbides n'éprouvèrent aucun amendement. Ce-

pendant, le printemps, des vêtemens de flanelle les diminuèrent un peu, et le malade, non sans beaucoup de peine, pouvait faire quelque exercice; mais, persuadé que les maladies du genre de la sienne étaient incurables, il ne voulait faire aucun remède, et ce n'est que dans le mois de mai 1826 que M. P. R***, cédant enfin aux pressantes sollicitations de sa famille, se décida à réclamer les secours de l'art.

Le docteur Montain qu'il consulta, conseilla le traitement fumigatoire. Nous fîmes d'abord administrer trois bains de vapeurs humides aromatiques, à prendre de deux jours l'un; leur effet fut prompt: dès le premier, le malade se trouva beaucoup mieux. Après le troisième, le point de côté avait cessé, ainsi que l'engourdissement; les membres étaient plus souples, les mouvemens plus faciles et les forces accrues. Nous prescrivîmes ensuite les fumigations sèches de camphre, de succin et de soufre, qui furent successivément employées; sous leur influence, les douleurs, ainsi que l'engorgement des articulations, se dissipèrent, et tous les organes reprirent l'exercice libre et régulier de leurs fonctions. Avant de cesser l'usage de ces moyens, M. P. R*** avait recouvré toute sa gaîté, ses forces, une partie de son embonpoint, et se livrait déjà depuis quelque temps à ses occupations habituelles.

Le rhumatisme attaque le plus souvent une seule partie du corps ou en parcourt successivement plusieurs. Il ne se borne pas toujours à l'appareil musculaire; il se propage ou se développe très fréquemment dans les tendons, les ligamens, les aponévro-

ses, dans toutes les parties du système fibreux, et même dans les organes profondément situés; aussi est-il plus ou moins tenace ou dangereux, suivant le tissu qui en est affecté et le siége qu'il occupe.

Rhumatisme de la tête.

Une des espèces les plus fréquentes, est le rhumatisme de la tête; c'est aussi celle qui résiste le plus opiniâtrément aux moyens de l'art. Quoique depuis la publication de mon Traité, j'aie donné des soins à un grand nombre de personnes affectées de cette maladie, je ne citerai que les deux observations suivantes :

Le sujet de la première, est M. l'abbé B***, d'un tempérament éminemment nerveux, auprès duquel je fus appelé en consultation par le docteur Brette. Depuis très long-temps, une douleur des plus vives occupait tout le cuir chevelu, semblait pénétrer dans le cerveau, et se propager aux muscles du cou et des épaules. Le malade ne pouvait absolument mouvoir la tête, qu'il portait constamment très droite et tournée du côté gauche. Il était dans un état d'inquiétude et d'irritabilité extraordinaire, ne dormait pas, toussait beaucoup, mangeait peu, digérait mal, et ne pouvait, pour ainsi dire, ni agir ni garder le repos.

Les moyens thérapeutiques employés jusqu'à ce jour, n'ayant eu aucun résultat satisfaisant, nous en cherchâmes de plus efficaces dans la méthode fumigatoire. Dès le lendemain, un bain à mi-corps de vapeurs sédatives fut prescrit, dans l'intention de calmer l'extrême agitation du malade, et d'opérer

en même temps une vaste révulsion sur les parties inférieures. Au bout de quelques jours, cette double médication fut obtenue; l'agitation, ainsi que la douleur, étaient moindres, et les mouvemens plus faciles. Alors nous fîmes administrer sur tout le corps, la face exceptée, des bains de vapeurs de sureau, qui provoquèrent une abondante transpiration et un soulagement remarquable; puis des fumigations sèches de succin, employées de la même manière, dissipèrent entièrement la douleur dont M. l'abbé B*** n'a pas éprouvé depuis le moindre ressentiment.

M.me P***, âgée d'environ quarante ans, d'un tempérament sanguin et fortement constituée, éprouvait, depuis un certain nombre d'années, une douleur sourde, continuelle, qui augmentait considérablement à chaque transition atmosphérique, occupait tout le crâne, et semblait y être profondément fixée. Elle s'étendait parfois dans quelques régions de la face, notamment sur les mâchoires, ce qui avait occasionné la perte d'une partie des dents. M.me P*** attribuait cette maladie à l'imprudence qu'elle eut, en 1817, de rester exposée au serein, la tête découverte, pendant presque toute une soirée de printemps qui, cette année, fut très froid et très humide.

On avait inutilement essayé tous les moyens imaginables: les eaux d'Aix avaient échoué trois fois, et celles de Bourbon n'opérèrent pas le moindre soulagement; aussi depuis dix-huit mois, la malade avait renoncé aux secours de la thérapeutique. Elle se bornait à se tenir chaudement, à se couvrir la tête de bonnets piqués très épais, et à éviter, autant que

possible, l'action de l'air, lorsque, apprenant que Mme Od*** (dont l'observation est consignée dans mon Traité, tom. 1, pag. 331) avait été guérie, par la méthode fumigatoire, d'une affection semblable à la sienne, elle se décida à tenter encore cette dernière ressource, et vint me consulter à cet effet. J'approuvai sa résolution, en la prévenant toutefois, et de la résistance souvent invincible qu'oppose ce genre de rhumatisme aux moyens les plus efficaces, et de la durée du temps, pendant lequel il faudrait peut-être en prolonger l'usage.

Je commençai le traitement, le 6 juin 1824, par deux bains préparatoires de vapeurs émollientes et sédatives, après lesquels je fis fortement frictionner les membres inférieurs; puis, comme dans le cas précédent, j'employai successivement, et pendant trois semaines, les bains de vapeurs sèches balsamiques, opiacées, camphrées, aromatiques, sulfureuses, etc., sans amendement bien marqué. Je déterminai Mme P*** à faire couper ses cheveux, et je fis diriger sur la tête les douches de vapeurs hydro-sulfurées. Elle fut amplement dédommagée de son sacrifice par le soulagement remarquable qu'elle éprouva de suite; les douleurs diminuèrent progressivement, et disparurent tout-à-fait sous l'influence de ce dernier moyen, régulièrement employé et alterné pendant environ un mois avec les fumigations générales. Mme P*** doit sa guérison d'une maladie des plus rebelles, à sa docilité et à sa persévérance dans l'emploi d'une méthode dont tant de personnes, atteintes de maladies chroniques très anciennes, sont

détournées, ou abandonnent trop promptement l'usage.

Un traitement fumigatoire, qui ne fut peut-être pas assez prolongé, mais qui fut dirigé avec tout le soin possible, a été vainement opposé à un rhumatisme chronique de la tête, dont M.lle M*** C*** était atteinte depuis plusieurs années, et contre lequel avaient également échoué les eaux et tous les autres moyens de l'art.

M.me J*** n'a pas obtenu un résultat plus satisfaisant. Il est vrai que son tempérament éminemment sanguin, et l'époque à laquelle elle se trouvait, ne me permirent pas de proposer à son médecin de prescrire les vapeurs autrement qu'humides et sous forme de bains à mi-corps.

Rhumatisme de la tête et du tronc.

M. l'abbé S***, alors vicaire à Saint-Martin-d'en-Haut, d'un tempérament sanguin, bien constitué, était depuis quelque temps atteint de vives douleurs, particulièrement fixées à la tête, aux épaules, et dans le pourtour de la poitrine, lorsqu'il consulta le docteur Chinard qui, après avoir employé sans succès les moyens ordinaires, lui conseilla les bains de vapeurs. Le malade vint en conséquence se fixer dans mon établissement, où il fut mis à l'usage des boissons délayantes, des fumigations sédatives, et d'un régime approprié. (Il avait été saigné avant son arrivée.) Il éprouva bientôt un soulagement marqué; mais au bout de quelques jours, les douleurs de tête augmentèrent; le visage, habituellement coloré, de-

vint rouge et animé; la respiration était sensiblement gênée. Je fis pratiquer une forte saignée au bras, et le lendemain les symptômes de surexcitation avaient entièrement disparu; des bains de vapeurs émollientes, camphrées, aromatiques, furent successivement administrés, et les douleurs se dissipèrent. Ce traitement, qui a duré vingt-un jours, a été terminé par quelques fumigations sèches. Comme la maladie nous paraissait occasionnée par les transitions atmosphériques si fréquentes dans les montagnes où M. Sorlin exerçait le ministère, nous lui avons conseillé de solliciter, et il a obtenu son changement.

Rhumatisme de l'épaule.

M. Alphonse Obrion, se disant de Reims, commis-voyageur, jeune homme de vingt à vingt-trois ans, éprouvait depuis trois semaines une douleur intolérable, occupant tout le moignon de l'épaule droite, et qu'il attribuait avec raison aux bains liquides pris sans précaution suffisante, dont une indisposition, qui n'était pas tout-à-fait encore passée, avait nécessité l'usage. Les mouvemens de la main et de l'avant-bras s'exerçaient assez aisément; mais ceux de l'épaule étaient absolument impossibles. Lorsqu'il vint se fixer dans mon établissement, le 3 avril 1825, il était dans un véritable état de désespoir, occasionné par l'excès de la douleur, à laquelle, disait-il, il allait mettre un terme, si on ne le soulageait promptement. Après la première fumigation sédative, générale, il fut un peu plus calme. Je fis mordre vingt sangsues sur la partie malade, qui

était légèrement engorgée, et n'en obtins aucun effet sensible, quoique le sang eût coulé long-temps et abondamment. Le malade ne put fermer l'œil de toute la nuit. Le lendemain, même souffrance, malgré l'emploi des douches et des bains de vapeurs émollientes, des cataplasmes de même nature, des boissons calmantes, des bains de pieds sinapisés, etc. Le troisième jour, mêmes moyens, léger amendement. La maladie restant stationnaire pendant plus de deux semaines, j'essayai les frictions, les applications opiacées, qui exaspéraient manifestement la douleur. Je ne connaissais point la circonstance de l'indisposition préalable de M. Alphonse : le jeune chirurgien qui prenait alors mes notes d'observations, me l'avait cachée; aussi ne pouvais-je concevoir d'où provenait une résistance aussi opiniâtre, que j'aurais, sans doute, attribuée à cette cause. Je continuai donc à diriger les moyens sur le siége de la douleur. Une nouvelle application de sangsues n'eut d'autre résultat que d'affaiblir considérablement le malade. Je me déterminai à faire administrer la douche aromatique, de manière à rubéfier fortement l'épaule, et, immédiatement après, un bain de vapeurs sèches souffrées à une assez haute température, afin d'exciter vivement toute la peau. Cette méthode perturbatrice me réussit; le malade s'en trouva très bien, et dormit toute la nuit d'un sommeil paisible; l'amélioration allait tous les jours croissant. Ce jeune homme ne savait comment m'exprimer sa gratitude; il devait se rappeler toujours l'important service que je lui avais rendu, et cependant, après vingt-cinq

jours de traitement, M. Obrion, parfaitement guéri, au moins de la maladie pour laquelle il est venu réclamer mes soins, est furtivement parti de mon établissement.

Lombago.

Les douleurs partielles, comme le rhumatisme général, guérissent quelquefois avec une extrême rapidité; entre autres cas de ce genre, je puis citer les deux suivans, qui ne sont pas sans intérêt.

Dans le courant de février 1826, le docteur Morel fut subitement atteint d'un lombago des plus aigus; la douleur s'étendait dans les hanches, les cuisses, et rendait les mouvemens impossibles. Il souffrait déjà depuis plusieurs jours, lorsqu'il se détermina à se faire transporter dans mon établissement, où il se fit administrer sur les parties douloureuses une douche de vapeurs aromatiques. Il s'en retourna à pied. Le docteur Morel n'a pas employé au delà de trois douches, et il ne s'est plus ressenti de sa douloureuse maladie.

M.e D***, avoué, place du Change, avait des douleurs très aiguës de rhumatisme, particulièrement fixées dans les lombes, auxquelles le docteur Martin le jeune, son médecin, lui conseilla d'opposer les bains de vapeurs émollientes, au moyen des appareils fumigatoires portatifs, l'état de souffrance du malade ne lui permettant pas de se faire transporter dans l'établissement. L'exaspération extrême de la douleur produite par le moindre mouvement, rendit l'administration du premier bain très difficile;

cependant son action fut telle que M. D*** put assez facilement se remettre au lit. Le lendemain, après la seconde fumigation, il se trouva assez bien pour pouvoir sortir; le troisième jour il était guéri.

Rhumatisme des muscles du dos occasionnant plusieurs déviations de l'épine.

Marie Bonnard, de Lyon, ouvrière en soie, âgée de vingt-sept ans, d'un tempérament sanguin, et bien constituée, après s'être exposée, ayant très chaud, à un courant d'air froid, fut saisie d'une très vive douleur à la partie latérale gauche des lombes, qui se propagea bientôt tout le long du rachis. Sangsues, cataplasmes, frictions, vésicatoires, applications de toute espèce furent inutilement employés pendant plus de huit mois. Lorsque la malade vint réclamer les secours de la méthode fumigatoire, elle me parut tout-à-fait difforme. Je l'examinai attentivement: sa peau était sèche et rude, la hanche gauche singulièrement élevée et saillante en devant; la colonne épinière, contournée ou tordue sur son axe, offrait en outre des courbures latérales très considérables; le tronc était déjeté du côté gauche, tourné dans ce sens, et fléchi en devant, de manière que le cartilage des fausses côtes touchait à la crète de l'os iliaque; la région dorsale du rachis soulevait l'épaule droite, que la malade portait en avant, tandis que la gauche était tout-à-fait effacée par la tête, qu'elle penchait de ce côté; elle marchait les genoux fléchis, et avec beaucoup de peine. Elle n'avait pas considérablement maigri, et la menstruation était régulière.

La difficulté de placer la malade dans un appareil ordinaire me détermina à lui faire administrer des bains à l'orientale, pendant l'action desquels je lui fis pratiquer de légères frictions sur tout le corps. La transpiration, qui s'était supprimée dès l'invasion de la maladie, se rétablit au bout de quelques jours, et les douleurs diminuèrent. Je pus dès lors employer les bains par encaissement de vapeurs camphrées, alternés avec les douches aromatiques dirigées sur les lombes et le long de l'épine. Je continuai régulièrement l'usage de ces moyens pendant un mois. Au bout de ce temps, elle n'éprouvait plus de douleurs. La torsion de l'épine ayant cessé, le tronc avait repris sa situation naturelle, c'est-à-dire que les épaules étaient revenues sur l'aplomb des hanches; mais les courbures latérales, de beaucoup diminuées, étaient encore très sensibles. Je fis néanmoins cesser le traitement, et prescrivis un bon régime, des moyens gymnastiques, qui furent exactement employés. Quelques mois après, Marie Bonnard n'offrait plus la moindre trace de difformité, et jouissait d'une santé parfaite.

Rhumatisme vague.

Souvent le rhumatisme ne se fixe nulle part, et parcourt successivement les différentes parties du corps, revenant toutefois plus fréquemment, et se faisant sentir avec plus de force dans telle ou telle région.

M. J***, bijoutier à Lyon, âgé de trente-six à quarante ans, d'un tempérament nerveux, quoique

d'une bonne constitution, après avoir resté toute une journée à soutirer du vin dans une cave très froide, éprouva d'abord un sentiment de lassitude et de pesanteur dans les membres. Ces pénibles sensations ne tardèrent pas à prendre le caractère de véritables douleurs, n'ayant aucun siége fixe, et parcourant tantôt les bras, tantôt les cuisses, d'autres fois la partie inférieure des jambes et les pieds. M. J***, tourmenté depuis quatre ans par cette maladie, qui acquérait même de l'intensité sous l'influence de divers traitemens dont il avait tenté à diverses époques l'inutile usage, a voulu essayer s'il obtiendrait de l'atmidiatrique le soulagement qu'il avait vainement sollicité des méthodes ordinaires. Il a commencé l'emploi des vapeurs le 10 mai 1825, et le 18, il était guéri. M. J*** a pris six bains aromatiques et deux douches de même nature. Depuis cette époque, il est venu, de loin en loin, prendre, sans nécessité, mais seulement par précaution, quelques bains de vapeurs.

M. Ferlat, âgé de trente-cinq ans, et d'un tempérament sanguin, était, depuis vingt ans, affecté de douleurs rhumatismales dans les membres abdominaux; il les ressentait tantôt dans les cuisses, tantôt dans les jambes ou bien dans les pieds; elles se manifestaient plusieurs fois par jour, mais subitement, et cessaient de même; le malade les comparait à des éclairs. M. Ferlat ne leur avait jamais opposé aucun traitement régulier; mais depuis quelques jours, ces douleurs ayant accru d'intensité et de fréquence, il s'est enfin décidé à employer les bains de vapeurs, dont le docteur Brachet lui avait conseillé l'usage

depuis plus de trois ans. Dix fumigations de laitue et de benjoin les ont fait disparaître entièrement.

Sciatique.

La sciatique, que je crois être plutôt ou le plus souvent une irritation nerveuse qu'une phlegmasie musculaire, est la maladie qui, après le rhumatisme de la tête, résiste quelquefois le plus long-temps et le plus opiniâtrément aux moyens de l'art. Je n'en ai cependant point encore rencontré d'incurables chez les personnes que j'admets gratuitement à recevoir les bienfaits de la méthode fumigatoire, et qui veulent en continuer pendant assez long-temps l'usage.

Jeanne B***, âgée de dix-neuf ans, et d'un tempérament lymphatique, devint nubile à l'âge de dix-sept ans, ou plutôt, à cette époque, elle eut une perte très abondante qui dura pendant vingt jours. Rien ne parut l'année suivante; mais elle éprouvait chaque mois et pendant environ une semaine, de vives douleurs dans les cuisses et les jambes, tout le long des nerfs sciatiques de chaque côté. Au bout d'un an, les fonctions utérines se régularisèrent, et les douleurs, au lieu de disparaître, devinrent permanentes, avec accroissement remarquable pendant toute la durée de chaque époque. Cette singulière maladie, qui a constamment suivi la même marche, malgré l'emploi le mieux dirigé d'une foule de remèdes, a cédé à la méthode fumigatoire, régulièrement employée du 20 avril au 16 mai 1825. J'ai particulièrement insisté sur les douches de vapeurs hydro-sulfurées, alternées avec les fumigations sèches de succin.

Pierre Dubost, meunier à Saint-Clair, tomba dans le Rhône, le 7 janvier 1825. Il éprouva bientôt dans la cuisse gauche, de vives douleurs qui, parfois, s'étendaient dans la jambe et jusqu'au pied, en suivant le trajet du nerf sciatique. Dubost se mit les sangsues, s'enveloppa la cuisse de coton et de taffetas ciré, prit force boissons sudorifiques, et souffrait toujours. Il vint, soixante-quinze jours après sa chute, chercher dans mon établissement des secours plus prompts que ceux dont il avait fait usage. Deux bains de vapeurs aromatiques, et trois douches de même nature dirigées sur le siége du mal, l'ont parfaitement rétabli.

Remarque. Sur cinquante sciatiques prises au hasard, dix sont guéries en moins de six jours, vingt dans la quinzaine, dix autres nécessitent un mois de traitement qu'il faut continuer au delà pour les dix dernières, parmi lesquelles il peut s'en trouver d'incurables.

Rhumatisme chez les enfans et les vieillards.

La méthode fumigatoire n'est pas employée avec moins de succès dans le rhumatisme de tous les âges, que contre celui de toute espèce; l'enfance, comme la vieillesse la plus avancée, proclame également ses bienfaits.

L'enfant de Pierre Bernier, jardinier à La Guillotière, âgé de quatre ans, que ses parens avaient eu l'imprudence d'exposer, dans toutes les saisons et à toutes les heures, dans un pré humide, pendant qu'ils se livraient à leurs travaux, éprouvait depuis deux

mois des douleurs très vives dans les membres : les articulations des poignets, des pieds, étaient gonflées, ainsi que celles des genoux, qui étaient habituellement fléchies et ne pouvaient se mouvoir sans provoquer des cris déchirans. Les moyens les plus appropriés à l'état et à l'âge du malade, avaient été employés sans aucun résultat lorsque je fus consulté. Je refusai d'abord de l'admettre à recevoir les secours fumigatoires, dans la crainte que ses cris ne troublassent les personnes qui se trouvaient en même temps dans l'établissement; mais, sur l'assurance qu'on me donna de sa docilité, je m'y déterminai. Il prit d'abord deux bains à l'orientale de vapeurs émollientes, suivis de légères frictions sur tout le corps, qui le soulagèrent sensiblement. L'amélioration augmentait tous les jours sous l'influence de fumigations sèches, de camphre et de succin, et le traitement, qui dura trois semaines, fut terminé par cinq douches sulfureuses dirigées sur le genou. La douleur était entièrement disparue, et l'enfant avait recouvré, avec la faculté de se mouvoir, son appétit, son enjoûment et une santé parfaite; seulement, il restait encore un peu d'engorgement dans les articulations, mais il ne tarda pas à se dissiper.

Le fils de M. le conseiller M. D., âgé d'environ cinq ans, ressentait depuis plusieurs mois des douleurs très vives, quoique d'un caractère chronique, dans différentes parties du corps. Elles résistaient opiniâtrément aux remèdes variés qu'on avait néanmoins employés avec beaucoup de soins et de persévérance. Les vapeurs furent enfin prescrites dans le courant

d'avril 1826. On en essaya l'usage avec répugnance; et, au bout de quatre ou cinq jours, l'enfant n'étant pas guéri, on se hâta d'abandonner le moyen que la raison propose, que l'expérience désigne, pour lui en substituer de moins efficaces, mais plus en harmonie avec les idées de l'entourage.

M.me Hobitz, âgée de plus de quatre-vingts ans, ayant beaucoup d'embonpoint, et d'une très forte constitution, était depuis long-temps perclue de douleurs particulièrement fixées sur les hanches et les cuisses. Le grand âge de la malade éloignait le docteur Baumers, son médecin, de la méthode fumigatoire; mais l'inutilité des moyens ordinaires le détermina enfin à y recourir. L'usage en fut commencé les derniers jours du mois de mai 1825, et régulièrement continué jusqu'au commencement de juillet; vers le milieu de ce mois, les douleurs avaient entièrement cessé. M.me Hobitz, qui a constamment joui, depuis cette époque, de la meilleure santé, a pris environ quarante bains de vapeurs sèches, camphrées et sulfureuses, d'abord à mi-corps, puis entiers, sans en avoir jamais éprouvé la moindre incommodité.

Rhumatisme articulaire.

Le rhumatisme articulaire est l'espèce la plus fréquente, elle est aussi celle dont on triomphe, sinon le plus tôt, du moins le plus sûrement; mais on la guérit rarement sans retour, surtout chez les sujets nerveux et lymphatiques, et lorsqu'elle est passée à l'état chronique.

L'observation suivante, recueillie dans une des salles de l'Hôtel-Dieu, m'a été communiquée par le docteur Polinière.

« Louis Thevenon, tisserand, âgé de quarante-trois ans, obligé par son état de travailler dans des lieux humides, fut atteint, dans l'hiver de 1822, de douleurs rhumatismales. Tous les moyens employés ne procurèrent au malade aucun soulagement. Depuis quatre ans, les douleurs persistaient avec plus ou moins d'intensité. Elles se faisaient sentir principalement dans toutes les articulations, et devenaient plus vives, suivant les variations de l'atmosphère, et surtout à l'approche des pluies. Depuis le mois de février 1826, la maladie avait fait des progrès sensibles; Thevenon éprouvait une très grande peine à marcher. Ce fut dans cet état qu'il vint à l'Hôtel-Dieu, le 21 juillet. Le lendemain de son arrivée, il fut envoyé aux bains et douches de vapeurs du docteur Rapou. Je le mis à l'usage de la tisane de mauve et de bourrache miellée, et d'une potion gommeuse, avec addition de quinze grains de poudre de Dower. Le premier bain lui fit grand bien, il eut dès lors moins de difficulté à marcher. Il y retourna quatorze fois pendant son séjour à l'hôpital. Thevenon est sorti le 13 août parfaitement guéri. »

M. Berthaud, commis-voyageur, âgé de vingt-deux ans, d'un tempérament sanguin lymphatique, ayant passé toute une journée dans un bateau qu'il conduisait lui-même, et où il eut les pieds constamment mouillés, éprouva dès le même soir, dans les deux genoux, un engourdissement douloureux, que

l'action de la marche dissipa momentanément, mais qui ne tarda pas à reparaître. Il accrut d'intensité dans la nuit; le lendemain, les deux genoux étaient engorgés, et les mouvemens des articulations plus difficiles. Cependant la progression prolongée diminuait toujours les douleurs; mais, dès que le malade voulait prendre quelque repos, elles devenaient excessives, ce qui l'obligeait à se promener dans sa chambre une grande partie de la nuit.

Après dix jours de souffrance et de l'inutile usage de divers moyens, il vint, le 9 juillet 1826, réclamer ceux de la méthode fumigatoire. Il prit d'abord un bain de vapeurs de sureau qui rétablit la transpiration supprimée, et procura quelques heures d'un sommeil tranquille; la nuit fut meilleure. Le lendemain, on dirigea sur les genoux une douche de vapeurs aromatiques. La douleur diminua sensiblement, et s'est tout-à-fait dissipée, ainsi que l'enflûre et l'engourdissement, sous l'influence de ce dernier moyen, continué seulement pendant six jours.

Rhumatisme goutteux.

On obtient à peu près contre le rhumatisme goutteux les mêmes résultats que dans l'espèce précédente. Il paraît être plus opiniâtre chez les femmes; du moins, sur un nombre égal, les succès chez les hommes ont été plus fréquens. La résistance qu'il oppose, n'est pas toujours en raison de son ancienneté; j'en ai vu qui dataient de plusieurs années, céder à dix ou quinze jours de traitement, tandis que souvent, pour de très récens, on est obligé d'en

prolonger bien plus long-temps l'usage; cependant, ces derniers guérissent, toutes choses égales d'ailleurs, plus promptement.

Le docteur Pointe m'a communiqué l'observation d'une fille de dix-neuf ans, forte et bien constituée, qui fut délivrée d'un rhumatisme goutteux très intense par l'usage des vapeurs continué pendant dix jours.

Un cultivateur des environs de Saint-Étienne, atteint depuis huit ans de cette douloureuse maladie, a été guéri par un seul traitement fumigatoire qui n'a pas été employé au delà d'un mois.

Remarque. Lorsque la maladie est continue, on peut, en général, compter davantage sur la guérison ou le soulagement obtenu, que lorsqu'elle est intermittente, c'est-à-dire, lorsqu'elle consiste en des accès plus ou moins longs et fréquens. Dans ces derniers cas, on parvient quelquefois à guérir, et presque constamment à diminuer la durée des accès et à en éloigner le retour. Il en est de même pour la goutte, dont je me bornerai à citer les deux observations suivantes :

Goutte aiguë.

Bayard, de Tassin, âgé de trente ans, d'un tempérament éminemment sanguin, et d'une très forte constitution, avait, depuis quelques années, de violentes attaques de goutte qui augmentaient toujours de fréquence et de durée. La dernière l'avait forcé à garder la chambre pendant cinq mois consécutifs. Il avait repris ses occupations depuis quelques se-

maines, lorsque, le 1.er juillet 1826, il lui survint un nouvel accès qui, comme le précédent, se manifesta tout-à-coup par une violente douleur au gros orteil droit; dès le lendemain elle envahit tout le pied jusqu'au bas de la jambe. Bientôt il se développa un engorgement considérable; la peau était d'un rouge foncé, tendue, luisante; tout mouvement devint impossible. Le malade éprouvait un sentiment d'ustion, de déchirement dans toutes ces parties; il semblait, disait-il, qu'on lui mordait les chairs; la moindre pression, la plus légère secousse lui arrachaient des cris. Dans cet état, et d'après les conseils du docteur Bienvenu, son médecin, il se fit transporter dans mon établissement.

Une douche de vapeurs émollientes et sédatives, d'une demi-heure de durée, pendant laquelle le malade était tout entier plongé dans la vapeur, comme dans le bain à la russe, fut dirigée sur le pied et sur la jambe; elle apaisa la douleur, et provoqua une sueur abondante. Le malade fut placé dans un lit échauffé, le pied entouré d'un cataplasme de riz et de farine de lin; la transpiration fut entretenue une partie de la nuit par des boissons légèrement diaphorétiques et des linges chauds. Le lendemain, on obtint des mêmes moyens les mêmes résultats; la douleur était de beaucoup diminuée; la nuit fut tranquille. Le troisième jour, un léger mal de tête joint à la plénitude et à la fréquence du pouls, nous détermina, le docteur Bienvenu et moi, à lui faire pratiquer une forte saignée du bras. Après huit jours de traitement, Bayard commençait déjà à faire quel-

ques pas, lorsque la douleur s'empara de l'autre pied, en suivant la même marche ; mais elle céda promptement à l'action de la douche, et au bout de deux semaines de séjour dans mon établissement, Bayard en sortit guéri, et se livra dès le lendemain à ses occupations ordinaires. Il n'eut aucun ressentiment de sa douloureuse maladie, jusqu'au 8 novembre suivant, où elle sévit de nouveau, mais avec moins de violence. Bayard vint de suite réclamer des vapeurs le bienfait qu'il en avait déjà obtenu, et cette fois l'accès ne dura que six jours.

Goutte ancienne ou chronique.

M. Dru, d'un tempérament sanguin lymphatique, alors limonadier, place Belle-Cour, maison du Cercle, actuellement rentier, rue Saint-Dominique, n.° 11, éprouva, en 1811, un premier accès de goutte qui se manifesta par une très vive douleur avec gonflement et rougeur du gros orteil droit. Depuis cette époque, la maladie, dont les attaques avaient régulièrement lieu deux fois par an, acquérait toujours plus d'intensité, et envahissait successivement toutes les articulations.

M. Dru réclamait tour-à-tour les avis des médecins et les conseils des charlatans. Il a alternativement employé les eaux les plus fréquentées, le prétendu remède de Pradier, des traitemens méthodiques et les spécifiques le plus en vogue ; mais il n'a pas obtenu plus de succès des moyens de l'art, que des arcanes de l'empirisme. Étant à Aix, en 1821, il eut occasion de voir le docteur Gicot, ancien

inspecteur des hôpitaux de l'armée d'Italie, qui lui conseilla l'usage des bains de vapeurs; et de retour à Lyon, M. Dru consulta le docteur Dussurgey, son médecin, qui fut également de cet avis. Des affaires, la mauvaise saison, et la goutte, qui survint vers la fin de l'hiver, le forcèrent à ajourner l'emploi de ce nouvel agent thérapeutique. Depuis quelques années, M. Dru éprouvait des douleurs continuelles dans l'intervalle des accès, non seulement dans les articulations, qui étaient sensiblement engorgées, mais encore dans les muscles des membres et du tronc; les mouvemens, surtout ceux de progression, étaient très difficiles. Les accès s'annonçaient par quelques frissons, un sentiment d'inquiétude, de malaise général; bientôt les articulations devenaient le siége de l'inflammation la plus vive et de douleurs atroces; le trouble sympathique de toutes les fonctions et quelquefois même de l'encéphale, occasionnait l'ensemble des symptômes qui caractérisent la fièvre inflammatoire la plus aiguë. En ma qualité de chirurgien en chef de la garde nationale de Lyon, et à l'effet de constater l'impossibilité dans laquelle se trouvait M. Dru d'en faire le service, je l'avais vu, en 1816, dans toute la violence d'un de ses accès de goutte. Ils duraient constamment quarante à cinquante jours, malgré l'emploi des sangsues, des délayans et autres moyens appropriés.

En 1822, je commençai le traitement par les bains de vapeurs humides de sureau. Le malade, qui n'avait pu faire, qu'à plusieurs reprises, le trajet très court de son domicile à mon établissement, y vint

dès le lendemain sans se reposer. Quelques jours après, je fis précéder le bain par une douche de même nature, dirigée sur les articulations. Au bout de deux semaines, M. Dru ayant obtenu de ces moyens incomparablement plus de soulagement que de tous ceux qu'il avait employés jusque là, voulut mettre plus de soin, de précaution et de temps à leur usage, pour en obtenir plus d'effets encore, et réaliser l'espoir qu'il conçut dès lors de guérir. Il vint pour cela se fixer à demeure dans mon établissement. Il y prit, matin et soir, une douche de plus de trois quarts d'heure, à une haute température, et pendant toute la durée de laquelle je le faisais frictionner, masser, percuter dans tous les sens et partout. Sortant de la douche, toutes les fonctions vitales activées, la peau vivement excitée et toute en sueur, il était plongé dans un bain de vapeurs sèches au succin, dont on maintenait la chaleur de quarante-cinq à cinquante degrés, et où il restait au moins une heure; puis il était mis au lit, il prenait une tasse d'infusion chaude, et transpirait encore. Ce traitement a été continué avec la même activité, et sans interruption pendant quinze jours; au bout de ce temps, M. Dru est sorti parfaitement guéri. En 1823, il vint, pour entretenir la santé dont il jouissait, passer dix jours dans mon établissement. L'année suivante, il prit encore, par reconnaissance, disait-il, quelques bains de vapeurs.

Depuis cinq ans, M. Dru n'a pas eu d'accès de goutte, ni éprouvé la moindre douleur; il s'est constamment bien porté. La marche, à laquelle il se livre long-temps, souvent et sans peine, est toutefois un

peu gênée par les exostoses du gros orteil droit, qui existent encore, quoique de beaucoup diminuées.

Remarque. Mais on n'obtient pas toujours, à beaucoup près, le même succès. Sur vingt-trois personnes traitées de la goutte par les vapeurs, et dont j'ai recueilli les observations, non comprises celles qui sont consignées dans mon Traité, il n'y en a eu que huit parfaitement guéries, et encore, chez trois, la maladie était de cause siphilitique, et conséquemment d'une guérison plus facile. La plupart ont été grandement soulagées ; quelques-unes n'ont pas éprouvé d'amendement notable. Il est vrai que, dans aucun cas, le traitement n'a été employé avec la même activité que chez M. Dru; mais on ne trouve pas souvent quelqu'un comme lui, d'un caractère aussi ferme et d'une constitution aussi robuste.

DES MALADIES DE LA PEAU.

Je ne pouvais me dispenser de faire précéder les observations sur l'emploi des vapeurs, consignées dans mon Traité de la Méthode fumigatoire, par quelques considérations générales et quelques vues théoriques sur les différentes classes de maladies, auxquelles elles appartiennent. Plusieurs médecins ont pensé, comme moi, qu'il était essentiel de fixer les idées sur les changemens que les divers états morbides opèrent dans les fonctions ou les tissus des organes avant d'indiquer les moyens les plus propres à les combattre ; d'autres, au contraire, m'en ont fait un reproche. De ce nombre, est l'estimable auteur du Rapport analytique de mon ou-

vrage, inséré dans le quatre-vingt-septième volume du Journal général de Médecine, avril 1824. Le docteur Villermé fait, toutefois, une exception en faveur des réflexions auxquelles je me suis livré relativement aux affections cutanées. « Je ne reprocherai point à l'auteur, dit-il, les considérations « générales qu'il a placées en tête de ses observa« tions sur les maladies de la peau; car elles ne « rappellent que des vues utiles, des idées fécondes, « et elles étaient nécessitées par le sujet. »

Je renverrai donc à mon livre pour cet objet, dont je ne puis m'occuper, au moins dans le premier numéro des Annales de la Méthode fumigatoire, qui ne pourra contenir qu'une partie des faits que j'aurais à publier. Aussi me bornerai-je à dire, à l'égard des maladies aiguës de la peau, que la plupart des médecins leur opposent journellement, avec beaucoup de succès, les bains de vapeurs au moyen de mes appareils portatifs, lorsque l'indication se présente, ce qui arrive souvent; c'est-à-dire, lorsque l'irritation bronchique, gastrique ou intestinale est trop vive, ou lorsqu'une cause quelconque s'oppose au développement de l'éruption cutanée; lorsque, cette éruption étant effectuée, il faut modérer l'inflammation et la fièvre qui l'accompagnent; enfin, pour prévenir le déplacement de l'irritation, ou la rappeler au dehors. Dans le premier cas, on emploie des bains de vapeurs humides, tant soit peu stimulantes, et à une température assez élevée pour augmenter légèrement l'irritabilité de la peau, et favoriser le mouvement excentrique; dans le deuxième, la fumigation doit être

sédative ou émolliente, à une douce chaleur, et prolongée autant que possible; mais dans le dernier, il faut produire une action forte et vive, une révulsion puissante, afin de maintenir l'irritation sur la peau, ou la rappeler de nouveau sur cet organe : la vapeur alors doit être tonique, excitante, telle que celle composée de substances aromatiques, de sureau, de vinaigre, et administrée à une haute température.

Ma pratique, et surtout celle de mes confrères, m'ont fourni un certain nombre d'observations de rougeoles, de petites-véroles, de scarlatines, etc., qui, sans les secours de l'atmidiatrique, auraient certainement eu une terminaison funeste. Mais c'est particulièrement vers le déclin de ces différentes maladies, où il arrive souvent, par suite de quelque imprudence et particulièrement de l'action du froid, que la peau devient sèche et rude, que la transpiration se supprime, que le tissu cellulaire s'infiltre ; c'est alors que la thérapeutique fumigatoire offre des avantages qu'on chercherait vainement ailleurs.

Si cette méthode n'était applicable qu'aux affections chroniques de la peau, elle serait encore une des plus puissantes ressources de l'art, et une importante conquête, faite par l'expérience au profit de l'humanité. En effet, ces maladies, les plus dégoûtantes et les plus nombreuses de toutes, cèdent à l'usage des vapeurs avec incomparablement plus de facilité qu'aux moyens ordinaires, même les plus énergiques, auxquels d'ailleurs elles résistent souvent. Ici, le remède est immédiatement appliqué sur le siége du mal, et à la fois sur tous les points de l'organe

affecté. On peut le composer des substances les plus actives sans crainte de nuire à la santé ni de porter aucun trouble dans l'économie; on peut en varier à l'infini le mode d'application, l'approprier à tous les âges, à tous les tempéramens, et produire à volonté toutes les médications cutanées; on peut enfin l'employer dans tous les temps, dans toutes les saisons de l'année, et dans toutes les circonstances de la vie, tandis que dans les méthodes ordinaires, on emploie, pour atteindre le but qu'on se propose, une foule de remèdes plus ou moins dangereux, d'autres sans vertus, et certains dont on ne peut point encore expliquer l'action, ni calculer les effets. Les uns s'appliquent au dehors, mais la plupart se donnent à l'intérieur. Ceux-ci agissent sur le système digestif dont ils troublent toujours plus ou moins les fonctions; ceux-là ne produisent, en général, qu'un effet local et immédiat, et ne sauraient atteindre ni détruire la cause du mal; presque tous, quelque soin qu'on apporte à leur administration, peuvent répercuter l'éruption, c'est-à-dire, porter sur quelque organe profond, des plus essentiels à la vie, l'irritation herpétique; ce qui occasionne les accidens les plus graves, auxquels, souvent, les malades succombent.

Teigne muqueuse.

M.me C***, âgée d'environ trente-six ans, d'un tempérament sanguin et d'une bonne constitution, avait eu dans son enfance, une éruption teigneuse sur tout le cuir chevelu, accompagnée de l'engorgement

des glandes cervicales et qui dura pendant plusieurs années. Depuis cette époque, jusqu'à celle de son mariage, qui eut lieu à vingt-un ans, sa santé ne fut troublée que par une menstruation orageuse et tardive. Elle eut successivement, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, trois accouchemens naturels dont les suites furent des plus heureuses; mais, trois semaines environ après le dernier, au commencement de l'hiver de 1825, les lochies, qui coulaient encore, furent subitement supprimées par l'action d'un courant d'air froid auquel elle avait souvent l'imprudence de s'exposer. Quatre à cinq jours après cet accident, plusieurs petites pustules rougeâtres se manifestèrent derrière la tête et à la partie supérieure du cou. Elles se rompirent, laissèrent exhaler un fluide épais, muqueux qui, se concrétant par l'action de l'air, forma des croûtes d'un jaune verdâtre, d'une certaine épaisseur; leur chute laissait voir de petits ulcères rouges superficiels, qui, bientôt, se trouvaient recouverts par d'autres croûtes et plus épaisses et plus étendues. Cette éruption, accompagnée d'une vive démangeaison, augmentée encore par une énorme quantité de poux qui se manifestèrent presque spontanément, fit de rapides progrès et ne tarda pas à recouvrir tout le cuir chevelu. Les glandes du cou s'engorgèrent; plusieurs même acquirent le volume d'un œuf de pigeon; mais elles étaient absolument indolentes. La malade fut mise à l'usage des bouillons d'herbe, des *antilaiteux*, des purgatifs, des apozèmes *dépuratifs*, etc.

Après l'inutile et dangereux usage de ces moyens continués pendant deux mois, Mme C*** consulta le docteur Rougier qui lui conseilla l'emploi des bains de vapeurs : les deux premiers furent administrés par encaissement jusqu'au cou et composés avec la vapeur de sureau; dans les autres, on ajouta du soufre; et la tête, la face exceptée, fut également plongée dans la vapeur. Au dixième, les croûtes, en partie tombées, ne se renouvelaient plus; la démangeaison, d'abord calmée, cessa tout-à-fait; les glandes étaient à peine sensibles. Un voyage indispensable força Mme C*** à suspendre le traitement. Pendant quelques semaines que dura son absence, l'amélioration se soutint, sans toutefois faire beaucoup de progrès. A son retour, la malade reprit l'usage des bains de vapeurs qu'elle fut encore obligée d'interrompre au bout de six jours. Alors, toutes les croûtes étaient tombées et l'exsudation tarie. Il ne restait plus qu'un léger engorgement des ganglions lymphatiques du cou et quelques petits boutons épars sur le cuir chevelu. Elle revint quinze jours après; mais, comme elle était entièrement guérie, je ne crus pas devoir insister davantage sur les bains de vapeurs.

Remarque. Cette observation offre quelque intérêt en ce que, 1.° la teigne est assez rare après la puberté, surtout chez les personnes qui, comme Mme C***, peuvent se procurer toutes les commodités de la vie et dont les soins de propreté vont jusqu'aux plus minutieuses précautions; 2.° l'éruption était ici manifestement liée à l'état puerpéral qui détermine tou-

jours une sorte d'exubérance ou de diathèse lymphatique, et l'exsudation muqueuse dont le cuir chevelu a été le siége ne doit-elle point être considérée comme un moyen dont la nature s'est servi pour rejeter au dehors un fluide dont l'évacuation n'était pas encore terminée par d'autres voies?

Teigne humide.

Dans l'automne de 1825, un jeune homme de douze à quatorze ans, assez gros et d'un tempérament lymphatique, me fut adressé par le docteur Sautemouche, de Saint-Symphorien-le-Château, à l'effet de recevoir les secours fumigatoires qu'il avait conseillés contre une teigne muqueuse dont l'enfant était atteint depuis nombre d'années. Je l'examinai avec soin: le cuir chevelu était presque entièrement recouvert de croûtes d'un jaune fauve, de plusieurs lignes d'épaisseur, formant entre elles des crevasses ou fentes étroites d'où découlait un fluide muqueux et assez abondant. Le malade fut soumis à l'usage alternatif des bains de vapeurs soufrées par encaissement de tout le corps; des douches hydrosulfurées, dirigées sur la tête, et d'une boisson diaphorétique. Je fis couper les cheveux, et, dans l'intervalle des bains, exactement recouvrir la tête de linges et d'une coiffe de taffetas ciré. Dès les premiers jours, l'écoulement augmenta prodigieusement. Bientôt les croûtes tombèrent; la plupart ne se renouvelèrent plus et laissèrent à nu des ulcérations rouges, superficielles, rugueuses, dont le suintement était recueilli par plusieurs doubles de lin-

ge qu'on changeait trois ou quatre fois par jour. Il diminua bientôt, et au bout d'environ quarante jours de traitement, il était tari, les croûtes entièrement tombées, et le cuir chevelu, légèrement rouge, à peine humide dans quelques endroits. Je ne sais si ce jeune homme est guéri : j'avais prié le docteur Sautemouche de vouloir bien me donner cette observation, ou du moins quelques renseignemens à ce sujet ; mais ses occupations ne lui ont probablement pas permis de le faire.

Couperose.

M.me de F***, âgée de trente-cinq ans, d'une constitution nerveuse, très délicate et d'une extrême sensibilité, avait joui, jusqu'à la puberté, d'une santé parfaite ; à cette époque, elle éprouva quelques douleurs d'estomac qui la forcèrent à renoncer aux substances de haut goût et acides dont elle avait fait, jusqu'alors, sa principale nourriture. Mariée à vingt-un ans, elle eut successivement plusieurs enfans, et l'estomac devint plus irritable encore. La malade ne pouvait plus digérer que certains alimens et pris même en très petite quantité. L'usage de quelques remèdes, et surtout les eaux de Vichi, aggravèrent singulièrement son état : elle ne prenait plus que des alimens féculens, un peu de viande blanche et du laitage ; et encore après chaque repas éprouvait-elle un sentiment de malaise, de l'agitation et des bouffées de chaleur ; phénomènes qu'occasionnaient également la plus petite contrariété, la moindre surprise, ainsi que toute sensation un peu vive

de plaisir ou de peine. Quelques plaques rouges se développèrent irrégulièrement sur le visage, notamment sur le menton et les ailes du nez. Elles se couvrirent de petits groupes isolés de boutons durs élevés, accompagnés de démangeaison habituelle, quelquefois de vives cuissons, que la chaleur, le froid, les courans d'air, rendaient insupportables; les digestions devenaient de plus en plus difficiles; souvent M.me de F*** était obligée de se borner à quelques crêmes de grains ou à un peu de laitage pour toute nourriture; son état l'affectait vivement: elle était inquiète, chagrine, irritable à l'excès; elle évitait toute société et même celle de ses proches.

Des soins plus éclairés, l'habitation à la campagne où M.me prit trois années de suite le lait d'ânesse, et la cessation de tout remède à l'intérieur, rétablirent, en quelque sorte, les fonctions de l'estomac; mais l'éruption faisait toujours de sensibles progrès. Enfin, dégoûtée de l'inutile usage des lotions, des pommades et des applications de toute espèce, elle vint, dans le printemps de 1824, réclamer les secours plus efficaces de la méthode fumigatoire.

Lorsque je vis M.me de F***, le menton et une partie des joues étaient recouverts de croûtes d'un jaune clair et transparent, qui se détachaient aisément et laissaient voir de petits boutons, à large base, d'où sortait une gouttelette d'un fluide limpide qui formait bientôt une croûte nouvelle; la peau était rouge, tendue, la démangeaison excessive; mais à quelques insomnies près, et aux phénomènes nerveux, inhérens à sa constitution, elle

jouissait d'une santé passable. Je prescrivis douze sangsues au fondement et l'usage du petit-lait, puis quelques bains de vapeurs émollientes et sédatives. Le premier effet de ces moyens fut le retour du sommeil; bientôt l'agitation cessa, ainsi que le sentiment d'ardeur et de cuisson de la face. Dès ce moment, Mme de F*** conçut l'espoir de guérir, ce qui, joint à l'amélioration sensible de son état, produisit, sur son moral, le plus heureux changement. Je passai à l'usage des fumigations humides soufrées de tout le corps, alternées avec les douches de même nature, sur le siége du mal. Dès que l'irritation fut tout-à-fait dissipée, j'associai, à ces moyens, les bains de visage, d'hydro-sulfure de potasse, étendu d'eau tiède, dont je dégageai le gaz hydrogène sulfuré avec quelques gouttes d'acide sulfurique. Après un mois de traitement, il ne restait plus que quelques taches rouges qui n'ont pas tardé à disparaître entièrement par l'usage continué encore pendant une quinzaine de jours des lotions hydro-sulfurées, après lesquelles je faisais laver le visage avec la crême de lait ou une décoction mucilagineuse.

Mentagre.

M. M***, commis-négociant, âgé de vingt-sept ans, d'un tempérament sanguin bilieux, fort et bien constitué, ayant eu deux blennorrhagies dont il avait été parfaitement guéri, vit, quelque temps après son arrivée à Lyon, se manifester sur le menton une petite pustule qu'il enleva en se rasant. Il en survint bientôt plusieurs autres, et, au bout de quel-

ques semaines, le menton en fut totalement couvert. Cette éruption occasionnait un sentiment d'ardeur extrême et un prurit continuel ; le malade ne pouvait s'abstenir de se gratter, et enlevait les croûtes avec les ongles, ce qui déterminait une cuisson excessive, encore augmentée par les frottemens d'une ample cravate, et un suintement sanguinolent, qui, par sa dessication, se transformait en croûtes brunes et de plusieurs lignes d'épaisseur. Un pharmacien lui donna une pommade qui les fit tomber en peu de jours, et dessécha tout-à-fait les pustules ; mais la démangeaison devint intolérable, et il fallait toute la raison du malade pour qu'il ne se déchirât pas la peau avec les ongles. Malgré ces soins, l'usage de la pommade et des lotions calmantes, les pustules reparurent de nouveau, au bout de quinze jours. Ces divers points se recouvraient de larges plaques verdâtres, qui, par leur mélange avec une barbe noire et épaisse, donnait au malade un aspect si repoussant, qu'il n'osait plus sortir.

Un jeune chirurgien consulté prescrivit un traitement antisiphilitique sous l'influence duquel la maladie fit des progrès. Une inflammation vive s'empara de toutes les parties malades, et s'étendit dans les bronches et le gosier ; la respiration devint très gênée et la déglutition impossible. M. M***, sur le point d'attenter à ses jours, tant à cause de ses vives souffrances que du défaut absolu de ressources auquel il allait être réduit, réclama les soins du docteur Prunelle, qui rétablit bientôt le calme dans l'esprit de ce malheureux jeune homme, par l'as-

surance d'une guérison prochaine. Il fit d'abord cesser le traitement mercuriel, prescrivit l'usage interne des préparations sulfureuses, les topiques adoucissans, et, dès que les accidens inflammatoires furent diminués, les bains de vapeurs soufrés. Les deux premières fumigations diminuèrent sensiblement la douleur, le gonflement et la démangeaison. Après la sixième, les croûtes commençaient à tomber, et laissaient voir une peau rouge, mamelonnée, humide et dépouillée d'épiderme. Elle se couvrit de nouveau de légères écailles, qui tombèrent encore et ne se renouvelèrent plus. Au treizième bain, qui fut le dernier, il ne restait de cette douloureuse et dégoûtante maladie, qu'un peu de rougeur et d'inégalité à la peau. Il y a quatre mois que M. M*** a cessé le traitement, et la dartre n'a pas reparu.

Dartre pustuleuse.

M. Roux, homme d'affaires, âgé d'environ cinquante ans, brun, maigre, et d'un tempérament bilieux-sanguin, avait, sur le côté droit de la poitrine et du ventre, un exanthème qui offrait le plus souvent l'aspect d'une dartre squammeuse sèche, et n'occasionnait qu'une légère démangeaison. D'autres fois, il se manifestait une éruption considérable de petites pustules, sur un fond rouge et enflammé, qui suppuraient et se convertissaient en croûtes jaunâtres. Alors le malade souffrait beaucoup; les principales fonctions étaient sympathiquement troublées; il éprouvait tous les phénomènes qui caractérisent l'état fébrile : c'était une véritable crise qui

durait quinze à vingt jours, et se renouvelait deux ou trois fois par an, surtout lorsque M. Roux avait eu quelques peines morales, ou qu'il s'était livré à de grandes contentions d'esprit. Il avait eu, pendant presque toute sa vie, des dartres farineuses, que des lotions mucilagineuses, alkalines, faisaient disparaître, et auxquelles il faisait peu d'attention. Ce n'est que vers l'âge de quarante-quatre ans qu'il fut atteint de la maladie pour laquelle il vint, au bout de six ans, le 20 mars 1824, réclamer auprès de moi des secours plus efficaces que ceux dont il avait jusqu'alors fait usage. Il était dans le moment de ce qu'il appelait sa crise, c'est-à-dire que l'éruption aiguë existait dans toute sa force.

Je fis mordre vingt sangsues sur cette vaste surface enflammée, qu'on recouvrit ensuite de cataplasmes de riz et de farine de lin. Deux jours après, je commençai le traitement fumigatoire par les bains jusqu'au cou de vapeurs émollientes. Au cinquième, l'inflammation avait cessé, ainsi que la douleur; le malade dormait paisiblement, mangeait avec appétit, et digérait bien. Il ne restait plus que quelques plaques écailleuses, isolées, depuis l'aisselle jusqu'à la hanche, et un prurit incommode. Dans toute cette étendue, l'épiderme sec et rugueux tombait en desquamation par le moindre frottement. Alors je passai aux fumigations sèches soufrées, alternées avec les douches hydro-sulfurées, dirigées sur les parties malades. Après un mois de traitement, la peau avait repris son état normal, et la dartre était complètement guérie; mais environ huit mois après, à la suite

d'un excès de table, l'éruption aiguë se manifesta de nouveau avec tous les symptômes qui l'accompagnaient ordinairement. Appelé, dès le second jour, auprès de M. Roux, je prescrivis aussitôt des sinapismes sur les pieds et les jambes, l'application de sangsues sur la partie malade, que je fis ensuite fomenter et recouvrir de cataplasmes, puis l'usage des boissons délayantes. Au bout de huit jours, l'éruption était entièrement terminée; seulement la peau restait sèche et écailleuse. J'insistai sur les cataplasmes, et M. Roux ne tarda pas à recouvrer une santé parfaite, dont il a constamment joui jusqu'à ce jour.

Dartre scrophuleuse.

Observation recueillie par M. le docteur Ozanam, médecin du grand Hôtel-Dieu.

« Marie Hannequin, âgée de quinze ans, domiciliée aux Charpennes, près de Lyon, ouvrière en soie, non réglée, d'un tempérament éminemment lymphatique, avait eu depuis son enfance un engorgement des glandes du cou et des aisselles, accompagné d'une éruption exanthématique, au cuir chevelu, qui laissait écouler une quantité considérable d'ichor jaunâtre, d'une odeur nauséabonde. Cet écoulement et cette éruption cessèrent graduellement, il y a huit ans. Peu de temps après, la jambe et le bras gauche devinrent douloureux et enflés, et bientôt ils furent recouverts d'un exanthème herpétique qui occasionnait un prurit insupportable et de l'insomnie.

« Le 19 septembre, la malade entra dans ma salle. L'éruption occupait toute la partie interne et externe

du bras gauche, depuis l'épaule jusqu'au coude. Elle occupait d'autre part, toute la partie interne et postérieure de la jambe du même côté. La peau était d'un rouge violacé et parsemé de petites phlyctènes miliaires, remplie d'une humeur ichoreuse, jaunâtre et très âcre. Ayant fait recueillir la quantité d'une demi-once de cette humeur, j'en fis l'analyse; elle verdit le sirop de violette; l'acétate de plomb en précipita une partie en petits flocons blancs; je reconnus qu'elle était de nature alkaline, c'est-à-dire contenant de l'ammoniaque et une sérosité lymphatique.

« La malade fut mise à l'usage de la limonade cuite; elle prit quelques bains généraux comme préparatoires. Ensuite, je lui prescrivis pour tout remède, des bains de vapeurs humides soufrées, puis des fumigations sèches de gaz acide sulfureux, alternées avec les douches de vapeurs hydro-sulfurées, administrées dans l'établissement du docteur Rapou. Bientôt l'exanthème et la démangeaison diminuèrent d'intensité, et au quinzième jour de l'usage des vapeurs, ils étaient complètement disparu. Le sommeil était revenu, ainsi que l'appétit. Je gardai quelque temps Marie Hannequin pour m'assurer de la guérison, et elle sortit de l'hôpital parfaitement rétablie. »

Dartre croûteuse humide.

M.me P***, âgée d'environ cinquante-cinq ans, d'un tempérament lymphatique, d'une très bonne constitution, avait toujours joui de la meilleure santé jusqu'en 1815, époque de l'invasion. Elle eut alors de grands chagrins, et quoiqu'elle se trouvât à l'âge

critique, la cessation des menstrues ne fut troublée par aucun accident grave. Quelque temps après, M.me P*** éprouva, dans diverses parties du corps, des démangeaisons très vives, accompagnées de rougeurs à la peau, qui passaient et ne tardaient pas à reparaître. Une foule de moyens rationels furent vainement employés jusqu'en 1822. A cette époque, M.me P*** fut atteinte d'une péripneumonie intense, à la suite de laquelle un cautère fut ouvert au bras gauche. L'ancienne maladie fit de sensibles progrès; le bras enfla considérablement, et une éruption pustuleuse, de nature herpétique, se manifesta autour de l'exutoire. M.me P*** ne manqua pas d'attribuer à ce moyen l'accroissement de ses maux; aussi, s'empressa-t-elle de le supprimer six mois après son établissement. L'éruption s'étendit sur l'avant-bras et la main; elle occasionnait les plus vives douleurs. Environ un an après, une éruption semblable, qui se développa sur la main droite, envahit bientôt tout le membre jusqu'à l'épaule.

Le peu de succès obtenu des moyens ordinaires engagea le docteur Trolliet à lui prescrire l'usage des vapeurs. M.me P*** désespérait de guérir; ses deux bras étaient rouges, extrêmement engorgés, très douloureux, et presque entièrement recouverts de croûtes et d'un grand nombre de petites excoriations, d'où découlait une sérosité épaisse et très abondante. Je la prévins que, sous l'influence des premières fumigations, qu'elle commença le 17 février 1825, la tension de la peau, l'écoulement, et probablement la douleur, augmenteraient; ce qui

eut effectivement lieu après le quatrième bain de vapeurs de sureau, au point que le docteur Trolliet fit appliquer douze sangsues sur le bras et prescrivit des fomentations émollientes, moyens auxquels il fut plusieurs fois obligé de recourir pendant la première quinzaine du traitement. Le moindre contact sur de vastes et superficielles ulcérations, que la chute des croûtes laissait à nu, occasionnait les plus vives souffrances. Enfin, l'inflammation cessa, les bras se dégorgèrent, l'écoulement diminua, ainsi que la douleur. Les croûtes tombées se renouvelaient en partie; mais elles étaient plus minces, plus sèches, et la peau circonvoisine moins irritée. Nous passâmes dès lors aux fumigations soufrées humides. L'amélioration fit de très rapides progrès. Quelques douches de vapeurs hydro-sulfurées furent dirigées sur les bras; elles irritèrent un peu. Nous les cessâmes pour revenir aux bains humides soufrés, alternés avec ceux de vapeurs sèches, et nous prescrivîmes, à prendre tous les jours, un bain de bras dans l'hydro-sulfure de potasse, étendu de suffisante quantité d'eau tiède. Le 14 mars, M.me P*** avait pris quarante-six bains et trois ou quatre douches. Depuis l'épaule jusqu'au coude, les bras étaient entièrement dépouillés, et sur l'avant-bras et les mains il ne restait plus que quelques petites croûtes isolées. La démangeaison était à peine sensible, la douleur nulle; mais il y avait encore un peu de rougeur à la peau. M.me P*** fit une absence de quinze jours; le mieux se soutint. A son retour, elle prit encore une douzaine de fumigations soufrées. Le onze avril,

époque à laquelle nous avons cessé le traitement, M.me P*** était entièrement guérie, et a continué à jouir jusqu'à ce jour de la meilleure santé.

Remarques. Aucun remède interne n'a été employé pendant l'usage des bains. Je fais remarquer cette circonstance, parce que quelques médecins, qui ont conseillé, pour de semblables maladies, les secours de l'atmidiatrique concurremment avec d'autres moyens thérapeutiques, donnaient à ces derniers trop de part aux guérisons qu'ils ont obtenues.

Les dartres de ce genre sont les plus fréquentes; elles se manifestent le plus souvent sur les mains et les bras. J'en ai traité un grand nombre par la méthode fumigatoire, et presque toujours avec le même succès. Le cas précédent est celui où j'ai été obligé de continuer le plus long-temps l'usage des vapeurs.

Dartre croûteuse sèche.

M. C***, âgé d'environ trente-six ans, d'un tempérament bilieux et d'une constitution très irritable, portait depuis long-temps, sur la poitrine et les bras, des dartres croûteuses, occasionnant une démangeaison vive qui augmentait singulièrement pendant la nuit; elles étaient le résultat de petits boutons isolés qui se développaient spontanément. Après leur apparition, la peau circonvoisine devenait rouge, douloureuse, gonflée; cette inflammation se propageait au loin. Il y avait déjà plusieurs mois que cette maladie, traitée tour-à-tour par des médecins et des charlatans, faisait des progrès lents mais continus, lorsqu'à la suite de violens chagrins,

elle se manifesta sur le cou, la face et le cuir chevelu. M. C*** suivit encore, avec assez de persévérance, plusieurs traitemens méthodiques, et fit pendant long-temps usage des spécifiques les plus vantés. Moyens rationels, remèdes empyriques, furent également inutiles. Le docteur Montain, consulté en 1824, eut de fortes raisons de penser que cet opiniâtre exanthème était de cause siphilitique. Le malade fut, en conséquence, mis à l'usage des sudorifiques et des mercuriaux; sous l'influence de ces moyens, l'éruption ne fit plus de progrès, mais elle ne diminua point, et M. C*** était dans un état d'agitation remarquable: la langue d'ailleurs était rouge, l'estomac douloureux, le pouls fébrile. M. Montain substitua à ces moyens les délayans et les bains de vapeurs sédatives, qui calmèrent promptement le malade. Nous administrâmes alors les fumigations humides soufrées par encaissement de tout le corps. Les cheveux et les favoris étant rasés, les parties qui se trouvaient être le siége principal des dartres, étaient ainsi immédiatement exposées à l'action de la vapeur: les croûtes tombaient successivement; mais la peau restait rouge, tendue et douloureuse. Nous prescrivîmes les douches hydro-sulfurées; la douleur, et l'inflammation diminuèrent. Après cinq semaines de l'usage assez souvent interrompu de ces moyens, M. C***, se croyant guéri, cessa le traitement; mais, au bout de quelques mois, les croûtes reparurent, moins nombreuses, il est vrai, qu'auparavant. Le malade alla aux eaux de Charbonnières perdre un temps qu'il aurait dû plus uti-

lement employer, et il revint, ne pouvant mieux faire, réclamer les secours de la méthode fumigatoire, qui, seuls, pouvaient lui offrir un espoir fondé de guérison. Je le renvoyai auprès du docteur Montain, qui, après avoir calmé l'irritation par les délayans et les bains de vapeurs sédatives, fut d'avis d'employer les fumigations mercurielles. Elles furent régulièrement administrées pendant trois semaines. Au bout de ce temps, M. C*** était complètement guéri.

Dartre croûteuse.

Observation communiquée par le docteur Trolliet.

« M.me F***, âgée de vingt-deux ans, forte, bien constituée, et d'un tempérament sanguin nerveux, était depuis plusieurs années atteinte d'une éruption herpétique générale, qui consistait en de nombreuses plaques rouges, de douze à quinze lignes de diamètre, et recouvertes d'une croûte mince, sèche et de couleur grisâtre. La malade, qui avait la peau sèche et rugueuse, éprouvait habituellement un prurit incommode, et parfois une démangeaison vive, qui troublait son repos. Je lui prescrivis successivement l'usage du petit-lait, des boissons dépuratives, des bains liquides, du sirop d'hydro-sulfure de potasse, de légers purgatifs, des eaux de Charbonnières prises sur les lieux, dans la saison la plus favorable, et quelques évacuations sanguines.

« Pendant l'emploi de ces divers moyens, M.me F*** devint enceinte; elle eut une bonne grossesse et un heu-

reux accouchement. Son enfant, très bien portant, qu'elle voulut absolument nourrir, n'éprouva d'autre indisposition qu'un petit dépôt glandulaire au dessous d'une oreille, et plus d'un an après l'allaitement.

« La malade n'ayant éprouvé que quelques diminutions passagères de l'éruption, qui se montrait de nouveau avec la même intensité, je lui conseillai de recourir à l'usage des bains de vapeurs. Elle a pris environ quinze fumigations, d'abord humides, au sureau, puis sèches, soufrées. Dès les premiers jours, la transpiration s'établit, la peau acquit plus de douceur et de souplesse; bientôt les croûtes tombèrent; l'effet désiré fut obtenu, les dartres disparurent graduellement, et depuis cette époque (il y a environ cinq ans), M. F*** a constamment joui d'une bonne santé. »

Dartre rogoïde.

B***, de Vienne en Dauphiné, pâtissier, âgé de vingt-six ans, d'un tempérament sanguin bilieux, et bien constitué, eut, à l'âge de dix-huit ans, une gale très intense, qui fut subitement répercutée, et qui laissa après elle, tantôt un picotement, tantôt une vive démangeaison sur différentes parties du corps. Quelque temps après, il se manifesta sur la face une éruption de petites pustules rougeâtres, qui se dissipait au bout de quelques jours, et se développait de nouveau, surtout lorsque le malade avait fait un violent exercice, ou qu'il s'était exposé à une trop forte chaleur. Deux ans après, étant à

l'armée, il fut atteint d'une éruption miliaire, à laquelle succéda une sorte d'asthme, qui, résistant aux moyens de l'art, motiva sa réforme. De retour dans ses foyers, les fonctions des poumons se régularisèrent; mais B*** ayant repris sa profession de pâtissier, resta sujet à des bouffées de chaleur et à des picotemens de la peau qui augmentaient insensiblement de fréquence et d'intensité. Le bras et le dos des mains devinrent le siége d'une démangeaison telle, que le malade se les déchirait souvent en se grattant.

La peau de ces parties était turgescente, rouge, brûlante, sèche et rugueuse; elle se couvrit de petites pustules qui s'ouvrirent, et laissèrent à nu, surtout entre les doigts, des crevasses ou gerçures profondes. Le fluide qui en découlait était peu abondant, mais d'une telle âcreté, qu'il irritait, corrodait la peau, et provoquait un sentiment de cuisson et d'ardeur intolérable. Le malade, dans un état extraordinaire de malaise et d'agitation, ne pouvait plus se livrer au travail ni goûter le moindre repos, ou son sommeil était interrompu par l'intensité de sa douleur. Venu à Lyon, auprès de son frère, B*** réclama les soins du docteur Viricel, qui lui prescrivit les bains de vapeurs, dont il commença l'usage le 14 mars 1826.

Je fis d'abord administrer quelques fumigations de sureau soufrées. La première provoqua, dans les petites ulcérations, une douleur semblable à celle qu'aurait déterminée l'application d'un fer rouge; mais après le bain, le malade éprouva un sentiment

de quiétude et de bien-être qui dura pendant plusieurs heures. Le lendemain je fis diminuer la dose du soufre, et l'effet de la veille n'eut pas lieu. Au bout de quelques jours, la dartre avait changé d'aspect; plus de cuisson, plus de douleur, les bords des gerçures n'étaient plus élevés au dessus des tégumens, et le fluide, plus abondant, n'irritait plus la peau; les articulations des poignets, qui étaient raides et gênées dans leurs mouvemens, devinrent souples et mobiles. Au dixième bain, les croûtes étaient tombées, et les crevasses en partie cicatrisées. Quelques fumigations sèches soufrées et huit douches hydro-sulfureuses emportèrent jusqu'aux moindres traces de la maladie. Contre mon avis, B*** reprit trop promptement son travail; aussi la chaleur du four et l'action de la farine sur la peau rappelèrent l'inflammation et quelques gerçures, que six bains de vapeurs dissipèrent, cette fois, sans retour.

Dartre squammeuse sèche.

Pierre Corin, cultivateur, âgé de vingt-huit ans, d'un tempérament sanguin, eut, dans son enfance, de fréquentes éruptions dans différentes parties du corps, de boutons isolés qui se convertissaient en croûtes, tombaient et se renouvelaient au bout d'un certain temps. Le malade mangeait beaucoup, il exerçait toutes ses autres fonctions à merveille; aussi ne fit-on rien, jusqu'à l'âge de dix-sept ans, pour combattre l'éruption dont il était atteint : elle prit alors un caractère plus grave. Un sentiment de malaise général, avec vomissemens, frissons et autres

symptômes fébriles, précéda une éruption plus considérable que de coutume, et presque générale, de pustules rougeâtres, qui s'ulcérèrent et se convrirent de croûtes brunes, rondes, rugueuses et élevées, semblables à celles qui succèdent aux boutons de vaccine, et occasionnaient une grande démangeaison. Elles tombèrent, d'autres survinrent, mais en moins grand nombre et sans fièvre, et le jeune homme reprit de l'appétit, de la gaîté et ses laborieuses habitudes. On le mit cependant à l'usage des boissons *dépuratives*, des bains soufrés, des bains d'eau et d'un régime végétal. Ces phénomènes se sont renouvelés dans le même ordre, trois ou quatre fois, jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans; et toujours, sans plus de succès, on leur opposa les mêmes moyens. Mais à cette époque l'éruption changea de caractère; les croûtes devinrent plus larges, plus nombreuses, d'une couleur jaune-verdâtre, lisses, presque luisantes, et ressemblant à de grosses écailles. La démangeaison extraordinaire forçait le malade à se gratter jusqu'au sang, ce qui provoquait une cuisson beaucoup plus douloureuse, mais peut-être moins incommode, et la chute des croûtes. Alors les ulcérations rouges, superficielles, paraissaient reconvertes de petits mamelons, desquels découlait un fluide peu abondant, qui avait l'odeur de la farine échauffée, et formait, en se concrétant, de nouvelles écailles; toute la peau était sèche, rugueuse, et tombait en desquamation. Jusqu'en 1824, le malade employa une foule de moyens dont l'inutilité le détermina à venir auprès de moi solliciter les secours de l'atmidiatrique.

Après douze jours de l'usage méthodique des vapeurs, la transpiration s'était rétablie, l'épiderme ne se détachait plus, les croûtes étaient toutes tombées; il ne restait que des taches rouges, dont quelques-unes, cependant, se couvrirent d'une légère pellicule cornée que quelques fumigations firent tomber encore. Contre mon avis, Corin cessa le traitement; il se croyait guéri, et conserva pendant un an cette illusion flatteuse. Mais au bout de ce temps, les squammes reparurent, seulement sur les membres inférieurs et les côtés de la poitrine; la démangeaison était beaucoup moins vive, et la peau, sèche, il est vrai, n'était pas farineuse comme auparavant. Lorsque ses travaux le lui permirent, c'est-à-dire sur la fin de l'automne 1825, le malade vint réclamer des bains de vapeurs le même service qu'il en avait reçu l'année précédente; mais, cette fois, il les continua pendant quarante jours. Je l'avais mis à l'usage des boissons délayantes, et sur la fin du traitement, je lui prescrivis quelques légers purgatifs. A cette époque, la démangeaison avait complètement cessé, le sommeil était long et paisible, la peau exerçait toutes ses fonctions, et Corin jouissait d'une santé parfaite, qui n'a pas été altérée depuis.

Les dartres squammeuses sèches sont les plus difficiles à guérir. Plusieurs ont opiniâtrément résisté à la méthode fumigatoire, qui est, sans contredit, la plus efficace qu'on puisse leur opposer.

Psydracia.

J'ai eu plusieurs fois occasion de me convaincre que cette maladie, quelquefois incurable par les moyens ordinaires, cède le plus souvent à ceux de la méthode fumigatoire.

M. H***, négociant à Lyon, âgé d'environ quarante ans, d'un tempérament sanguin et d'une très forte constitution, fut atteint d'une éruption psydraciée derrière les genoux, sur les aines, le haut des cuisses, le scrotum et le périnée, qu'il attribuait à de vives inquiétudes et à l'exercice forcé du cheval, continué pendant dix-huit mois. Ces diverses parties étaient enflammées, humides, et recouvertes de petits boutons serrés, durs, pointus, occasionnant une démangeaison extrême et une cuisson intolérable.

Depuis plus de quatre ans M. H*** n'avait inutilement opposé à cette maladie que des bains liquides, des lotions calmantes, et le régime, lorsqu'il se détermina à réclamer les secours de l'art. Le docteur Morel, appelé à lui donner des soins, après avoir employé sans résultats les moyens les plus énergiques, conseilla un traitement fumigatoire, dont il me confia la direction. Quatre bains à mi-corps de vapeurs au sureau, et vingt douches hydro-sulfurées, dirigées sur les parties malades, ont suffi pour guérir cette affection, qui depuis 1824 ne s'est pas reproduite.

Dartre d'origine siphilitique.

M. Théodore N***, de New-York, âgé d'environ trente-trois ans, portait, au haut des cuisses

et sur le scrotum, une éruption, ou plutôt une tache unie, mate, de couleur fauve, sans aucun suintement, mais déterminant une démangeaison vive, et quelquefois une cuisson insupportable. Elle avait succédé à une affection siphilitique méthodiquement traitée. M. N*** employait depuis long-temps, tant en Amérique qu'en France, où ses affaires l'appelaient chaque année, une foule de moyens, notamment les sudorifiques et les mercuriaux, qui ne lui avaient procuré aucun soulagement, lorsque, dans l'automne de 1824, il consulta, à Marseille, le docteur Sigault, qui lui conseilla de venir dans mon établissement, suivre, sous ma direction, un traitement fumigatoire. M. N*** alla passer quelques mois en Suisse, d'où il revint à Lyon, le 10 mars 1825, employer les moyens qui lui avaient été prescrits. Les bains soufrés, administrés régulièrement matin et soir pendant quinze jours, furent absolument sans effet. Alors j'employai les fumigations de cinabre, alternées avec les douches hydrosulfurées, et à l'intérieur, la décoction de salsepareille et les pastilles de calomélas. Bientôt la démangeaison diminua, et l'éruption changea de caractère; elle devint inégale, rugueuse dans quelques endroits, humide dans d'autres, et sur plusieurs points de sa vaste surface, la peau reprit sa couleur et son état naturels. L'amélioration alla toujours croissant, et au premier mai, époque à laquelle je fis cesser le traitement, la maladie était entièrement guérie. M. N*** m'a écrit quinze mois après; l'éruption n'avait pas reparu.

Éruption anomale.

M. F***, militaire de haut grade, âgé de quarante-cinq à cinquante ans, américain d'origine, tempérament bilieux, forte constitution, peau brune et basanée, cheveux noirs, courts et crépus, portait depuis nombre d'années sur la partie interne et supérieure des cuisses, ainsi que sur le scrotum et le périnée, une éruption que je n'ai encore vu décrite nulle part. Elle consistait en une vaste tache noire, à peine élevée au dessus du niveau de la peau, qui descendait en rayonnant dans tous les sens, et dont la surface, très douce et comme villeuse au toucher, était semblable à la pellicule extérieure d'une truffe, ou plutôt, grenue et luisante comme du marroquin. Sa couleur, d'un noir d'ébène dans le haut, s'éclaircissait insensiblement en descendant jusqu'au dessous du tiers supérieur des cuisses. Remèdes internes de toute espèce, lotions, bains, pommades, eaux thermales, avaient échoué contre cette singulière maladie, qui, au reste, était stationnaire depuis quelques années, et n'occasionnait d'autre malaise qu'une assez vive démangeaison. M. F*** était en conséquence résigné à en abandonner la guérison à la nature; il ne lui opposait plus que les soins de propreté et les précautions de l'hygiène, lorsque, se trouvant à Lyon en 1824, il voulut cependant essayer si la méthode fumigatoire lui serait plus utile que les autres moyens de l'art.

Il commença le traitement dans le mois de mai, par quelques bains entiers de vapeurs au sureau, comme

préparatoires; puis je lui fis administrer, tous les matins, une douche de vapeurs hydro-sulfurées, et tous les deux jours, une fumigation sèche soufrée, à mi-corps, en sortant de la douche. Ces moyens ont été continués avec assez de régularité pendant un mois et demi. Au bout de trois semaines, près de deux pouces dans toute la circonférence de l'espèce d'éventail que formait l'éruption, c'est-à-dire près de la moitié de la surface, était guérie. A la fin du traitement, le périnée et une petite partie de la peau du scrotum présentaient encore un aspect granulé, mais d'une teinte beaucoup moins foncée. Tout porte à croire que cette espèce d'exanthème, dont la cause et la nature me sont tout-à-fait inconnues, est entièrement guérie.

PARALYSIES.

Les observations des différentes espèces d'affections nerveuses, traitées par les vapeurs, et que je compte publier, paraîtront, dans les prochains numéros des Annales de la Méthode fumigatoire, celui-ci excédant le volume que je m'étais proposé de lui donner; je me bornerai, pour le moment, à renvoyer au chapitre que j'ai consacré à cette classe de maladie dans le second volume de mon Traité, et notamment aux considérations générales. Mais, comme les lésions morbides de la moëlle épinière, presque ignorées autrefois, et qui sont la source d'une foule d'affections souvent attribuées à d'autres causes, commencent à fixer l'attention des médecins depuis qu'un examen plus approfondi de cet organe a fait connaître l'in-

fluence qu'il exerce sur toute l'économie, je ne puis me dispenser de consigner ici plusieurs observations de paralysies qui pourront peut-être jeter quelque jour sur cette importante matière.

Paralysie des membres, suite d'une inflammation du cerveau et de la moële épinière.

M.me Courtenelle, âgée d'environ vingt-quatre ans, grande, forte et bien constituée, avait toujours joui d'une bonne santé, lorsqu'à la suite de violens chagrins, elle éprouva une phlegmasie aiguë des viscères du bas-ventre et principalement de l'estomac. Cette maladie, accompagnée de symptômes très graves, notamment de délire prolongé et autres phénomènes cérébraux, après avoir exposé M.me Courtenelle aux plus grands dangers, prit enfin, au bout de quelques semaines, une marche chronique et dura ainsi pendant plus de six mois. A peine les fonctions digestives commençaient à se rétablir, que la sensibilité et la faculté contractile diminuèrent progressivement dans les membres supérieurs, au point qu'au bout de deux mois, la malade ne pouvait presque plus s'en servir. Bientôt les pieds s'engourdirent, ainsi que les jambes et les cuisses, et perdirent aussi, dans l'espace de quelques semaines, le sentiment et le mouvement.

Les soins éclairés du docteur Sénac eurent pour résultat le rétablissement assez prompt de l'influence nerveuse, mais dans les bras seulement, et la paralysie complète des membres inférieurs a constamment résisté à tous les moyens qu'il a dirigés contre elle.

Après avoir vainement employé, pendant plus d'un an, les secours ordinaires de la thérapeutique, M. Sénac crut devoir recourir à ceux de la méthode fumigatoire.

Lorsque Mme Courtenelle est venue se fixer dans mon établissement, le 17 novembre 1825, elle jouissait d'ailleurs de la meilleure santé; seulement les membres inférieurs jusqu'au haut des cuisses, étaient complètement paralysés, quoique nullement amaigris, et lui semblaient être d'un poids énorme. Deux bains généraux de vapeurs aromatiques suivis de frictions sur les parties malades, lui ont été administrés comme préparatoires; puis elle a été soumise à l'usage des douches hydro-sulfurées, dirigées matin et soir pendant trois quarts d'heure, et à une haute température, sur les lombes et jusqu'à chaque pied, sur tout le trajet des nerfs sciatiques. Elle éprouva d'abord une amélioration sensible. Les cuisses devinrent le siége d'un engourdissement semblable à celui qui s'était manifesté dans le début de la maladie; il ne précéda que de quelques jours le retour du sentiment. Après un traitement de moins de deux semaines, Mme Courtenelle est sortie de mon établissement, et a cessé l'usage des vapeurs qu'elle aurait dû continuer encore. Néanmoins à cette époque, elle pouvait déjà, soutenue par deux personnes, faire quelques pas. Mais en marchant, elle élevait beaucoup la jambe; et le pied tremblottant ne se plaçait jamais dans l'endroit où elle avait l'intention de le poser; phénomène que j'ai constamment observé dans ces cas et que je crois caractéristique des paralysies occasion-

nées par une lésion de la moëlle épinière. Deux mois après, et sans avoir fait usage d'aucun remède, M.me Courtenelle marchait avec facilité, seulement les pieds ont resté long-temps engourdis; et, même aujourd'hui (25 janvier 1827), ils ne jouissent encore que d'une sensibilité très obtuse.

« *Paralysie, suite d'une fièvre cérébrale guérie par les bains et les douches de vapeurs sulfureuses*, par le docteur Sainte-Marie.

« M.lle Sophie F***, institutrice, âgée de trente-un ans, d'un tempérament faible et délicat, sujette à de violentes coliques aux approches des périodes menstruelles, éprouva, en février 1823, une fièvre cérébrale dont les principaux symptômes furent une vive douleur de tête, un délire passager, des paroxysmes renouvelés deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures, un abattement extrême des forces, un abattement moral plus grand encore et des vomissemens sympathiques tels, que toutes les boissons, même les plus légères, étaient rejetées, et que l'estomac gardait à peine quelques gorgées d'eau acidule gazeuse, ou d'eau pure, frappée de glace, et quelques cuillerées d'une potion composée d'eau commune et d'une petite quantité du laudanum liquide de Sydenham. La malade parut mieux le vingtième jour de sa fièvre; mais elle n'entra en convalescence que le vingt-huitième, et cette convalescence fut pour elle le commencement d'une nouvelle maladie non moins grave que la première. Le pouls était à la fois très petit, très faible et très fréquent; à part la fréquence

du pouls, on n'observait pas les autres symptômes qui caractérisent généralement l'état fébrile, tels que la chaleur, la soif et la céphalalgie. Les membres supérieurs étaient agités par un tremblement si fort, que la malade n'aurait pu porter elle-même à sa bouche quelques alimens légers dont je lui avais permis l'usage; mais, ce qu'il y avait de plus remarquable, c'était une paralysie presque complète: la malade ne pouvait se tenir debout sans être soutenue par deux personnes. Tel était l'état de M.lle F*** au commencement de mars.

« Je ne vis là qu'un défaut d'influence nerveuse, sans me rendre un compte bien exact des changemens organiques ou purement vitaux que devaient éprouver la moëlle et ses membranes, pour le produire. Des débilités semblables, bornées quelquefois à un seul organe et d'autres fois étendues à plusieurs, ne sont point rares après des fièvres de mauvaise nature, qui ont duré long-temps, et qui ont frappé d'une atonie profonde ces deux centres sensitifs si importans, le cerveau et la moëlle épinière. D'après ces vues, j'indiquai un traitement tonique, stimulant et antispasmodique. Il produisit un bien remarquable; mais la malade ne se trouva que soulagée; elle désira des remèdes plus actifs. C'est alors que je l'engagai à se faire transporter chez M. Rapou, et à se fixer dans son établissement pour y suivre un traitement régulier et méthodique par les bains et les douches de vapeurs sulfureuses. Ce conseil fut suivi; pendant quarante-cinq jours environ, la malade prit un grand nombre de bains et un

plus grand nombre de douches. Elle est sortie, au bout de ce temps, dans un état très avancé de guérison, qu'aucune rechute n'a troublée. M.lle Sophie F*** jouit depuis long-temps d'une parfaite santé; elle a même acquis un embonpoint qu'elle n'avait pas avant sa maladie. »

Lorsque M.lle Sophie F*** est entrée dans mon établissement, le 1.er avril 1824, elle ne pouvait se servir de ses jambes, ni s'aider de ses bras; elle n'éprouvait toutefois aucune douleur dans ses membres; seulement elle ressentait habituellement, dans les pieds et les mains, une sorte de pesanteur, d'engourdissement, à peine sensible lorsqu'elle était couchée. Les impressions fournies par le tact étaient très obscures; la malade ne pouvait reconnaître par ce moyen les principales qualités des corps. Lorsqu'elle était debout, fortement soutenue ou plutôt portée par deux personnes, elle élevait les jambes avec difficulté; celles-ci étaient tremblantes, convulsives, et les pieds, irrégulièrement agités en tout sens, retombaient au hasard sur le sol. M.lle Sophie F*** attribuait la maladie, dont la paralysie était le résultat, à de violens chagrins dont elle conservait encore le douloureux souvenir: elle était triste, rêveuse, inquiète, quoique d'un caractère vif et naturellement enjoué.

Nous fîmes d'abord administrer quelques bains par encaissement de vapeurs sulfureuses, puis des douches de même nature le long du rachis. Ces moyens, employés absolument seuls, opérèrent en très peu de jours un soulagement extraordinaire:

M.[lle] Sophie F*** pouvait se tenir debout et, seulement aidée d'un bras, faire, sans beaucoup de difficulté, quelques pas dans sa chambre. L'amélioration de sa santé, jointe à d'agréables distractions que lui procurait la société des autres pensionnaires de l'établissement, apportèrent aussi à son état moral un changement remarquable : elle devint bientôt plus causante, plus expansive, elle prenait part à la conversation, qu'elle recherchait et animait souvent par beaucoup de gaîté et d'aimables saillies. Au bout de trois semaines, elle commençait à marcher seule, et montait au premier étage, sans autre soutien que la rampe de l'escalier. A cette époque, elle eut assez de force et de courage pour faire un voyage d'agrément à Trévoux, d'où elle revint, après quelques jours, reprendre son traitement fumigatoire, qui a été régulièrement continué jusqu'au 14 mai.

Paralysie avec hypocondrie.

M. H.***, ancien militaire, âgé de quarante ans, d'un tempérament sanguin, avait éprouvé de grandes disgraces et de profonds chagrins, que prolongèrent pendant quelques années la perte successive de plusieurs personnes qui lui étaient chères, lorsque ses affaires l'appelèrent à Lyon, dans le courant de janvier 1824. Il y avait déjà quelque temps que la peau était devenue sèche et aride, qu'il éprouvait quelques frissons fugaces, que l'estomac n'exerçait plus régulièrement ses fonctions, et qu'une sorte d'accablement et de lassitude se manifestait après le plus léger exercice. Dans sa profonde mé-

lancolie, M. H.*** voyait avec indifférence dépérir sa santé, et ne voulait rien faire pour prolonger une existence qui lui était à charge. Bientôt il éprouva dans les pieds et les mains, un engourdissement incommode avec diminution de la sensibilité. Cette lésion du sentiment et du mouvement s'étendit insensiblement à la jambe et envahit, dans l'espace de deux mois, la totalité des membres abdominaux. Le contact direct de la main sur la cuisse occasionnait une sensation analogue à celle qu'il aurait déterminée si un corps mince eût été interposé entre ces deux parties. Dès le commencement de cette maladie, il se manifesta sur le menton une éruption confluente de boutons d'un rouge violet, qui se convertirent bientôt en croûtes jaunâtres d'une ligne d'épaisseur.

Les progrès lents mais continuels de cette affection, autant que les puissantes sollicitations des amis et des parens de M. H***, le décidèrent enfin à réclamer les secours de l'art. Le docteur Bouchet, qu'il consulta, conseilla les bains de vapeurs et m'adressa en conséquence le malade. Je lui fis d'abord administrer quelques bains, par encaissement, de vapeurs humides aromatiques; la transpiration ne tarda pas à s'établir, et le soulagement fut remarquable: puis, je passai à l'usage des douches hydro-sulfurées, dirigées sur toute l'étendue de la colonne vertébrale et des membres inférieurs. Pendant leur action, on pratiquait de fortes frictions sur ces différentes parties; et, immédiatement après, je faisais plonger le malade dans un bain de vapeurs sèches soufrées.

Ce traitement fut continué pendant trois semaines; au bout de ce temps, l'éruption était entièrement dissipée, et M. H*** avait recouvré toute la force et l'agilité dont il jouissait avant sa maladie.

Paralysie des extrémités inférieures.

Observation recueillie par M. le docteur Ozanam.

« François Schlosser, de Strasbourg, âgé de dix-neuf ans, fit une chute sur les reins en descendant dans une cave, au mois de juin de l'année 1824. Dès lors, douleurs pongitives dans la région lombaire et le long de l'épine dorsale, paralysie des extrémités inférieures, et urines involontaires. On fait mordre des sangsues; on applique des cataplasmes émolliens; on prescrit des bains, des frictions, des vésicatoires; on brûle des moxas; et, sous l'influence de ces secours employés pendant un mois, la maladie fait des progrès.

« Entré le 16 juillet dans la salle des Hommes fiévreux, au n.° 118, il présente les symptômes suivans : les cuisses et les jambes ont maigri considérablement; le mouvement y existe encore, mais le malade ne peut se tenir debout ni marcher; sentiment de lassitude dans la région sacro-lombaire, mais aucune douleur dans ces parties quand le malade est couché; il ne peut se tenir assis que momentanément. Du reste, point de fièvre; l'appétit est bon, la digestion régulière, le sommeil naturel et paisible.

« Je prescrivis des douches de vapeurs humides

aromatiques sur la région affectée, puis des bains de vapeurs sèches aromatiques et sulfureuses à mi-corps. Au bout de huit jours, le malade acquiert des forces. Continuation de ces moyens énergiques, administrés, dans l'établissement du docteur Rapou, de deux jours l'un; et, dans le jour de repos, je fis frictionner fortement la colonne vertébrale avec le liniment volatil camphré, puis avec l'éthérat d'opium.

« Les membres inférieurs reprennent de la nourriture et de la force; le malade se met insensiblement à marcher; il peut bientôt aller seul dans l'établissement fumigatoire. Il est sorti, le 22 août, parfaitement guéri. »

Parmi les autres observations que j'ai recueillies de paralysies résultant d'une lésion morbide du nerf spinal et traitées par les vapeurs, dont la plupart prouvent évidemment, dans ces cas, l'efficacité de ce moyen thérapeutique, il en est cependant deux qui lui ont résisté.

Un homme de quarante ans, fort et robuste, bateleur de son métier, éprouva tout-à-coup, en faisant des tours de forces sur la place, une vive douleur dans les lombes, qui se propagea bientôt tout le long de l'épine. A cette douleur qui persista plusieurs mois à un certain degré de violence, succéda la presque paralysie des bras et l'impotence absolue des membres inférieurs. Il y avait près d'un an qu'il était dans cet état, contre lequel on avait inutilement employé une foule de moyens, lorsqu'il entra à l'hôpital, d'où il me fut envoyé (j'ai oublié de noter de quelle salle et par quel médecin), dans le

courant de l'automne 1823. Les bains, et surtout les douches de vapeurs aromatiques et sulfurées, lui ont été administrés avec beaucoup de soins et absolument sans succès. Il est vrai qu'il n'est pas venu régulièrement, et que, pendant le trajet assez long de l'hôpital à mon établissement, dans une saison habituellement froide et humide, le malade, à peine enveloppé de sa robe, les jambes le plus souvent nues et dans une chaise découverte, était sans cesse exposé aux vicissitudes atmosphériques.

Le sujet de la seconde observation, est M. B*** de La B***, âgé de trente-trois ans, d'un tempérament bilieux, d'une très faible constitution, et d'un caractère mélancolique, inquiet et irrésolu. À la suite de quelques écarts de régime, il éprouva des douleurs céphaliques très intenses, qui disparurent pour se fixer dans la région lombaire. Bientôt, sans aucune diminution dans la douleur, que le repos seul soulageait, les membres inférieurs ont été frappés d'une faiblesse telle, que le malade ne pouvait se tenir debout ni marcher pendant le court espace de vingt minutes. Il y avait environ deux ans que cet état morbide était stationnaire; seulement depuis dix mois le malade souffrait un peu moins, digérait et dormait passablement; mais il gardait le lit. Le docteur Janson, ayant vainement employé les secours ordinaires de l'art, crut devoir recourir à ceux de l'atmidiatrique; et M. B*** vient, le 7 juillet 1826, se fixer dans mon établissement. Mais, au bout de huit jours, il en sortit, après avoir pris cinq ou six bains ou douches de vapeurs de très peu de durée, dont on ne

pouvait raisonnablement attendre aucun résultat. Aussi, malgré les soins éclairés de son médecin, est-il toujours dans la même situation.

Remarques. Ce dernier fait, qu'on ne peut regarder comme un insuccès, prouve seulement que, si, dans quelques cas on n'obtient pas de la méthode fumigatoire tous les avantages qu'elle promet, on doit l'attribuer à l'inconstance et à l'aveugle prévention des malades.

Je m'abstiendrai, comme je l'ai dit au commencement de cet article, d'entrer dans aucun détail historique au sujet des lésions organiques ou purement vitales de la moëlle de l'épine; d'ailleurs, comme le fait très judicieusement observer M. le docteur Janson dans son compte rendu de 1822, quoique nous soyons portés à croire que beaucoup de maladies dont on ne peut assigner le vrai caractère ni le siége immédiat, aient leur source dans le prolongement rachidien ou dans les membranes qui l'enveloppent, on ne peut néanmoins déduire de l'observation d'un petit nombre de faits, que quelques notions trop générales. Mais, ces notions générales, éclairant et dirigeant la marche de l'observateur, conduisent à des résultats plus positifs, quelquefois à la découverte des causes immédiates, et souvent à des conséquences pratiques du plus haut intérêt. Aussi, en attendant que les travaux de nos contemporains viennent répandre quelques nouveaux jours sur cette matière, que la plupart des paralysies soient essentielles ou dépendantes d'une affection quelconque du nerf spinal, toujours est-il que

les douches de vapeurs toniques ou hydro-sulfurées, méthodiquement dirigées sur la colonne vertébrale, sont jusqu'à présent un des moyens les plus efficaces qu'on puisse leur opposer.

Le docteur Paganini, dans son magnifique Institut sanitaire d'Oleggio, près de Turin, a traité, avec beaucoup de succès, des phlegmasies de la moëlle épinière, et conséquemment des paralysies et autres maladies qui en sont le résultat constant. Les principaux moyens qu'il emploie, sont les bains liquides saturés de substances cyanogénées et stupéfiantes auxquels il associe constamment les saignées générales ou locales et les délayans; et, lorsque l'irritation inflammatoire est diminuée ou détruite, il a recours aux boissons et autres remèdes purgatifs, au sirop hydro-cyanique, etc.

Ce traitement doit être continué pendant quatre ou cinq mois, et la durée de chaque bain, prolongée dans certains cas huit ou dix heures. Pour en assurer le succès, il faut établir un ou plusieurs cautère ou sétons dans le voisinage de l'épine, dont la suppuration doit être entretenue pendant des années. Les convalescens sont en outre long-temps assujettis à un régime rigoureux.

MALADIES DE L'OREILLE.

Dans quelques maladies de l'oreille, et surtout dans les inflammations du conduit auditif, on emploie les vapeurs avec beaucoup d'avantages. On les dirige alors au moyen d'une conque disposée à cet effet, et que j'ai décrite ailleurs. Certaines diminu-

tions de l'ouïe, ou surdité plus ou moins complètes, trouvent aussi quelquefois, dans la méthode fumigatoire, d'utiles secours.

Dyscousie ou Surdité.

Observation communiquée par le docteur Brachet.

« M.me M***, âgée de trente-six ans, mère de plusieurs enfans, d'une constitution nerveuse, et conséquemment sujette à tous les petits maux qui en sont inséparables, fut, à l'âge de trente ans, atteinte d'un rhumatisme vague, qui parcourut successivement, et à des époques plus ou moins éloignées, toutes les parties du corps. Les eaux d'Aix, qu'elle alla prendre en 1822 et en 1823, la soulagèrent un peu; mais après le dernier voyage, elle prit un coup d'air qui lui fit éprouver pendant douze jours des douleurs excessives à la tête et au cou, auxquelles succédèrent bientôt celles du rhumatisme, qui se fixa dès lors sur ces parties. L'ouïe devint dure et de plus en plus difficile, au point qu'au bout de six mois la malade n'entendait presque plus; mais cette dyscousie, bien que constante, variait d'intensité suivant la température de l'atmosphère et le changement des saisons. Les douleurs parcoururent de nouveau ces différentes parties du corps, sans modifier en aucune manière la lésion des fonctions de l'oreille, et ces deux maladies suivirent une marche isolée et indépendante. M.me M*** fit un troisième voyage à Aix, qui la guérit presque complètement de l'affection rhumatique; mais la dyscousie per-

sista, et s'accrut même au point que parfois l'audition paraissait être tout-à-fait anéantie. Pendant un an, tous les moyens imaginables furent inutilement employés.

« Les douleurs se manifestèrent de nouveau, mais seulement à la tête; elles devinrent à peu près continuelles, et augmentaient toujours aux moindres changemens atmosphériques. La surdité était presque complète, et la sensibilité des nerfs était tellement exaltée, que la moindre émotion faisait éprouver à la malade une agitation extrême et d'excessives souffrances. Le peu de succès obtenu jusqu'à ce jour des ressources ordinaires de l'art, me détermina à lui conseiller l'usage des bains de vapeurs humides émollientes.

« Le premier fut administré par encaissement jusqu'au cou, et probablement à une température trop élevée, puisqu'il accéléra la circulation au point que la face devint rouge et la tête douloureuse. Le malaise persista plusieurs jours, et dégoûta pour le moment la malade de ce moyen. Cependant, le calme rétabli, les douleurs étaient moins vives qu'auparavant; M.me M*** reprit confiance aux bains de vapeurs, et je lui en proposai de nouveau l'usage. Mais, pour éviter les inconvéniens occasionnés par le premier, je les lui prescrivis seulement à mi-corps, à une douce chaleur et de deux jours l'un. J'espérais ainsi obtenir une puissante révulsion et un effet calmant sur tout le système nerveux. Mon attente ne fut point trompée : les vapeurs sédatives, administrées de cette manière, opérèrent cette double mé-

dication ; et, sous l'influence de cet agent thérapeutique, continué pendant trente-six jours, la malade voyait progressivement ses maux diminuer. Les douleurs de tête ont disparu, l'ouïe s'est rétablie dans son état naturel, et maintenant M.me M*** se porte mieux que jamais.

« Si l'on voulait se permettre quelques réflexions, les questions se présenteraient en foule, autant sur la nature de la maladie que sur la manière d'agir des bains de vapeurs, pour opérer cette double cure, et des douleurs de tête et de la dyscousie. »

MALADIES DES ARTICULATIONS (1).

De nouvelles recherches sur les affections de ce genre offriraient sans doute beaucoup d'intérêt, mais elles ne seraient vraiment utiles qu'autant qu'elles conduiraient à la découverte de moyens plus propres à les prévenir et à les combattre que ceux qu'on leur a opposés jusqu'à ce jour. Ainsi, sans entrer dans les considérations générales que ce sujet semblerait exiger, je me chargerai de la partie la plus essentielle de ce travail; et, en faisant connaître les avantages de l'atmidiatrique dans le traitement des phlegmasies, des engorgemens lymphatiques et des tumeurs blanches articulaires, j'atteindrai plus tôt et plus sûrement le but qu'on se serait peut-être vainement proposé.

Ces maladies très fréquentes sont la source de la

(1) Il ne sera pas question dans cet article, du rhumatisme articulaire, de la goutte, dont j'ai parlé plus haut, ni des hydropisies synoviales, que je serai obligé de renvoyer à un prochain numéro.

plupart des mutilations, des ankyloses et autres infirmités incurables, plus ou moins douloureuses, plus ou moins incommodes, qui attristent le philanthrope et fatiguent de tout côté ses regards.

Lorsque les articulations des membres avec le tronc deviennent le siége de lésions organiques rebelles aux moyens ordinaires de l'art, elles entraînent nécessairement la perte des malades; tandis que celles des différentes parties des membres offrent encore la douloureuse ressource de l'amputation. Mais avec ce que l'opération ne réussit pas toujours, quelle triste ressource, pour sauver la vie, que la perte d'un membre! Le moyen à l'aide duquel on peut le plus efficacement prévenir des maladies dont les conséquences sont si funestes, et souvent même les guérir lorsqu'elles sont incurables par d'autres méthodes, a bien quelques droits à l'attention des médecins et à la reconnaissance publique.

J'ai recueilli un très grand nombre d'observations de maladies articulaires traitées par la méthode fumigatoire; toutes constatent que, si les vapeurs ne les guérissent pas toujours, on ne peut du moins opposer à ces lésions des moyens plus efficaces.

Engorgement lymphatique de l'articulation de l'épaule avec gonflement de la tête de l'humérus.

Trois semaines après son deuxième accouchement, dont les suites avaient été des plus heureuses, M.me F***, âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament lymphatique et d'une très bonne constitution, éprouva de vives douleurs dans l'épaule gauche. Les lo-

ches se supprimèrent, et l'articulation devint bientôt le siége d'un gonflement inflammatoire considérable, qui se dissipa presque entièrement, ainsi que la douleur, après l'usage des sangsues, des cataplasmes émolliens et des révulsifs. L'écoulement puerpéral reparut, mais beaucoup moins abondant qu'auparavant. Au bout d'un mois, la douleur, qui s'était fixée dans la jointure, accrut d'intensité; elle gênait les mouvemens et troublait le sommeil. L'épaule acquit insensiblement plus de volume.

J'eus occasion de voir M.me F*** dans le courant de l'été 1824. Sa maladie, qu'elle attribuait à un *chaud et froid*, datait d'environ huit mois. Le moignon de l'épaule malade était manifestement plus gros que l'autre, et saillant en dehors; la moindre pression directe, le moindre choc sur le coude, occasionnaient de vives douleurs; les mouvemens du bras en arrière et en dehors étaient absolument impossibles. On sentait entre les doigts portés en arrière sous l'aisselle, en devant sous l'apophyse acromion et à travers les capsules articulaires engorgées, une tumeur dure qui semblait être formée par la tête gonflée de l'humérus. M.me F*** avait eu son retour de couches, et ses évacuations périodiques étaient régulières.

On avait tour-à-tour employé contre cette maladie des cataplasmes émolliens, des frictions résolutives, des vésicatoires et autres applications irritantes, force *dépuratifs*, purgatifs, *antilaiteux*, et enfin un large cautère. On ne voyait plus d'autres ressources que d'envoyer M.me F*** aux eaux, d'où elle serait, comme tant d'autres, revenue plus malade, lorsque,

fatiguée de l'inutilité de tous les remèdes, et ne voulant pas tenter la chance de ce dernier, elle vint réclamer mes soins le 3 septembre de la même année.

Je commençai par faire couvrir le moignon de l'épaule de vingt sangsues, pendant l'action desquelles j'eus le soin de maintenir une forte révulsion sur les pieds et les jambes. Je ferai observer en passant que, lorsqu'on néglige cette précaution, il est rare, à moins que l'affection ne soit des plus chroniques, que l'on n'augmente pas la fluxion par l'application des sangsues sur le siége du mal. Lorsqu'elles eurent cessé de couler, je fis entourer l'épaule de cataplasmes de farine de seigle et de lin, arrosés d'eau végéto-minérale. On continua pendant toute la journée du lendemain les applications résolutives, et la douleur était beaucoup diminuée. Alors je prescrivis quelques bains par encaissement, de tout le corps, de vapeurs au sureau; ils provoquèrent une abondante transpiration, et régularisèrent les fonctions de la peau, qui était habituellement froide et sèche; puis je passai à l'usage des douches de vapeurs calmantes et résolutives, avec les têtes de pavot, les fleurs de tilleul et les roses rouges. Au bout de quinze jours, l'engorgement était à peine sensible, les mouvemens devinrent plus faciles et la douleur disparut entièrement. Je terminai le traitement par les douches hydro-sulfurées, qui furent régulièrement employées jusqu'au 12 octobre. Il ne restait plus qu'un léger engorgement de la tête de l'humérus, qui ne tarda pas à se dissiper. Depuis cette époque, M.me F*** est accouchée pour la troisième fois; elle n'a

eu aucun ressentiment de sa maladie de l'épaule, et s'est toujours bien portée.

Remarque. L'articulation de l'épaule est celle où les affections lymphatiques se développent le plus rarement et guérissent le mieux. On n'est pas toujours aussi heureux dans le traitement des lésions organiques du coude, qui sont bien plus fréquentes et se terminent souvent par une ankylose plus ou moins complète; ce que l'on doit surtout attribuer à l'inégalité des surfaces articulaires et au genre de mouvemens qu'elles exécutent.

Tumeur blanche de l'articulation du coude.

Joseph Rolland, des environs de Neuville, âgé de seize ans, d'un tempérament sanguin et fortement constitué, fit une chute sur le coude qui n'occasionna, dans le moment, qu'une légère écorchure sur le condyle externe de l'humérus et un engourdissement de l'avant-bras et des doigts. Rentré chez son père, il ne prit aucune autre précaution que de laver la plaie, qu'il recouvrit ensuite de sel pilé, et se remit au travail. Mais, dans la nuit, l'engourdissement augmenta, l'articulation devint douloureuse; et, le lendemain, il fut impossible au malade de se servir de son bras. On enveloppa le coude de linges trempés dans l'eau de Cologne; et, au bout de quelques jours, il devint le siége d'une fluxion des plus vives. Un médecin consulté prescrivit des sangsues, des cataplasmes émolliens et le repos; et, dès que les accidens inflammatoires furent dissipés, Rolland ne prit plus aucun soin, quoiqu'il éprouvât toujours

dans l'articulation une légère douleur, surtout dans le mouvement de supination.

L'année suivante, au sortir d'un bain de rivière pris, ayant très chaud, la douleur accrut tout-à-coup d'intensité et l'engorgement se manifesta de nouveau. On se contenta, cette fois, de quelques cataplasmes qui modérèrent, mais n'arrêtèrent pas la marche de cette affection; alors, le jeune homme fut mis entre les mains d'un officier de santé de l'endroit, qui employa, pendant près de six mois, une foule de remèdes de toute espèce sous l'influence desquels la maladie fit de rapides progrès, ce qui détermina le malade à venir consulter à Lyon, dans le printemps de 1825. Son oncle qui le recueillit le confia à mes soins.

Le coude était fléchi à angle droit, il avait au moins doublé de volume; la peau était tendue, luisante et les tissus sous-jacens tellement engorgés qu'on ne pouvait sentir que le condyle interne de l'humérus et l'olécrâne, qui paraissait gonflé, et dans lequel la moindre pression occasionnait de la douleur. Entre cette apophyse et le condyle externe était une tumeur molle et saillante qu'on aurait pu prendre pour un dépôt dans l'articulation; la douleur, sans être vive, était continue et sensiblement accrue par le mouvement obscur qui pouvait s'exercer encore. La forte constitution du malade me détermina néanmoins à faire mordre quinze sangsues autour du coude, que je fis ensuite entourer de cataplasmes de farine de seigle. Deux jours après, je commençai le traitement fumigatoire par quelques

bains entiers de vapeurs de sureau, puis les douches de même nature dirigées sur l'articulation malade. A la dixième il n'existait presque plus de douleur: l'engorgement était considérablement diminué, les mouvemens plus faciles et plus étendus; la tumeur externe avait moins de volume, mais elle était devenue plus rénitente et plus dure. On sentait distinctement les os qui étaient sensiblement gonflés, surtout la tête du radius; je prescrivis alors les douches hydro-sulfurées, qui furent régulièrement continuées pendant un mois. Il ne restait plus qu'un peu de gêne dans les mouvemens de rotation de l'avant-bras en dehors. Quelques mois après, Rolland n'éprouvait aucun ressentiment de sa maladie.

Remarque. Ce cas m'en rappelle un analogue pour lequel on força le malade à aller prendre les douches à Aix. Elles provoquèrent une fluxion considérable, l'inflammation, la carie des surfaces articulaires, enfin, une ankylose complète. Le malade revint dans un état qui ne laissait presque plus de ressources que l'amputation; cependant, des soins éclairés, aidés des secours de l'atmidiatrique, parvinrent à le guérir, mais ne rétablirent pas les mouvemens du bras.

Engorgement lymphatique du poignet.

M. F***, âgé de plus de soixante ans, éprouva, à la suite d'une entorse, un engorgement considérable et très douloureux du poignet, auquel on opposait vainement, depuis plus de trois mois, les cataplasmes émolliens et résolutifs, les bains de bouil-

lon de tripes et de sang de bœuf, les frictions et les applications de toute espèce, lorsqu'il vint auprès de moi, le 16 mars 1825, réclamer les secours fumigatoires, conseillés par le docteur Gensoul. Le malade avait le poignet très douloureux et prodigieusement enflé, ainsi que la main, dont les mouvemens étaient impossibles; les doigts tremblotans ne pouvaient se fléchir, se rapprocher, ni même saisir le moindre objet; la peau était blanche, tendue, luisante, et l'avant-bras presque paralysé.

Les douleurs n'était plus très vives, je prescrivis de suite les douches aromatiques à une certaine température et d'une demi-heure de durée. A la cinquième, l'engorgement était de beaucoup diminué; les mouvemens plus faciles et la douleur presque nulle. Après la huitième, M. F*** suspendit l'usage des vapeurs. A son retour à l'établissement, dans le courant d'avril, l'amélioration s'était soutenue, mais n'avait fait aucun progrès, malgré les résolutifs et autres moyens employés dans l'intervalle. M. F*** prit encore huit douches de vapeurs aromatiques, et l'avant-bras, le poignet, ainsi que la main, ont recouvré leur état naturel et l'exercice libre et facile de leurs fonctions.

Engorgement scrofuleux du poignet.

Une petite fille de douze à treize ans, d'une constitution scrofuleuse, avait eu, jusqu'alors, des ophthalmies, des éruptions croûteuses sur différentes parties du corps, plusieurs engorgemens des glandes et des articulations, lorsque, sans cause appa-

rente, le poignet se gonfla et devint douloureux. On se borna, dans le principe, aux moyens dont elle avait déjà fait usage avec quelque succès; mais, cette fois, ils n'eurent aucun résultat : la maladie faisait toujours de sensibles progrès, et ce n'est qu'après quinze mois de traitemens et de soins inutiles, que l'enfant me fut confié. Malgré l'engorgement considérable des parties molles, qui remontait jusqu'au coude et se propageait à toute la main, on distinguait aisément l'extrémité inférieure des os de l'avant-bras, qui était extrêmement gonflée et très douloureuse, les doigts étaient à demi-fléchis, et tout mouvement impossible. Une douleur vive et lancinante sur la face dorsale du poignet, et une rougeur plus foncée de la peau, semblaient indiquer que cette partie était le siége d'une fluxion plus active qui faisait craindre la formation prochaine d'un foyer purulent. Je fis mordre, sur ce point, quelques sangsues et appliquer des cataplasmes légèrement résolutifs, qui dissipèrent ces symptômes. L'enfant avait tantôt de la répugnance pour toute nourriture, tantôt un appétit extraordinaire. Elle pleurait souvent, quoique d'un caractère doux et paisible; elle était très susceptible, d'une grande faiblesse : aussi craignait-elle le moindre exercice. Elle avait en outre les glandes sous-maxillaires et cervicales engorgées, les lèvres tuméfiées et recouvertes de squammes blanchâtres; une sorte de bouffissure de la face qui, ainsi que l'affection articulaire, dépendait évidemment d'un état pathologique général, c'est-à-dire d'une prédominance vitale du système lymphatique. Il

fallait donc ici, pour rétablir l'équilibre entre les divers tissus et appareils de fonctions, agir à la fois sur toute l'économie. Je n'employai, pour tout moyen auxiliaire, que les soins hygiéniques, et je commençai le traitement fumigatoire par les bains, jusqu'au cou, de vapeurs de sureau, pour activer la peau, qui était habituellement pâle, froide et sèche. J'employai ensuite les fumigations sèches aromatiques, qui produisirent l'effet désiré et provoquèrent d'abondantes transpirations; puis j'alternai ces dernières avec les douches aromatiques dirigées sur le poignet. Au bout d'un mois, les glandes ne paraissaient plus; l'éruption avait cessé; les lèvres avaient diminué de volume, ainsi que le poignet, dont les os étaient encore sensiblement gonflés; les mouvemens de la main et des doigts devenaient plus faciles. Je terminai le traitement par les douches hydro-sulfureuses et les fumigations soufrées, qui furent continuées pendant quinze jours encore. A cette époque, il n'y avait plus de traces de maladie : la peau était chaude et moite, le teint frais et coloré. La jeune personne jouit, depuis trois ans, de la meilleure santé, que la puberté, qui vient de s'établir sans le moindre accident, concourt à consolider encore.

Coxalgies ou maladies de l'articulation des hanches.

J'en ai traité un grand nombre qui ne consistaient qu'en une névralgie sciatique. Cette espèce, quoique très opiniâtre, cède le plus souvent aux secours fumigatoires, méthodiquement dirigés. D'autres fois à

l'irritation nerveuse se joint une véritable phlegmasie des tissus fibreux et lymphatiques, qui tantôt se borne à l'articulation et aux parties circonvoisines, ou bien se propage à tout le membre. Celle-ci, qui constitue la seconde espèce de coxalgies établies dans mon Traité (tome 2, page 179), détermine souvent les accidens les plus graves, auxquels on oppose quelquefois en vain les moyens ordinaires de l'art.

Maladie de l'articulation de la hanche avec flexion de la jambe sur la cuisse.

M.me N***, de Tournus, âgée de quarante ans, d'un tempérament éminemment sanguin, d'une bonne constitution, quoique très irritable, eut l'imprudence, dans l'été de 1823, de se baigner le corps tout en sueur, dans le réservoir de son jardin. Elle fut promptement saisie d'un engourdissement de la hanche droite qui se propagea à tout le membre du même côté, jusqu'aux orteils. Ces parties devinrent bientôt le siége d'une vive douleur que le moindre mouvement rendait intolérable; aussi Madame fut dès lors obligée de garder le lit. Tout le membre se tuméfia, particulièrement les articulations de la hanche, du genou et du pied.

Au 28 janvier 1824, époque à laquelle le docteur Mathey, de Tournus, fut appelé à donner ses soins à M.me N***, la sensibilité du membre était telle qu'il ne pouvait supporter le poids des couvertures et que des frictions opiacées, faites avec les barbes d'une plume, provoquaient des soubresauts et des convulsions

extraordinaires. La tuméfaction était considérable; la douleur, tantôt déchirante, tantôt pulsative ou lancinante, se faisait sentir dans les jointures et dans toutes les parties externes du membre jusqu'aux orteils. Elle partait le plus ordinairement du trochanter, se propageait, comme une étincelle électrique, tout le long du nerf; d'autres fois elle se manifestait d'abord dans le pied et se transmettait avec la plus grande rapidité à la jambe et à la cuisse, et cela, sous forme de paroxysmes très variables pour l'intensité, la fréquence et la durée. Le membre était constamment fléchi, position dans laquelle la malade semblait éprouver de moins fortes douleurs. Dans le moment des plus vives souffrances, la peau était décolorée; elle avait le froid et le poli du marbre. Elle reprenait insensiblement son état naturel à mesure que la douleur diminuait, et pendant les courts instans de rémission, elle était plus chaude et plus rouge que dans l'état de santé. L'agitation était considérable, le sommeil presque nul; toutes les fonctions organiques s'exerçaient néanmoins avec facilité.

Avant que le docteur Mathey fût appelé, il n'y avait, comme il le dit lui-même, aucun moyen de l'art qui n'eût été mis en usage, et cependant la phlegmasie n'avait cessé de faire des progrès. Saignées générales et locales, applications émollientes, narcotiques, bains, potions opiacées, antiphlogistiques de toute espèce furent employés par lui, sans autre résultat qu'une diminution momentanée des souffrances. L'huile essentielle de térébenthine, conseil-

lée, je ne sais trop pourquoi, par un médecin de Paris, fut administrée tant à l'intérieur qu'au dehors. On n'en obtint, comme cela devait être, aucun avantage; on avait observé que lorsque la transpiration s'établissait, la douleur disparaissait presque entièrement, ce qui conduisit à l'usage de quelques fumigations, qui ne produisirent qu'un soulagement momentané. On n'a pas obtenu plus de succès du sulfate de quinine, du camphre, de l'opium, etc.

Le docteur Viricel, consulté dans le mois de mars sur l'état de M.me N***, conseilla, entre autres moyens, les vésicatoires volans, l'application sur le membre de peaux de moutons fraîchement écorchés, les frictions avec l'eau de laurier-cerise, les moxas, les fumigations narcotiques, et enfin les eaux thermales. Après avoir employé pendant quatre mois les autres remèdes, la malade se décida à tenter encore l'usage de ce dernier; elle partit en conséquence pour Bourbon-Lancy, d'où elle revint comme elle y était allée, c'est-à-dire dans le même état de souffrance, rapportant toutefois une longue consultation du docteur Verchère. Depuis cette époque jusqu'au mois d'avril 1825, M.me N*** se borna aux soins hygiéniques et à l'emploi de quelques adoucissans. Alors elle vint solliciter de la méthode fumigatoire le soulagement qu'elle n'avait pu obtenir de tous les autres secours de l'art.

Lorsque M.me N*** vint se fixer dans mon établissement (29 avril 1825), elle était grasse, fraîche et avait l'apparence de la meilleure santé. Elle marchait au moyen de deux béquilles. La cuisse droite

était beaucoup plus volumineuse que l'autre, surtout dans le voisinage de l'articulation; elle me parut un peu plus longue. La moindre pression déterminait de vives douleurs et faisait reconnaître un engorgement, une sorte d'empâtement lymphatique des parties profondes. Le genou avait au moins trois pouces de circonférence de plus que celui du côté opposé; la peau était tendue, luisante, et l'infiltration du tissu cellulaire ne permettait pas de sentir la rotule. La jambe, fortement fléchie sur la cuisse, n'était cependant pas amaigrie; le pied, engorgé et rouge, était, comme le genou et la hanche, un centre de fluxion d'où partaient à des intervalles plus ou moins éloignés, ou par le moindre contact, les plus vives douleurs. Dans la station et la plus grande extension du membre, les orteils étaient éloignés du sol de six pouces au moins; mais cette rétraction paraissait être moins le résultat de la position que la malade prenait pour diminuer les souffrances, que celui de l'engorgement lymphatique ou d'une véritable tumeur blanche dont la partie antérieure du genou était devenue le siége.

Pendant les premiers jours, je fis administrer, matin et soir, un bain à mi-corps de vapeurs émollientes. Je passai bientôt à l'usage des douches de même nature, dirigées à une douce chaleur sur l'articulation iléo-fémorale, celle du genou et sur tout le membre. Quelques symptômes d'excitation générale me déterminèrent à faire pratiquer une saignée et à prescrire l'usage des boissons délayantes. Au bout de quelques jours, je substituai aux douches émollientes celles de vapeurs animales de têtes de mouton, qui

soulagèrent promptement la malade. Les douleurs étaient moins vives, les mouvemens plus faciles, le sommeil plus tranquille et plus long. Je crus alors pouvoir passer aux douches aromatiques; mais la première occasionna une telle irritation, que je revins à l'usage des précédentes. J'avoue que je ne croyais pas que la substance dont la vapeur humide est saturée fût pour autant dans leurs effets immédiats que j'attribuais jusqu'alors surtout à la température à laquelle on l'administre; mais plusieurs essais successifs m'ont convaincu que, si l'action de la vapeur est modifiée par le procédé fumigatoire, elle l'est davantage encore par la substance qui la compose. Après trois semaines de traitement, la cuisse et le genou avaient considérablement diminué; M.me N*** pouvait se chausser, ce qu'elle n'avait encore pu faire; elle n'éprouvait plus de douleur, et les orteils touchaient le sol. Je prescrivis les douches légèrement aromatiques qui, cette fois, n'irritèrent point. Bientôt la malade put se soutenir sur le bout du pied. Elle éprouvait toute la satisfaction que devait nécessairement lui donner l'espoir fondé d'une guérison prochaine, lorsqu'elle fit une chute de sa hauteur sur le côté malade, ce qui rappela une partie des anciens accidens: ils cédèrent bientôt aux douches de vapeurs animales. Nous reprîmes au bout de quelques jours les vapeurs aromatiques, et Madame termina ce premier traitement fumigatoire le 11 juin, après avoir pris soixante-dix douches et dix bains. Elle était alors à peu près dans le même état qu'avant sa chute, et ne marchait plus qu'avec une béquille.

M.me N*** est revenue à l'établissement le 14 février 1826. L'amélioration s'était soutenue. La malade s'appuyait sur le pied droit, mais elle ne pouvait encore marcher sans soutien : la douleur ne se manifestait que par la pression, une position forcée, ou à la suite d'un trop long exercice. L'engorgement du genou avait cessé, au moins autour de l'articulation, car on sentait distinctement la rotule et les condyles du fémur; mais les mouvemens étaient encore douloureux. Je commençai néanmoins ce second traitement par quelques bains et quelques douches de vapeurs émollientes; puis je continuai les douches aromatiques jusqu'au 9 mars, époque à laquelle il fut terminé. Alors, la malade se soutenait sans peine sur le pied; le membre avait tout-à-fait repris sa grosseur et sa longueur naturelles; elle n'a pas tardé à marcher sans appui. M.me N*** ne réclamait des secours fumigatoires, que quelques soulagemens à des maux qu'elle croyait incurables, puisqu'ils avaient résisté à tous les autres moyens de l'art, et elle en a obtenu une guérison complète. Sur la fin de janvier 1826, j'ai vu M.me N*** à Lyon, où ses affaires l'avaient appelée; elle marchait avec facilité, sans douleur ni la moindre claudication, et jouissait d'une santé parfaite.

Maladie de la hanche de cause scrofuleuse.

Dans le printemps de 1824, je fus appelé par M. G*** pour donner des soins à sa fille, alors âgée d'environ huit ans. Je trouvai l'enfant couchée sur le côté gauche, dans une agitation extraordinaire, ex-

primant par des plaintes continuelles, et souvent par des cris déchirans, la vive douleur qu'elle éprouvait. Elle se laissa découvrir à condition que je ne la toucherais pas. Je vis le membre malade fléchi de telle manière, que la jambe coupait à angle droit l'autre jambe sur laquelle elle reposait. La hanche, offrant plusieurs cicatrices de moxas, était prodigieusement enflée, et tellement rouge que j'aurais cru à l'existence d'un vaste dépôt, si l'on ne m'eût assuré que, depuis long-temps, elle était dans cet état. Le genou, beaucoup plus gros que l'autre, était blanc, luisant et sillonné de quelques veines variqueuses; la langue était rouge, la tête douloureuse, le pouls précipité, la respiration gênée, la soif vive, le ventre serré, dur et tendu, le sommeil nul. La fièvre était continue avec redoublemens matin et soir; le dernier était un véritable accès de plusieurs heures de durée, constamment précédé par des frissons et terminé par d'abondantes sueurs. L'enfant, d'un tempérament lymphatique sanguin, vive et spirituelle, avait les cheveux blonds, la peau fine et très blanche, les articulations grosses et tous les traits qui caractérisent la disposition scrofuleuse. Quelque instance que je fisse, il me fut impossible d'acquérir par le toucher, que la petite malade ne voulut absolument pas permettre, quelques données, non sur la nature du mal, qui n'était pas douteuse, mais sur l'espèce de lésion dont l'articulation iléo-fémorale était le siége; j'appris seulement qu'elle existait depuis plusieurs années, qu'elle n'était parvenue que depuis quelques mois à ce degré de violence; qu'on

avait successivement suivi les conseils de plusieurs médecins, et que celui auquel je succédai, après avoir fait brûler des moxas, appliqué des vésicatoires, etc., tenait encore la malade à l'usage du quinquina et d'autres moyens semblables.

Je m'empressai de faire cesser ce traitement et de le remplacer par des boissons délayantes, des fomentations calmantes, sédatives, des cataplasmes émolliens. Dès les premiers jours, l'enfant souffrait déjà beaucoup moins; j'imprimai au fémur quelques légers mouvemens de rotation; mais il me fut impossible de le porter au dehors et de m'assurer s'il était ou non dans la cavité cotyloïde. Je continuai l'usage des mêmes moyens et renonçai à l'application des sangsues, à laquelle la malade n'aurait certainement pas voulu consentir; néanmoins, au bout de quelques jours, les symptômes d'irritation inflammatoire se dissipèrent : on put, avec quelques précautions, changer l'enfant de lit et même l'asseoir, position dans laquelle elle pouvait rester pendant quelques heures.

La maladie de la hanche et du genou existant manifestement sous l'influence d'une cause générale qui ne me paraissait réclamer, avec les soins hygiéniques, qu'une seule médication, la révulsion sur la peau, et, de tous les agens thérapeutiques, les vapeurs me paraissant le plus propre à la produire, j'attendis que la famille G*** fût établie à la campagne, où elle avait coutume de passer la belle saison, avant de commencer le traitement fumigatoire. Il me semblait d'autant plus rationel, que je trou-

vais dans les douches de vapeurs, qu'on peut modifier de tant de manières, le topique qui convient le mieux à l'état actuel de l'affection locale, comme aussi celui à l'aide duquel on pouvait encore le mieux remplir les indications qui se présenteraient subséquemment.

Cette année, M.me G*** hâta son départ, et, dès le mois de mai, l'enfant habitait, sur les bords de la Saône, l'endroit le plus salubre et le site le plus agréable qu'on puisse trouver. Je lui prêtai un appareil commode que j'avais fait construire pour les besoins de ma maison, et, tous les jours, on administrait à la petite malade au moins une douche sédative et de manière à ce que la vapeur, après avoir été dirigée sur le siége du mal, se répandait sur tout le corps et provoquait une abondante transpiration; les douleurs se calmèrent insensiblement. Au bout de quelque temps, la cuisse et le genou avaient diminué de volume; les mouvemens étaient moins difficiles; l'enfant reprenait sa gaîté, sa fraîcheur; elle marchait sans peine, soutenue par deux béquilles, et le pied se rapprochait du sol; je prescrivis alors les vapeurs aromatiques, qui semblèrent accroître les forces. Vers la fin de l'été, les articulations des doigts se gonflèrent prodigieusement; plusieurs devinrent rouges et douloureuses; une d'elles s'ulcéra. Mais l'action de la douche que je fis diriger sur ces parties arrêta la marche de cette phlegmasie. A son retour à la ville, sur la fin de l'automne, l'enfant n'éprouvait presque plus de douleurs; il me fut néanmoins impossible, tant elle appréhendait le moindre attou-

chement, de pouvoir m'assurer si le déplacement avait lieu. La hanche et le genou avaient repris leur volume et leur forme naturels; mais le membre était encore fléchi, cependant la pointe du pied touchait déjà le sol. Nous suspendîmes l'usage des vapeurs qui, malgré les grands avantages qu'on en avait retirés, lassaient les parens et contrariaient la malade.

Il est hors de doute que les secours de la méthode fumigatoire, administrés dans mon établissement au moyen d'appareils réguliers, n'eussent eu des effets plus prompts et des résultats plus satisfaisans encore; mais il aurait fallu me charger d'une enfant à laquelle de longues et vives souffrances avaient fait contracter des habitudes et des besoins qu'on ne pouvait satisfaire que chez elle; d'ailleurs ses parens n'auraient jamais consenti à la confier à des soins étranges.

Au bout de quelque temps, l'enfant, qui avait une vive irritation des bronches, fut prise d'un point pleurétique pour lequel je prescrivis entre autres moyens des sangsues, et j'exigeai qu'elles fussent promptement appliquées; mais la petite malade, dont je ne pouvais satisfaire tous les caprices, voulut dès lors être soignée par un médecin plus complaisant, et ses parens, habitués à satisfaire ses moindres désirs, donnèrent à un autre leur confiance éphémère.

M.lle G*** est aujourd'hui à peu près dans le même état que lorsqu'elle a cessé le traitement fumigatoire. Il est à présumer que les vapeurs reprises à une autre époque ou plus long-temps continuées, l'auraient entièrement guérie d'une maladie qui, sans ce moyen énergique, n'aurait pu qu'accroître d'intensité et avoir une issue promptement funeste.

Tumeur blanche de l'articulation iléo-fémorale.

M.lle D. M***, âgée de vingt ans, grasse, blonde, d'un tempérament lymphatique et d'une forte constitution, fit une chute sur la hanche gauche, qui n'exigea d'autres soins que quelques jours de repos, après lesquels n'éprouvant aucun malaise, elle reprit ses occupations ordinaires. Au bout de trois mois, à la suite d'une longue marche, elle ressentit dans l'articulation une légère douleur à laquelle M.lle D. M*** fit d'abord peu d'attention; mais comme elle devint bientôt continuelle et que le moindre exercice la rendait beaucoup plus vive, elle crut devoir lui opposer quelques remèdes. Le médecin consulté prescrivit des applications excitantes, des frictions ammoniacales, spiritueuses, et enfin des vésicatoires. Sous l'influence de tels moyens, la maladie, comme cela devait être, fit de rapides progrès. L'articulation et bientôt toute la hanche se tuméfièrent, la douleur s'accrut et se propagea dans toute la longueur du membre, et tout mouvement devint impossible. Il y avait environ six mois que la malade était ainsi torturée, lorsqu'une personne, étrangère à l'art, lui cita la guérison d'une maladie qu'elle crut semblable à la sienne, opérée par les vapeurs. Les parens en parlèrent au médecin, et me demandèrent en consultation; mais le moyen fut par lui rejeté comme dangereux, et la consultation refusée comme inutile. On persista, et je fus appelé.

Le prétendu rhumatisme dont M.lle D. M*** était affectée, n'était autre chose qu'une tumeur blanche déjà fort avancée, et dans laquelle je craignais qu'il

n'y eût quelques points de suppuration, tant la fluxion était forte, l'inflammation vive et la douleur aiguë. La cuisse était d'un demi-pouce au moins plus longue que l'autre.

Je conseillai l'application de vingt sangsues sur le siége du mal, des fomentations, des cataplasmes émolliens et sédatifs, et à l'intérieur des boissons délayantes et quelques calmans hypnotiques. Le confrère adopta ce traitement sans aucune restriction. Je fus prié de continuer mes soins à la malade, et je n'y consentis qu'à condition que son ancien médecin la suivrait avec moi, ce qu'il me fallut exiger. Le lendemain, la malade souffrait déjà moins; mais l'état de surexcitation générale qui persistait à un certain degré, me parut réclamer une petite saignée de bras, que nous fîmes pratiquer dès le même jour. Bientôt la malade fut sensiblement soulagée; elle avait recouvré le sommeil. Au bout de quinze jours, les douleurs et l'engorgement avaient considérablement diminué. Nous continuâmes les mêmes moyens pendant quelques semaines encore; mais l'amélioration ne faisant plus de progrès, les secours fumigatoires me semblèrent utiles, et j'en proposai l'usage. Pour éviter les mouvemens qui, dans ces maladies, peuvent avoir les résultats les plus fâcheux, j'aurais désiré que M.lle D. M*** eût pu se fixer dans mon établissement; mais cela fut impossible : nous fûmes obligés de la faire transporter tous les jours dans une chaise, et la jambe suspendue dans une situation horizontale.

La malade ne pouvant être placée dans un appa-

reil par encaissement, je commençai le traitement par deux bains à l'orientale de vapeurs émollientes, puis je passai à l'usage des douches sédatives administrées à une douce température, et dans l'intervalle desquelles, je faisais couvrir la hanche de cataplasmes de farine de seigle et de lin, arrosés de vinaigre et d'eau blanche. Les mouvemens devenant tous les jours plus faciles et moins douloureux, je crus devoir prescrire les douches aromatiques. Elles réveillèrent un peu la douleur, ce qui me détermina à recourir encore à l'application de quelques sangsues. Je fis ensuite administrer les douches de vapeurs hydro-sulfurées, comme résolutives. Elles furent continuées jusqu'à la fin du traitement, qui a duré environ cinq semaines. Au bout de ce temps, l'engorgement était entièrement dissipé, ainsi que les douleurs; la jambe avait repris sa longueur naturelle, et M.lle D. M*** jouissait de la meilleure santé. Quoiqu'elle marchât avec facilité, je lui conseillai de garder le repos pendant encore un mois.

Tumeur blanche de l'articulation de la cuisse.

Observation recueillie par le docteur Richard de Nancy, chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Lyon.

« M*** G***, âgée de vingt ans, d'un tempérament sain, et cependant disposée aux affections lymphatiques, très droite, d'une stature ordinaire, un peu d'embonpoint, mais point de mollesse dans les chairs, seulement, offrant un léger gonflement des

ailes du nez, des yeux bleus toujours humides, des lèvres un peu grosses et des dents blanches, mais dont quelques-unes étaient atteintes d'une carie sèche: tel est le sujet de cette observation.

« Cette fille, employée d'abord dans l'intérieur de l'hospice de la Charité à des travaux pénibles, en sortit pour entrer en service; elle revint quelques mois après, se plaignant d'une douleur vive dans l'articulation de la hanche avec la cuisse, douleur qui répondait au genou du même côté. Il y avait légère claudication.

« Reçue à l'infirmerie, on lui prescrivit un repos absolu; le lieu de la douleur fut couvert de sangsues à plusieurs reprises, auxquelles on fit succéder les vésicatoires volans, et enfin, le moxa. Pendant le cours de ce traitement, les règles continuèrent à paraître avec régularité; toutes les fonctions organiques s'exerçaient comme dans l'état de santé. On ne pouvait soupçonner d'autres causes à cette maladie, que les fatigues que cette fille avait éprouvées dans l'exercice de son emploi à la Charité ou dans le service qu'elle avait fait au dehors.

« Ayant plusieurs fois comparativement examiné les deux membres, je reconnus que l'allongement de la cuisse, sensible dès le principe, s'était considérablement augmentée au bout de trois semaines. Perdant toute confiance dans les moyens employés jusqu'alors, la malade fut envoyée dans l'établissement de M. Rapou, et soumise à l'action de la vapeur aromatique, dirigée sur l'articulation iléo-fémorale. Les douches ont été continuées pendant

cinq semaines. A la fin de ce traitement, la claudication avait cessé, la douleur était nulle, et l'égalité des deux jambes parfaitement rétablie. Depuis cette époque, M*** G*** est sortie de l'hospice; elle y est rentrée, elle y a même rempli les fonctions d'infirmière; je l'ai vue dans diverses circonstances, et elle n'a jamais rien éprouvé qui eût le moindre rapport avec son ancienne affection. »

Remarque. Quoique sur un même genre de maladies, l'intérêt que présentent les quatre observations précédentes, m'a déterminé à les publier, la première surtout, avec quelques détails. J'ai d'ailleurs pensé qu'offrant, chacune, des traits particuliers, elles pourraient répandre quelque jour sur la nature, encore très obscure, des lésions organiques de l'articulation iléo-fémorale, et conduire à l'usage d'un mode de traitement qui a, sur tous les autres, tant et de si grands avantages. Après les maladies du genou, celles de la hanche sont les plus fréquentes et toujours les plus graves, parce que, enveloppées d'une masse considérable de parties molles, elles se soustraient aisément à l'action des agens thérapeutiques, et principalement parce qu'elles ne laissent pas même la ressource de l'opération lorsqu'elles deviennent incurables.

Maladie de l'articulation du genou.

Tumeur blanche.

M. le comte de Quins***, de Meirieux, département de l'Isère, âgé d'environ cinquante-cinq ans, et d'un tempérament éminemment nerveux, fit, en

1823, une chute en arrière qui occasionna la rupture du ligament rotulien. Des soins éclairés facilitèrent la réunion, et la consolidation s'opéra sans accident. Mais, bientôt après, l'articulation s'engorgea et devint douloureuse. Saignées générales et locales, cataplasmes, fomentations émollientes et sédatives, bains tièdes et autres moyens rationels n'arrêtèrent point les progrès du mal : le genou acquit un volume considérable et la jambe maigrit. Pendant son séjour à Paris, en 1823, on lui prescrivit des frictions avec le baume oppodeldoch et autres résolutifs, qui augmentèrent l'engorgement et la douleur. Les douches liquides hydro-sulfurées de Tivoli eurent le même résultat. M. de Quins***, de retour en Dauphiné, fit usage, d'après le conseil du docteur Roux, de Lhouis, de fumigations aromatiques qui parurent le soulager. Le docteur Labonnardière fils, de Crémieux, consulté à cette époque, engagea le malade à employer ce moyen sous ma direction, d'une manière plus régulière et plus profitable qu'il ne pouvait le faire chez lui; et M. de Quins*** vint à Lyon, le 13 août 1824, réclamer les secours de la méthode fumigatoire. Il marchait au moyen d'une béquille et d'un bâton, tenant la jambe raide, afin d'éviter la vive douleur que provoquait la moindre flexion. Le genou malade avait plusieurs pouces de circonférence de plus que l'autre; la tuméfaction était sensible surtout en devant. En pressant alternativement de chaque côté de la rotule, on sentait une fluctuation obscure, une sorte de mouvement semblable à celui qu'aurait occasionné un fluide visqueux abon-

dant ou une substance molle interposée entre cet os et les condyles du fémur. L'intervalle qui sépare ces derniers de la tête du tibia, offrait une saillie dure, rénitente, sensible à la moindre pression, et tout le pourtour de l'articulation, dont la peau était lisse et tendue, était parsemé d'engorgemens partiels, de petites tumeurs de même nature.

Je fis d'abord administrer quelques bains par encaissement de vapeurs au sureau pour opérer une révulsion générale, puis j'employai les douches émollientes à une douce température. Au bout de quelques jours, le malade fléchissait un peu la jambe sans douleur; il marchait plus aisément. Je prescrivis alors, comme résolutives, les douches hydro-sulfurées, qui furent régulièrement employées tous les jours, en augmentant successivement leur force et leur durée, pendant environ cinq semaines. Quinze jours au moins avant la fin du traitement, qui fut terminé le 14 juin, M. de Quins*** marchait déjà sans béquille et ne ressentait presque plus de douleur; le genou avait repris sa forme naturelle, et l'engorgement était presque entièrement dissipé.

Quatre mois après, le 14 octobre suivant, M. de Quins*** est venu reprendre l'usage des vapeurs, qui avait eu de si heureux résultats. L'amélioration s'était soutenue. Comme la douleur était presque nulle, j'employai de suite les douches hydro-sulfurées, qui ont été régulièrement continuées jusqu'au 6 décembre. Je conseillai pour la suite, l'usage habituel d'une genouillère un peu serrée, et de temps en temps des lotions froides et autres applications toni-

ques. J'ai revu à Lyon M. de Quins***, au commencement de 1827, marchant librement sans même se servir de canne : il m'assura qu'il faisait, sans la moindre fatigue, les plus longues promenades.

Engorgement lymphatique du genou avec plaie pénétrante dans l'articulation.

Observation recueillie par le docteur Lusterbourg.

« Dans le courant de novembre 1824, le fils de M. Debarre, âgé de douze ans, fit une chute sur le genou droit. L'angle de l'escalier sur lequel frappa la partie inférieure de la rotule, produisit une profonde contusion qui bientôt s'accompagna de vives douleurs dans toute l'articulation. Le jeune malade ne garda le repos que lorsque l'inflammation et l'engorgement du genou ne purent lui permettre de se livrer à ses occupations habituelles. Des sangsues placées tout autour de l'articulation, diminuèrent la douleur, mais l'engorgement subsista, et un point douloureux avec rougeur à la base de la rotule, fit craindre la formation d'un dépôt. L'emploi des émolliens en fomentations et en cataplasmes calma l'acuité de la douleur, mais ne put s'opposer au développement et à la rupture du foyer purulent qu'on avait soupçonné et qui s'étendait jusque dans l'articulation, ce qu'attestait la nature du pus qui s'en écoulait.

« L'engorgement du genou ayant continué malgré l'ouverture du dépôt, et la douleur étant encore très vive, je conseillai de faire transporter le jeune malade dans l'établissement du docteur Rapou, et de

le soumettre à l'usage des douches de vapeurs émollientes. Ce moyen fit, en peu de jours, disparaître les douleurs : la suppuration devint moins abondante ; l'engorgement diminua sous l'emploi de douches aromatiques, que l'absence des douleurs permit de substituer à celles de vapeurs émollientes, et, chaque jour, la situation du malade s'améliora. L'usage des lotions toniques, et surtout d'une compression méthodique du genou, favorisa la cicatrisation de l'ulcère fistuleux, et la guérison fut complète dans le courant de juillet 1825. »

Engorgement lymphatique du gènou.

M.me veuve Renard, de La Tour, près de Lyon, âgée d'environ quatre-vingts ans, d'une forte constitution, fit une chute sur le genou gauche ; et bientôt il se manifesta un engorgement considérable, accompagné de vives douleurs dans l'articulation. Cette maladie résistant depuis plusieurs mois à l'emploi des moyens ordinaires de la thérapeutique, le docteur Chinard crut devoir lui opposer ceux de la méthode fumigatoire, et M.me Renard vint se fixer dans mon établissement le 24 juin 1823.

Le genou malade était d'un tiers plus volumineux que l'autre ; l'empâtement des parties molles qui conservaient l'impression du doigt, permettait à peine de sentir les os. La rotule et les condyles du fémur, qui paraissaient tuméfiés, étaient le siége d'une douleur continuelle à laquelle participait, mais à un moindre degré, toute l'articulation, et que le plus léger mouvement rendait insupportable.

Après l'usage de quelques bains généraux de vapeurs, comme préparatoires, je fis administrer sur le genou des douches de vapeurs sédatives; elles calmèrent la douleur et procurèrent un peu de sommeil. Je passai ensuite à l'usage des douches hydro-sulfurées. Bientôt l'engorgement diminua, les mouvemens devinrent plus faciles, et la douleur se dissipa entièrement. Je fis cesser le traitement le 20 juillet.

A cette époque, le genou n'était pas encore tout-à-fait revenu à son volume naturel, mais M.me Renard marchait aisément au moyen d'une canne; quelque temps après, elle put se passer de soutien. Elle a joui jusqu'à ce jour d'une bonne santé.

Maladies des articulations du pied.

Parmi les observations d'engorgemens lymphatiques, scrofuleux, de tumeurs blanches, de gonflement des os et des diverses articulations du pied que j'ai recueillies, il en est du plus haut intérêt et que je regrette bien vivement de ne pouvoir consigner ici. Mais l'étendue déjà trop considérable de cet article, m'oblige d'en renvoyer la publication à un autre temps, Je me bornerai pour le moment, aux deux suivantes :

Engorgement scrofuleux du pied avec gonflement et carie.

Le nommé Bruho, âgé de vingt-six ans, ouvrier en soie, d'un tempérament lymphatique et d'une constitution scrofuleuse, ayant eu à diverses épo-

ques de sa vie des engorgemens strumeux des glandes du cou, des jetées de râche sur la tête et la face, des gonflemens articulaires, des ulcères aux jambes, etc., éprouva, à l'âge de vingt-quatre ans, une entorse accompagnée de vives douleurs, et à laquelle succéda bientôt un engorgement très considérable de l'articulation et de tout le pied. Le malade continua néanmoins à se livrer aux exercices de sa profession, jusqu'au moment où les progrès de la fluxion et la violence de la douleur le forcèrent à garder le repos. Au bout de quinze jours, ayant épuisé ses ressources, il entra à l'hôpital où, malgré les soins éclairés du docteur Janson, alors chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu, il se forma dans le pied plusieurs foyers de suppuration; il s'établit quelques fistules, qui pénétrèrent dans le métatarse et donnèrent issue à des portions d'os nécrosés; tout mouvement devint impossible. Après trois mois de traitement, le gonflement et la douleur étant diminués et les fistules presque taries, Bruho sortit de l'hôpital. Il ne pouvait travailler, et il se fit un moyen d'existence de la pitié qu'il inspirait. Pendant dix-huit mois qu'il vécut ainsi, sa maladie resta stationnaire. Au bout de ce temps, un des vénérables curés de Lyon, auquel s'adressa Bruho, saisit avec empressement cette nouvelle occasion d'exercer son inépuisable bienfaisance, et sur mon avis que le malade pouvait guérir, il lui procura d'abondans secours, et le confia à mes soins, dans le courant de l'automne 1824.

La jambe était sensiblement amaigrie, l'articulation et tout le pied jusqu'aux orteils prodigieuse-

ment engorgés; la peau sèche, terne, conservait l'impression du doigt et offrait la cicatrice enfoncée de plusieurs fistules, dont deux suintaient encore. De temps en temps le pied devenait le siége d'une fluxion plus active, qui avait pour cause et résultat l'exfoliation de quelques portions osseuses. La moindre pression, le plus léger mouvement occasionnaient de la douleur. Au devant de l'articulation, entre les deux malléoles, existait une tumeur ovale rénitente, élastique, de consistance fibreuse. Bruho marchait avec deux béquilles, et ne pouvait, sans éprouver de vives douleurs, appuyer le pied sur le sol. Je le mis de suite à l'usage des douches aromatiques, dont je fis prolonger l'action pendant près d'une heure. Je lui recommandai dans l'intervalle, de faire quelques fomentations de lavande et de camomille, puis d'envelopper le pied de coton et de taffetas ciré, dans l'intention d'activer l'action vitale de ces parties. J'allai au delà du but que je m'étais proposé, car au bout de huit jours il se développa une inflammation dans une des cicatrices, la suppuration se forma, se fit jour au dehors, et une portion d'un des os du tarse s'exfolia, ce qui m'obligea de suspendre le traitement pendant quelques semaines. Comme il existait encore une assez vive douleur lorsque je repris l'usage des douches, je prescrivis celles de vapeurs émollientes et sédatives, ainsi que des cataplasmes de sureau et de farine de graine de lin. Les douleurs cessèrent et l'engorgement diminua rapidement. Je fis alors administrer les douches de vapeurs hydro-sulfurées, et après six semaines de traitement, le pied, aux cicatrices près, avait

presque repris sa forme naturelle, la tumeur était à peine sensible, et Bruho pouvait marcher sans béquilles; mais, comme il avait perdu l'habitude du travail et qu'il voulait continuer sa vie vagabonde et oisive, il crut devoir les garder pour en imposer davantage. Depuis cette époque, il jouit de la meilleure santé et vit exempt de peines et de soucis aux dépens de la charité publique.

Observation d'une tumeur blanche de l'articulation tibio-tarsienne avec engorgement scrofuleux du pied, carie des os et des cartilages. par le docteur Durand, médecin à Lyon.

« Le jeune A. D***, âgé aujourd'hui de douze ans, d'une constitution sèche et nerveuse, ayant fait, il y a plusieurs années, un faux pas dans un terrain inégal, éprouva une légère distension des fibres de l'articulation du pied, qui fut suivie de douleur et d'un gonflement peu sensible. Cet accident, considéré d'abord comme une légère entorse, fut négligé pendant quelques jours; mais la douleur et le gonflement ayant fait des progrès sensibles, un médecin fut appelé.

« Plusieurs applications de sangsues eurent successivement lieu, on appliqua des cataplasmes émolliens; les effets en furent sensiblement fâcheux; car la douleur et le gonflement augmentèrent encore, et le malade, dès ce moment, ne put mouvoir le pied sans éprouver les plus cruelles souffrances. Quoique la maladie marchât avec rapidité, sous l'influence de ce traitement essentiellement antiphlogistique,

il fut néanmoins continué pendant un mois. La maladie, qui jusque là avait été prise pour une simple entorse compliquée d'un état rhumatismal et traitée comme telle, fut avec raison considérée par le docteur B*** , consulté alors, comme une affection scrofuleuse.

« Des boissons dépuratives, des douches d'eau dirigées sur la partie souffrante furent conseillées; mais les douches exaspérèrent tellement les douleurs, qu'après la sixième il fallut les abandonner. L'action trop active de ce moyen avait favorisé, autour de l'articulation, le développement de plusieurs tumeurs molasses, qui s'ouvrirent successivement et donnèrent issue à un pus sanieux et de mauvaise nature. Dès ce moment, la santé du jeune homme, qui avait peu souffert de cet accident local, fut troublée; la fièvre, avec redoublement nocturne, se développa; les fonctions digestives furent dérangées et l'amaigrissement général fit des progrès chaque jour.

« Tel était l'état du malade deux mois après l'accident, lorsqu'il fut confié à mes soins. Un nouveau système de traitement fut adopté : les fonctions digestives furent rétablies à la suite de quelques évacuans toniques, et la fièvre fut efficacement combattue par les sucs de plantes crucifères pris à la dose de trois onces par jour dans huit onces de petit-lait clarifié. L'enfant fut mis à l'usage de l'eau ferrée, qu'il a continué pendant tout le temps de sa maladie. Un cautère a été établi; des frictions sèches et aromatiques faites sur tout le corps, principalement le long de l'épine dorsale, ranimèrent l'action

de la peau, firent cesser cet état de mollesse et de sécheresse qui s'observe assez ordinairement dans ces cas.

« L'articulation fut enveloppée de cataplasmes narcotiques et résolutifs, et frictionnée de temps à autre, dans l'absence de la douleur, avec l'hydriodate de potasse dissous, à la dose de deux gros dans deux onces d'axonge. Le soulagement fut sensible.

« Après huit mois de l'usage de ces moyens, suspendu et repris alternativement, suivant les indications, la maladie fut domptée et paraissait être devenue locale : cinq fistules existaient autour de l'articulation, et plusieurs communiquaient soit avec les cartilages, soit avec les os; mais la nature du pus, sa diminution, annonçaient une réaction favorable. L'articulation était toujours très gonflée, quoique sans douleur, et le mouvement du pied sur la jambe, qu'on avait cru devoir toujours exercer avec soin, était encore bien limité.

« Le malade était dans cet état lorsque je l'envoyai dans l'établissement fumigatoire du docteur Rapou, où il fut soumis, pendant plusieurs mois, à l'action alternative des douches de vapeurs simples, aromatiques et hydro-sulfurées. Les avantages et les bienfaits de cette nouvelle médication furent prompts. La résolution de l'engorgement ne tarda pas à s'opérer; les fistules tarirent et se cicatrisèrent; les mouvemens de l'articulation purent s'exécuter librement et sans douleur. Dès ce moment, l'enfant commença à marcher; le cautère a été supprimé; et, aujourd'hui, trois années après la guérison, nous avons

acquis la certitude qu'elle est parfaite. Le jeune A*** D*** se sert de son membre, comme s'il n'eût jamais éprouvé le plus léger accident. »

Remarque. Je n'ai pu réduire davantage le nombre des observations des maladies articulaires que j'avais à rapporter : si l'espace me l'eût permis, j'aurais pu en ajouter quelques-unes de cause traumatique qui ne sont pas sans intérêt. Je regrette aussi de ne pouvoir me livrer à quelques réflexions sur la nature et la marche de ces lésions organiques, ce qui m'aurait nécessairement conduit à établir une sorte de parallèle entre les moyens souvent inutiles et quelquefois dangereux qu'on leur oppose ordinairement, et ceux de l'atmidiatrique qu'on n'emploie jamais contre elles sans avantage et toujours avec la plus parfaite innocuité. Mais la longueur de cet article m'oblige, pour le moment, à renvoyer à mes considérations générales sur les maladies lymphatiques, consignées dans le second volume de mon Traité de la Méthode fumigatoire, me réservant toutefois de revenir ailleurs sur ce sujet important.

Déviation de l'épine.

J'ai guéri par les vapeurs et sans le secours des moyens mécaniques, plusieurs déviations de l'épine, dont j'ai cité quelques observations dans la lettre à M. le docteur Maisonabe sur les difformités de la taille, insérée à la fin de cette première livraison des Annales de la Médecine fumigatoire. Ces faits, avec ceux que j'ai publiés dans mes précédens ouvrages, prouvent assez l'efficacité de ces moyens dans ces cas.

Caries vertébrales.

Depuis 1823, quatre enfans et un adulte, affectés de gibbosité occasionnée par la carie ou le ramollissement des vertèbres, ont été traités par les douches de vapeurs. Deux ont complètement guéri; les trois autres n'ont éprouvé qu'un soulagement momentané. Voyez le fait consigné dans mon article *Vapeurs* du grand Dictionnaire des Sciences médicales, et l'article *Carie vertébrale*, second volume du Traité.

TUMEURS ANOMALES.

C'est ainsi que l'on désigne, faute de dénomination plus exacte, ces tumeurs dont on ignore la nature intime, souvent la cause, quelquefois même le siége immédiat, surtout lorsqu'elles se forment dans les grandes cavités. Si le temps me permettait de développer ici mon opinion, je crois qu'il me serait facile de prouver que ces affections sont lymphatiques, et qu'elles consistent dans l'accroissement pathologique du mouvement de nutrition, c'est-à-dire, dans un défaut d'équilibre entre les exhalans et les absorbans de la partie qui en est le siége. Mais quelle que soit la nature de cette lésion vitale, et du changement organique qui en résulte, ces tumeurs, contre lesquelles échouent si fréquemment les moyens ordinaires de l'art, cèdent souvent à ceux de la méthode fumigatoire.

J'ai eu occasion de voir un assez grand nombre de tumeurs lymphatiques ou anomales, auxquelles on

a opposé les vapeurs comme principal agent thérapeutique. J'en ai recueilli onze observations, sept de guérison, dont les trois suivantes me paraissent offrir quelque intérêt, et fixeront sans doute l'attention des médecins sur cet important sujet.

Tumeur lymphatique volumineuse, située à la partie latérale gauche du cou.

Martin Dubois, de Châlons, âgé d'environ trente ans, cheveux roux, tempérament lymphatique, constitution robuste, marinier de profession, portait sur le côté gauche du cou une tumeur anomale, presque indolente, sillonée de veines très apparentes, qui lui faisait pencher la tête sur l'épaule droite, et gênait sensiblement le malade lorsqu'il montait ou travaillait avec force. Il attribuait cette affection à une chute qu'il fit en 1824, sur la bande d'un bateau, et qui ne produisit dans le moment qu'une légère contusion, dont il crut prévenir les suites en la frictionnant à plusieurs reprises avec l'élixir de longue vie. Quelques jours après, il se manifesta dans ce point un engorgement remarquable et de vives douleurs, qu'une saignée, l'application de cataplasmes émolliens et de quelques sangsues, ne tardèrent pas à dissiper tout-à-fait. Mais bientôt il survint une tumeur qui acquit dans le court espace de trois mois, le volume d'un poingt. Le malade consulta un médecin de Mâcon, qui, après quelques dégorgemens sanguins, fit pratiquer des frictions iodurées. La tumeur marcha dès lors avec moins de rapidité, mais elle augmentait toujours sensiblement. Pendant un

assez long séjour que Dubois fit à Lyon, il se mit entre les mains d'un charlatan de cette ville, qui lui fournit maints emplâtres, qui donna force drogues toutes préparées. Ces remèdes n'eurent d'autre résultat qu'une augmentation rapide dans les progrès du mal, qui datait d'environ vingt mois, lorsque Dubois vint réclamer les secours de l'atmidiatrique.

Je prescrivis d'abord, comme préparatoires, quelques bains par encaissement de tout le corps, de vapeurs au sureau, puis je fis diriger les douches de vapeurs aromatiques sur la tumeur. Au bout de quelques jours, elle devint turgescente, douloureuse, et il sembla s'y établir un nouveau travail. L'application de cataplasmes et de quinze sangsues, pendant l'action desquelles j'entretins sur les pieds et les jambes un point de révulsion, dissipa bientôt les symptômes inflammatoires. Je repris l'usage des douches de vapeurs aromatiques, et je passai ensuite à celle de vapeurs hydro-sulfurées. La tumeur diminuait progressivement au point, qu'après trois semaines, elle n'avait guère que le volume d'un œuf de cane, et, à la fin du traitement, que je fis régulièrement continuer pendant quarante jours, elle était entièrement dissipée ; seulement sur toute la surface que sa base occupait, il restait un empâtement assez considérable, que je conseillai de frictionner avec la pommade d'hydriodate de potasse. J'ai revu Dubois l'année suivante, il était parfaitement guéri.

Observation analogue à la précédente.

Dans le courant de l'été 1825, un jeune homme d'environ vingt ans, portant une tumeur lymphatique plus grosse que le poingt sur la partie latérale gauche du cou, me fut envoyé des salles du docteur Gensoul, pour être soumis à l'action des douches de vapeurs. Après douze jours de l'usage de ce moyen, la tumeur avait diminué de moitié. Mais ce malade, ayant abusé de la permission qu'on lui donnait de sortir seul pour se rendre à mon établissement, fut renvoyé de l'hôpital. Un mois après, à la demande de l'un des administrateurs, il y fut admis de nouveau , et de nouveau soumis à l'usage des douches de vapeurs ; la tumeur était restée stationnaire. Au bout de quelques jours, elle diminua encore de volume, devint molle et pâteuse: j'espérais une guérison prochaine; mais, à cette époque, le jeune homme a cessé le traitement. Je ne sais ce qu'il est devenu.

Tumeur considérable située à l'aine, de cause siphilitique.

M.me R***, âgée d'environ vingt-six ans, grande, fraîche et d'un tempérament sanguin, avait au pli de l'aine droite et dans la direction du ligament inguinal, une tumeur oblongue, de huit à neuf pouces dans son grand diamètre sur cinq ou six de largeur. Quelques mois après son mariage, qui eut lieu à l'âge de dix-huit ans, M.me R*** eut un écoulement muqueux abondant, quelques excoriations, qu'un traitement méthodique dissipa, mais auxquels succeda

une petite tumeur à l'aine, qui fut prise dans le principe pour une glande sympathiquement engorgée, qu'on recouvrit inutilement de cataplasmes, et qu'on frictionna sans succès avec diverses pommades. Mais la tumeur était indolente, et faisait si peu de progrès, que M.me R*** jouissant d'ailleurs de la meilleure santé, s'en inquiétait peu, et cessa de lui opposer le moindre remède. Pendant une première grossesse, qui eut lieu de dix-neuf à vingt ans, et qui fut assez orageuse, la tumeur, auparavant grosse comme un œuf, resta stationnaire, mais elle doubla de volume, bientôt après l'accouchement, dont toutefois les suites furent heureuses, quoique l'enfant, d'une constitution très faible, mourût quelque jours après. Les lochies coulèrent long-temps, et se supprimèrent enfin tout-à-fait; le retour eut lieu à l'époque ordinaire, et M.me R*** se rétablit parfaitement. Cependant, quatre mois après sa couche, elle ressentit dans les articulations des genoux et profondément dans les jambes, de vives douleurs, sans gonflement ni la moindre gêne dans les mouvemens de progression. Ces douleurs augmentaient le soir et dans les temps brumeux, et la tumeur acquit un volume plus considérable. Bientôt de véritables exostoses, peu saillantes, mais étendues, se manifestèrent sur la face interne des tibias. Ces symptômes décélaient assez la nature du mal, dont le mari avait cru la source épuisée, et ils l'engagèrent à recourir aux conseils du médecin qui avait dirigé le premier traitement.

De nouveaux moyens furent employés avec succès: les douleurs et les exostoses disparurent au bout de

deux mois; mais la tumeur ayant résisté à tous les remèdes spécifiques, fut considérée comme une affection locale ou dépendante d'une autre cause. Dans l'été de 1824, Mme R*** alla prendre les eaux de Bourbon, tant à l'intérieur que sous forme de bains et de douches. Les douches, dont on ne put continuer long-temps l'usage, exaspérèrent singulièrement la maladie, qui, dans l'espace de deux mois, doubla de volume et devint très douloureuse. De retour à Lyon, Mme R*** réclama mes soins. La tumeur était dans un tel état d'irritation que je craignis qu'elle ne fût déjà le siége d'un dépôt; cependant, l'application de vingt sangsues, de cataplasmes et de fomentations émollientes, quelques révulsifs, des bains liquides et des boissons délayantes, dissipèrent en peu de jours ces symptômes inflammatoires. La tumeur reprit son ancienne indolence, mais elle conserva le développement extraordinaire qu'elle avait acquis sous l'action des douches liquides. L'inutilité des moyens que j'employai pendant plus de six semaines, me fit soupçonner que l'état pathologique général, sous l'influence duquel la maladie s'était manifestement développée, n'était point encore détruit; mais, ne pouvant espérer des agens ordinaires de la thérapeutique, de plus heureux résultats que ceux qu'un praticien recommandable en avait obtenus, je me déterminai à chercher, dans la méthode fumigatoire des secours plus efficaces.

Mme R*** commença ce nouveau traitement, le 3 octobre 1824, par quelques bains de tout le corps

de vapeurs au sureau; puis je prescrivis l'usage des fumigations de cinabre, alternées et souvent prises concurremment avec les douches de vapeurs hydro-sulfurées dirigées sur la tumeur. J'associai à ces moyens le calomélas sous forme de pastilles et la décoction de salsepareille. Au bout de quelques jours, un léger état de surexcitation générale céda à une petite saignée du bras. Je fis frictionner la tumeur, qui diminuait rapidement, avec une pommade appropriée; on la recouvrait, pendant la nuit, de cataplasmes résolutifs. Au bout d'un mois, une légère irritation de la bouche m'obligea de suspendre les pastilles et de substituer les fumigations soufrées à celles de cinabre, dont je repris bientôt l'usage qui fut continué, ainsi que celui des douches, jusqu'à la fin du mois de novembre, époque à laquelle la tumeur n'avait pas le volume d'une grosse noix. Elle n'a pas tardé à disparaître tout-à-fait. L'année suivante, Mme R*** est heureusement accouchée d'un enfant bien portant; elle a joui jusqu'à ce jour d'une santé parfaite.

Observation d'une tumeur anomale considérable, située dans la fosse iliaque droite, guérie par la méthode fumigatoire. Par le docteur Latil de Thimécourt, médecin de l'hôpital de Trévoux.

« Mme D***, de Trévoux, d'un tempérament lymphatique nerveux, offrit dans sa jeunesse une menstruation précoce, pénible, irrégulière, des leucorrhées fréquentes et prolongées; l'emploi des toniques ou des stimulans, que semblait nécessiter l'état

des organes digestifs et le relâchement des tissus, fut souvent contre-indiqué par les réactions vives et perturbatrices que déterminait l'emploi, même réservé, de ces moyens.

« Mariée à vingt-deux ans, M.me D*** eut presque successivement deux grossesses et deux couches plus heureuses que ses forces ne pouvaient le faire espérer. N'ayant nourri qu'imparfaitement et avec peine son premier enfant, elle n'essaya pas d'allaiter le second. Une légère éruption miliaire qui parcourut ses périodes ordinaires, accompagna cette dernière couche, qui n'offrit du reste aucun symptôme remarquable.

« Le rétablissement était complet, lorsque, environ deux mois après, à la suite d'une marche assez forte et inaccoutumée, au mois de mars 1822, M.me D*** se plaignit d'une tumeur légèrement incommode, difficile alors à reconnaître à travers les parois abdominales dans la profondeur du bassin et au dessus de la fosse iliaque droite. La tumeur prit successivement de l'accroissement pendant l'espace de neuf à dix mois; son développement, que n'avaient pu arrêter les applications réitérées de sangsues, les cataplasmes émolliens et sédatifs, les fomentations de même nature, celles de ciguë, les dérivatifs, les évacuations alvines ménagées, etc., offrit un caractère sérieux.

« Cette tumeur oblongue, dure, limitée, fixée par son côté postérieur, se prolongeait obliquement depuis la crête iliaque jusqu'au devant de la symphise du pubis, en poussant en avant, d'une manière très

sensible, les parties correspondantes des parois abdominales, et refoulant postérieurement les organes renfermés dans la cavité du bassin, au dessus du détroit supérieur. Elle avait environ quinze pouces de long et au moins six à sept de large et de saillie. Le flux menstruel s'était maintenu, et des écoulemens leucorrhéiques fréquens semblaient soulager la malade; mais il survint une troisième grossesse au mois de février 1823, dont le développement inquiétant augmenta l'état de gêne et de souffrance habituel de Mme D***. Les douleurs étaient parfois lancinantes dans toute l'étendue de la tumeur; le volume, le poids, la difficulté des mouvemens, le tiraillement des parties voisines, les inquiétudes de la malade, rendirent cette grossesse extrêmement pénible. L'on crut devoir, pendant ce temps, renoncer à l'emploi de tout moyen actif; l'accouchement eut lieu au temps ordinaire avec peine, mais sans accident; les suites en furent également naturelles et heureuses; mais l'enfant faible et débile mourut deux mois après. L'exploration faite pendant l'accouchement à travers les parois de l'utérus du côté correspondant à la tumeur, n'offrit d'autres indices que l'insertion apparente de cette masse, au voisinage du muscle psoas. Du reste, elle était parfaitement isolée de la matrice, et comme détachée des organes voisins. Toujours égale, toujours douloureuse, elle présentait une maladie grave par elle-même, inquiétante pour l'avenir, en même temps qu'elle opérait une dérivation fâcheuse et un trouble général dans les fonctions, trouble marqué par la

maigreur, des mouvemens fébriles, des digestions et un sommeil difficiles.

« Croyant d'abord reconnaître dans cette tumeur un kyste d'une nature quelconque, j'attendais que son développement plus prononcé vers les parois abdominales et l'indice de quelque adhérence, m'offrissent une indication chirurgicale. Mais le diagnostic était incertain. Cette espérance partagée par M. le docteur Parat, ne le fut point par le docteur Montain, également consulté; alors, je pensai qu'il pouvait être utile de déterminer une forte révulsion à la peau, par des fumigations dirigées avec soin, tandis qu'on agirait simultanément par des douches analogues sur le côté accessible de la tumeur, tout autre moyen paraissant d'ailleurs inutile ou ayant échoué. Le conseil fut unanimement de cet avis; et c'est dans cet état que j'adressai la malade à M. le docteur Rapou, afin qu'elle reçût, sous sa direction particulière, tous les secours que peut offrir son précieux établissement.

« Les détails et les résultats successifs du traitement employé, appartiennent dès ce moment au médecin qui l'a dirigé. »

M. le docteur Thimécourt a suivi cette maladie avec une telle exactitude, il en a noté les symptômes et tracé la marche avec tant de clarté et de précision, qu'il est impossible de rien ajouter à la description qu'il en a faite; mais il ne s'explique pas sur la nature de cette tumeur, ni sur l'espèce de modification organique sous l'influence de laquelle elle s'est formée. J'imiterai cette sage réserve; car, que la maladie soit le résultat fortuit d'une simple irritation locale occa-

sionnée par une marche forcée, ou bien qu'on la suppose liée à la révolution puerpérale qui, chez une personne d'un tempérament éminemment lymphatique, ne pouvait point encore être tout-à-fait terminée, on ne peut déduire de l'observation d'un seul fait des notions assez exactes; et d'ailleurs, quelque raisonnement qu'on puisse faire, quelque conséquence qu'on puisse en tirer, les indications pratiques dans cette maladie seraient toujours les mêmes. Je me bornerai donc à indiquer le traitement fumigatoire que j'ai dirigé contre elle, concurremment avec M. le docteur Montain, un des médecins consultés.

M.me D*** est venue se fixer dans mon établissement le 9 mars 1824. Dès le lendemain, nous lui prescrivîmes les boissons délayantes et les bains de vapeurs au sureau, afin de favoriser le mouvement expansif qui nous paraissait, comme au docteur Thimécourt, la première indication à remplir. Au bout de quelques jours, la peau, très fine et d'une blancheur éblouissante, mais habituellement froide et sèche, devint chaude et moite; le teint s'anima davantage; les organes extérieurs semblèrent avoir acquis plus de vie et d'activité, les mouvemens plus d'agilité et de souplesse. M.me D*** éprouvait un sentiment de bien-être et d'invigoration remarquable. Des douches de vapeurs aromatiques furent dirigées sur la tumeur, qui était presque indolente; mais bientôt elle devint très douloureuse. Cette espèce de fluxion, que nous avions provoquée à dessein, nécessita l'emploi des sangsues, des cataplasmes et des fomentations, et nous substituâmes aux douches

aromatiques, celles de vapeurs émollientes et sédatives. Huit jours après, la douleur ayant cessé, nous revînmes aux premières, régulièrement prises matin et soir, et quelquefois alternées avec les bains par encaissement de même nature, jusqu'au 7 avril, époque à laquelle une maladie grave qu'éprouva sa mère, rappela précipitamment M.me D*** à Trévoux. La tumeur, qui, dans le principe, recouvrait le tiers supérieur de la cuisse, lorsque la malade était assise, s'était déjà successivement réduite au tiers de son volume. M.me D*** revint à l'établissement le 20 du même mois; pendant son absence, qui fut de douze jours, l'amélioration s'était soutenue, mais elle n'avait fait aucun progrès. La douleur était nulle : nous prescrivîmes l'usage des douches hydro-sulfurées, qui fut exactement continué jusqu'au 14 mai. Alors on sentait avec beaucoup de peine, dans le fond de la fosse iliaque, une petite tumeur tout-à-fait indolente, qui me semblait être le kyste replié et contracté sur lui-même, de celle qui avait existé. M.me D*** avait repris de l'embonpoint, de la fraîcheur, et jouissait d'une santé parfaite.

« Je la revis à son retour, après plus de deux mois de séjour à Lyon, continue le docteur Thimécourt, et j'avoue que je fus aussi satisfait que surpris de l'état de cette intéressante dame. La tumeur était réduite au sixième de son volume, elle était à peine sensible dans la profondeur du bas-ventre, ne déterminait ni douleur, ni gêne, ni aucun trouble dans les fonctions; l'appétit, les forces et l'embonpoint reparaissaient, le rétablissement était complet; il s'est soutenu jusqu'à ce jour. »

Ces observations, ainsi que la 54, 55, 56 et 59.e de l'Atmidiatrique, prouvent assez qu'on ne saurait trop présumer de la méthode fumigatoire, et jusqu'à quel point on doit compter sur elle dans le traitement de la plupart des maladies, puisqu'elle offre d'utiles ressources contre celles qui résistent le plus souvent aux moyens ordinaires de l'art.

MALADIES VÉNÉRIENNES.

La peste du Levant, les fièvres contagieuses d'Amérique font moins de ravages en Asie et dans le Nouveau-Monde que la siphilis en Europe. Ce fléau est le plus terrible de tous ceux qui affligent l'humanité, peut-être moins encore parce qu'il frappe à la fois et sans interruption un plus grand nombre de victimes, que parce qu'il empoisonne les sources de la vie quand il ne les tarit pas tout-à-fait, détériore les tissus, altère les organes, trouble l'exercice des fonctions, et transmet aux enfans qui naissent des parens infectés, le germe de mille maux.

Le moyen à l'aide duquel on pourrait le mieux, le plus constamment et toujours sans le moindre danger, guérir une telle maladie, prévenir ou avantageusement combattre ses résultats funestes, ne serait-il pas, pour la société, un signalé bienfait? Ce moyen est un de ceux de l'atmidiatrique.

En effet, les fumigations mercurielles ont sur les autres méthodes antisiphilitiques d'immenses avantages qu'on ne peut leur contester. Elles déterminent avec une extrême facilité les deux médications que réclament impérieusement les maladies vénériennes:

l'absorption du mercure, et la sueur. On peut les employer concurremment avec les autres remèdes, ou comme principal et même unique agent thérapeutique, dans toutes les saisons de l'année et sans interruption. Les enfans, les vieillards, les personnes de toutes les constitutions et dans quelque circonstance de la vie qu'elles se trouvent, peuvent faire usage de cette méthode, qui est la seule à laquelle on puisse recourir sans danger chez les femmes enceintes et les nourrices. Souvent il arrive que l'affection vénérienne coexiste avec certaines maladies ou quelques dispositions particulières qui s'opposent à l'administration du *spécifique* à l'intérieur, tandis qu'on ne rencontre presque jamais de contre-indications à l'emploi des bains de vapeurs, qui, par les nombreuses modifications dont ils sont susceptibles, peuvent être opposés avec un égal succès à la siphilis et à la maladie concomitante, quel que soit d'ailleurs l'état du sujet.

Les fumigations mercurielles remontent à plusieurs siècles, mais elles ne réalisent que de nos jours et par la perfection des appareils au moyen desquels on les administre, les grandes espérances qu'on en avait conçues autrefois; elles offrent encore aux malades l'inappréciable avantage de cacher leur position; elles permettent en outre, aux médecins, de traiter les personnes auxquelles on a le plus grand intérêt de laisser ignorer la nature de leurs maux. Que de jeunes gens auraient encouru la disgrace de leurs parens, auraient perdu l'espoir d'un établissement honorable, s'ils avaient été obligés de recourir

aux autres méthodes, et conséquemment dans la nécessité de mettre quelqu'un dans leur confidence! que de troubles, que de divisions domestiques n'aurait pas occasionné la connaissance de la maladie dont j'ai guéri, à leur insçu, un certain nombre de respectables mères de famille. Voyez l'article *Fumigations mercurielles* et *Siphilis* dans le second tome du Traité de la méthode fumigatoire.

S'il me fallait rapporter toutes les observations de maladies de cause siphilitique, traitées par les fumigations mercurielles, que j'ai recueillies dans mon établissement, il me faudrait parcourir en entier le cadre nosologique, car j'aurais à parler d'inflammations, de rhumatismes, de gouttes, de dartres, d'éruptions diverses, d'affections nerveuses variées, de tumeurs, d'affections lymphatiques de toutes les espèces. Plusieurs de ces maladies, à cause de leurs symptômes dominans, ont été placées dans les précédens articles.

Le principe vénérien quel qu'il soit, car je n'entends point entrer ici dans aucune discussion théorique, pouvant attaquer tous les tissus, tous les organes, toutes les parties du corps, détermine conséquemment une foule d'affections dont, cependant, il n'est pas toujours facile de reconnaître la nature; mais, le plus ordinairement, avec les phénomènes des maladies qu'il simule, il se décèle au praticien expérimenté par des caractères particuliers, ou bien il ne présente que des symptômes qui lui sont propres.

La maladie est récente ou primitive, lorsqu'elle est

le résultat de l'action immédiate du virus sur les parties qui en ont éprouvé le contact; ou bien le principe morbide est absorbé, circule dans les veines, se mêle avec le sang et pénètre tout le corps, ce qui constitue la siphilis *ancienne*, *invétérée* ou *constitutionnelle.*

Maladies vénériennes primitives.

Les blennorrhagies, les bubons, certains ulcères, aphtes ou excoriations, les engorgemens des testicules ou des glandes de l'aine, les ophthalmies, etc., qui se manifestent immédiatement ou quelques jours après un contact impur, sont de véritables inflammations, quelquefois très aiguës, surtout chez certains sujets. Elles réclament dans le principe le régime antiphlogistique, les émissions sanguines tant générales que locales; et lorsqu'on veut recourir au spécifique, il ne faut l'administrer que lorsque la période inflammatoire est terminée. J'avais étendu ce précepte à la méthode fumigatoire, craignant l'action excitante du mercure en vapeurs; mais j'ai eu plusieurs fois, depuis quelques années, l'occasion de me convaincre qu'on peut l'employer sous cette forme et avec le plus grand succès dans les phlegmasies siphilitiques les plus aiguës, sans dégorgement sanguin préalable. Doit-on attribuer cet effet à la nature particulière de l'irritation une fois établie, ou bien à ce que le mercure agit moins sur elle que sur la cause qui la détermine? Quoi qu'il en soit, le fait est constaté par l'expérience; et tendrait peut-être à prouver que les affections siphilitiques ré-

centes ou primitives sont moins des inflammations simples qu'on doit se borner à traiter par les antiphlogistiques, comme quelques médecins recommandables le prétendent, que de véritables symptômes vénériens qui nécessitent l'emploi du spécifique, sans lequel on ne peut être assuré de la guérison.

Gonorrhée, Bubons et Chancres primitifs.

Lorsque M. L***, jeune homme de vingt-quatre ans et d'un tempérament éminemment sanguin, vint, sur la fin de 1824, réclamer les secours fumigatoires, il offrait les symptômes suivans : inflammation vive avec rougeur et gonflement considérable du pénis; écoulement abondant de l'urèthre et de toute la surface du gland qui était ulcéré ainsi que le prépuce; cuisson extrême du canal avec douleur vive en urinant; bubon volumineux; engorgement des glandes de l'aine; état général de surexcitation.

Sur son refus de la saignée et de tout autre remède que les bains de vapeurs de cinabre, qui avaient guéri un de ses amis d'une maladie semblable à la sienne, et enhardi par plusieurs succès que j'avais déjà obtenus, dans des cas analogues, notamment dans l'observation rapportée au second volume de mon Traité, page 395, je consentis à l'emploi immédiat des fumigations mercurielles, en exigeant toutefois que le malade ferait usage d'une boisson délayante. Dès le quatrième jour, tous les symptômes étaient singulièrement amendés, excepté le bubon dans lequel le travail de la suppuration s'était établi,

et qui s'abcéda bientôt. Au bout de dix-huit fumigations, l'écoulement était tari, la turgescence phlegmasique dissipée, les ulcérations n'existaient plus, mais le dépôt suppurait encore. Je fis néanmoins cesser l'usage des vapeurs; quelques jours après le bubon était entièrement cicatrisé, et M. L*** parfaitement guéri. Il s'est marié depuis cette époque et s'est toujours bien porté.

Le jeune homme qui fait le sujet de l'intéressante observation recueillie par le docteur Baumers, et consignée dans mon Traité, p. 408, se trouvait, environ un an après sa guérison, dans le cas du précédent : il refusa, comme lui, tout autre moyen de traitement, excepté les sangsues, que je parvins à lui faire appliquer, et fut, au bout de vingt jours, guéri comme lui, par les fumigations mercurielles.

Gonorrhée.

M. de P***, âgé de cinquante-cinq à soixante ans, d'une forte constitution, à la suite d'un excès de table, se laissa, comme malgré lui, entraîner à d'autres excès, dont le résultat fut une blennorrhagie des plus aiguës. Au bout de quatre jours, le malade vint me consulter, et déjà l'inflammation était très considérable, la douleur des plus vives, et l'écoulement abondant. M. de P*** était dans une sorte de désespoir difficile à exprimer, occasionné par la crainte qu'on ne s'aperçût de sa position, qu'il voulait à tout prix cacher à sa famille. Je parvins cependant à le calmer, en l'assurant qu'il pourrait guérir par le seul usage des bains de vapeurs mercurielles

et des soins hygiéniques : quinze fumigations ont réalisé mes promesses et comblé les vœux de M. de P***.

Remarques. Bien qu'un grand nombre de faits prouvent incontestablement que les émissions sanguines ne sont pas absolument nécessaires dans le traitement, par les fumigations mercurielles, des phlegmasies siphilitiques, elles sont cependant un utile auxiliaire que j'emploie le plus ordinairement. On peut aussi, dans ce cas, tirer le parti le plus avantageux des bains de vapeurs humides sédatives, émollientes, administrées alternativement ou concurremment avec les fumigations de cinabre ou de la poudre argileuse de Lalouette.

Siphilis ancienne ou *constitutionnelle*.

J'en ai traité et guéri un très grand nombre par la méthode fumigatoire. Tantôt ce sont les bains de vapeurs humides de différente nature, qui ont été employés, dans l'intention seulement de provoquer la sueur ou d'aider à l'action des autres remèdes ; tantôt et le plus souvent j'ai fait usage des fumigations mercurielles, comme principal moyen, ou pour obtenir à la fois ces deux effets qui font la base du traitement antisiphilitique : la sudation, et l'introduction du spécifique.

M. Théodore, âgé de trente-trois ans, homme d'affaires, d'un tempérament sanguin et d'une forte constitution, vint, le 19 juillet 1826, réclamer les secours de l'atmidiatrique, qui lui avaient été conseillés par le docteur Prunelle, contre une affection vénérienne aussi remarquable par le nombre et l'in-

tensité des symptômes qui se sont manifestés, que par la résistance qu'elle a opposée pendant deux ans aux traitemens les plus énergiques.

Peu de jours après l'infection (juillet 1824), quelques petites ulcérations couvrirent les parties qui avaient éprouvé le contact; elles devinrent aussi le siége d'un écoulement abondant et d'une vive douleur. Bientôt survinrent : engorgement inflammatoire des parotides, ophthalmie des plus aiguës, gonflement des os du crâne et des tibias, éruption générale de grosses pustules, dont plusieurs dégénérèrent en larges ulcères, douleurs permanentes dans toute la tête et les membres, état habituel de surexcitation cérébrale avec penchant au suicide, que l'active surveillance dont il était l'objet empêcha au malade d'exécuter. Il éprouvait en outre : faiblesse générale, prostration extrême, insomnie, agitation continuelle, dégoût, perte de l'appétit, et une foule d'autres phénomènes dont les détails ne peuvent entrer dans le cadre étroit d'une observation. M. Théodore fut successivement soigné chez lui, dans divers hôpitaux et notamment dans celui des vénériens de Lyon, dit de l'Antiquaille. A la suite de chaque traitement méthodique, il était sensiblement soulagé; mais au bout de quelques mois, les symptômes anciens acquéraient plus d'intensité; il en survenait de nouveaux, et le mal sévissait avec plus de fureur. Il serait impossible de tracer la marche que cette effrayante maladie a suivie, d'indiquer les différens caractères sous lesquels elle s'est présentée, d'exprimer la variété, l'atrocité des souffrances qu'elle a fait éprou-

ver au malade; aussi me bornerai-je à faire connaître l'état dans lequel il se trouvait au moment où il commença l'usage des vapeurs.

L'œil gauche était rouge, tuméfié, saillant, très douloureux et larmoyant, la conjonctive injectée, la cornée transparente couverte d'une large taie; l'humeur aqueuse, blanchâtre et ressemblant à du pus, empêchait de distinguer la pupille; cécité complète. La peau offrait dans tous les points une éruption considérable et presque confluente de pustules de la grosseur d'un pois à une noisette, dont certain nombre, notamment sur les membres et le cuir chevelu, avaient dégénéré en ulcères hideux, profonds, très douloureux, à bords élevés, frangés, recouverts d'un pus livide, brunâtre, abondant, et d'espèces d'escarres noires que le malade râclait avec un couteau. Plusieurs de ces ulcères avaient trois à quatre pouces d'étendue. Les os plats et presque tous les os des membres offraient des exostoses larges et saillantes; le crâne en était parsemé et présentait en devant, sur le front, un gonflement transversal ressemblant à un segment de couronne. Une vaste ulcération de la jambe laissait apercevoir, dans divers points de sa surface, les aspérités du tibia gonflé et nécrosé dans toute sa partie moyenne. Le malade, qui était dans un état de maigreur, de faiblesse et de découragement extraordinaire, ne pouvait goûter un moment de repos, et ressentait dans tout le corps d'intolérables douleurs.

Nous commençâmes le traitement par l'usage des bains de vapeurs humides et sédatives, auxquels nous

substituâmes bientôt ceux de vapeurs de sureau, tant pour ramollir, nettoyer la peau et la préparer à l'action du spécifique, que pour provoquer la sueur, médication que réclame impérieusement la siphilis et qu'aucun autre moyen ne détermine aussitôt, ni avec tant de succès. Au bout de huit jours, les douleurs étaient apaisées, les ulcères avaient déjà changé d'aspect; le malade avait recouvré le sommeil : il était dans un état satisfaisant. Ce prompt et heureux changement ranima son courage abattu par ses longues souffrances, et apporta le calme dans son esprit avec l'espoir d'une guérison prochaine. Alors, les fumigations de cinabre furent employées; nous prescrivîmes les pastilles de calomélas, la décoction de salsepareille, et l'on pansa les ulcères avec le cérat mercuriel aiguisé par l'addition de quelques gouttes de nitrate de mercure par once.

Tous les symptômes diminuèrent graduellement. L'inflammation de l'œil se dissipa, ses humeurs et ses membranes reprirent leur transparence; les petits ulcères se cicatrisèrent, les grands diminuèrent; le tibia s'exfolia; il ne se développait plus de nouvelles pustules, et les anciennes s'effaçaient, ainsi que les exostoses; les douleurs ostéocopes s'affaiblissaient tous les jours; l'appétit, les forces revenaient; le malade reprenait déjà ses occupations ordinaires, et la guérison s'opérait avec rapidité. Enfin, après deux mois de traitement, pendant lequel soixante bains de vapeurs ont été administrés, il ne restait de cette cruelle maladie qu'une difformité de la pupille occasionnée par la cicatrisation vicieuse de

ses bords, ce qui gênait un peu la vision, et sur la jambe une petite ulcération simple que des soins de propreté et des pansemens réguliers n'ont pas tardé à cicatriser tout-à-fait. Tous les autres symptômes étaient entièrement dissipés. Depuis cette époque, M. T*** a constamment joui d'une santé parfaite.

Siphilis méconnue dans le principe et traitée à l'insçu de la malade.

M.me M***, âgée d'environ vingt-huit ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution nerveuse et très délicate, était depuis long-temps affectée d'un écoulement muqueux abondant avec cuisson et excoriation des parties qui en étaient le siége, et dont on ne reconnut le caractère siphilitique que lorsqu'au bout d'un an de soins et de traitemens inutiles, il se manifesta sur la muqueuse de petits ulcères et sur la peau environnante une éruption de couleur cuivrée et parsemée de pustules humides. Le mari, ancien militaire, interrogé par le médecin de la malade, se rappela qu'avant son mariage, qui datait de trois ans, il avait eu une gonorrhée et quelques chancres dont il croyait avoir été parfaitement guéri, et quoique depuis il ne se fût jamais exposé à l'infection siphilitique, il n'en fut pas moins convaincu que la maladie de son épouse, dont les principes et les mœurs étaient exempts de reproches, n'avait pas d'autre source. Il était de la dernière importance de cacher à M.me M*** la nature et la cause de son mal, et l'on employa les boissons sudorifiques et le mercure à l'intérieur sous diverses formes et

dénominations. Mais bientôt, sous l'influence de ces remèdes, les fonctions digestives se troublèrent, l'estomac devint douloureux, une irritation des bronches avec toux sèche et continuelle se manifesta et la maladie fit de sensibles progrès. M.me M*** prit le lait d'une chèvre frictionnée avec l'onguent mercuriel. Ce moyen employé pendant plusieurs semaines n'eut aucun résultat, non plus que le rob, qui occasionna de vives douleurs épigastriques et dont l'usage ne put être continué au delà de dix jours. L'état de la malade empirait et donnait des craintes fondées, lorsqu'on crut devoir lui opposer les secours de la méthode fumigatoire.

La peau était sèche, terne, rugueuse et parsemée de petites taches livides recouvertes de légères squammes jaunâtres, plus nombreuses au dos et sur la poitrine. L'éruption qui s'était manifestée dans le principe avait envahi les aines, une partie du ventre, le périnée, la marge de l'anus, et s'étendait en dedans de chaque cuisse jusque près des genoux. Le sommeil était agité et souvent interrompu, la toux fréquente, le pouls fébrile, la langue rouge, le ventre rénitent, douloureux, et la menstruation irrégulière. Je conseillai une petite saignée et l'usage d'une infusion de mauve gommée pour tout remède. Le surlendemain, je fis administrer un bain de vapeurs sédatives avec la fleur de tilleul et les têtes de pavot. Ce moyen continué pendant quelques jours calma la malade et diminua sensiblement la toux. Je passai ensuite aux fumigations sèches de cinabre; mais l'irritation manifeste qu'elles occasionnèrent,

m'obligea d'unir le mercure aux vapeurs émollientes qui ne s'opposent point à l'action de ce remède; car, au bout de quinze jours, époque à laquelle la toux était entièrement dissipée ainsi que les pustules, l'écoulement presque tari et l'éruption de beaucoup diminuée, une assez vive irritation de la bouche prouvait évidemment son effet. Je fis suspendre le cinabre, auquel je substituai le soufre, afin de provoquer sur la peau une révulsion plus énergique; et dès que les prodromes de salivation eurent cessé, je revins à l'usage de la préparation mercurielle à un gros seulement par fumigation, moitié de la dose que j'avais employée jusqu'alors. Après cinq semaines de traitement, tous les symptômes étaient entièrement dissipés; je crus néanmoins convenable, pour mieux assurer la guérison, de continuer quinze jours encore l'usage des vapeurs. M.me M*** a toujours ignoré le genre de maladie dont elle a été affectée et qu'elle tenait de son mari, qui suivit après elle un traitement fumigatoire d'un mois de durée.

Siphilis avec végétation.

M. C***, âgé d'environ trente ans, très replet, d'un tempérament lymphatique, avait successivement eu, depuis l'âge de dix-huit ans, plusieurs siphilis traitées et guéries par les méthodes ordinaires, lorsqu'il rapporta d'Italie un chancre sur le prépuce et des rhagades ou gerçures au fondement. Il y avait déjà deux mois que ces symptômes s'étaient manifestés, lorsqu'il revint dans sa famille. Devant entreprendre sous peu de jours un voyage de long cours, il

ne put commencer un traitement méthodique, et se mit entre les mains d'un charlatan qui lui promit prompte et sûre guérison. Bouteilles, fioles, boîtes et paquets ne furent point épargnés, et, à l'expiration du terme fixé par l'empirique, aux symptômes anciens, qui avaient acquis quelque intensité, se joignait une vive irritation gastrique avec dégoût, perte d'appétit, coliques, etc. Cependant il fallait absolument partir et M. C*** qui n'était pas encore désabusé, emporta poudres, pastilles et pilules pour prendre en route. Mais ces provisions n'étaient pas à moitié consommées, qu'une abondante salivation obligea le malade à faire un séjour de trois semaines à Lille, pendant lequel le médecin qui lui donna des soins n'eut que le temps de combattre l'irritation de la bouche et de le décider à cesser tout remède jusqu'à ce qu'il pût, sous la direction d'un homme éclairé, en employer de plus rationels.

De la Flandre, M. C*** fut en Allemagne, où ses affaires devaient le retenir plusieurs mois. Sa maladie faisant toujours de sensibles progrès, il consulta à Vienne un médecin en réputation qui lui fit prendre la liqueur de van Swiéten, dont il ne put long-temps soutenir l'usage, et à laquelle on substitua les frictions mercurielles. Mais le malade, obligé de les interrompre fréquemment, n'en obtint aucun résultat.

A son retour à Lyon, sur la fin de 1824, M. C*** vint me prier de diriger le traitement fumigatoire qu'il voulait essayer et dont il espérait plus de succès que des remèdes internes qu'il avait vainement

employés jusqu'alors. Je l'examinai avec soin. Il avait le gland recouvert de plusieurs chancres, le prépuce parsemé d'une foule de petits choux-fleurs à base étroite, autour du fondement plusieurs végétations élevées, dures et très douloureuses, séparées par des crevasses profondes, desquelles découlait une suppuration sanieuse et fétide; la paume de la main droite était dure, calleuse et sillonnée de plusieurs longues gerçures d'une ligne de profondeur.

Je fis d'abord administrer quelques bains de vapeurs de sureau, puis des fumigations avec la poudre argileuse. Les ulcérations furent pansées, dans le principe, avec le cérat opiacé, et ensuite avec la pommade mercurielle. Au bout de deux semaines, les excroissances paraissaient à peine, les rhagades et les chancres étaient presque cicatrisés, les choux-fleurs flétris, en partie tombés, et je coupai les autres. Après quarante-cinq jours de traitement, M. C*** était complètement guéri.

Maladie vénérienne chez une femme enceinte de sept mois.

M.me V***, âgée de vingt-huit à trente ans, d'un tempérament sanguin et nerveux, éprouva, plusieurs années après son mariage, une ulcération très douloureuse aux grandes lèvres, dont le docteur Billottet, de Saint-Laurent-de-Chamousset, qui donnait déjà des soins à son mari, reconnut bientôt le caractère. Des soupçons fondés de grossesse et d'autres contre-indications à l'usage du mercure déterminèrent le docteur Billottet à n'employer que des sudorifiques.

Il crut aussi devoir éloigner le mari et l'envoyea à Lyon suivre, sous ma direction, un traitement fumigatoire qui fut couronné de succès. Des soins de propreté et l'usage de la décoction de salsepareille favorisèrent la cicatrisation de l'ulcère. Quelque temps après, M.me V*** fut atteinte d'une inflammation très aiguë des amygdales, qui envahit le voile du palais, le haut du pharynx, et détermina sympathiquement une gastro-entérite de quelques jours de durée. La gorge devint bientôt le siége d'un ulcère d'un gris jaunâtre, à bords découpés, qui, malgré l'emploi des moyens les plus rationels, fit de rapides progrès, s'étendit aux parties voisines et jusque dans les cavités nasales. Au bout de deux mois, il se manifesta sur la joue gauche une grosse pustule qui s'ulcéra, et dont la suppuration se convertit en une croûte de la largeur d'une pièce de deux francs, dure, épaisse, d'un gris verdâtre, entourée d'une aréole rouge, s'étendant au loin en s'affaiblissant insensiblement.

M.me V*** était déjà très avancée dans sa grossesse, lorsque le docteur Billottet, forcé de renoncer aux mercuriaux sous les formes ordinaires, lui conseilla l'usage des fumigations de cinabre. Elle vint à Lyon le 25 mai 1826, accompagnée de son médecin. Il me fallut la vive amitié que je porte à ce dernier, et la haute confiance que mérite et justifie tous les jours davantage la méthode fumigatoire, pour me charger de cette malade, dont l'état n'était rien moins que rassurant. D'une contitution naturellement très délicate, d'une maigreur et

d'une faiblesse extrême, Mme V*** était enceinte de près de sept mois, en proie à de profonds chagrins, à de vives douleurs, aux plus tristes appréhensions sur l'issue de sa cruelle maladie et de son premier accouchement, à l'âge de près de trente ans et dans de si fâcheuses circonstances. Outre le désordre qui existait ailleurs, le fond de la bouche et la voûte palatine n'étaient qu'un vaste ulcère fétide, qui tapissait également les fosses nasales. Les os du nez étaient gonflés, saillans, et la peau qui les recouvre était rouge et douloureuse. La malade ne prenait que des alimens liquides; elle ne pouvait se moucher, parlait avec difficulté, ne respirait que par la bouche, était d'un aspect repoussant et exhalait une odeur insupportable. Je l'admis néanmoins dans une partie reculée de mon établissement et à l'abri de tous les regards.

Nous commençâmes le traitement fumigatoire, par l'usage de bains à mi-corps de vapeurs de sureau, dont je faisais chaque jour augmenter la température et prolonger la durée. Bientôt, aux vapeurs humides, j'unis les fumigations mercurielles, que je faisais prendre matin et soir, puis ces dernières seules, dans lesquelles tout le corps fut plongé de manière à ce que la malade pût respirer librement, et je fis diriger sur la joue des douches hydro-sulfurées. Nous prescrivîmes des gargarismes, des lotions appropriées, et les boissons sudorifiques. La croûte tomba bientôt; après trois semaines, les ulcères se détergèrent, les os du nez reprirent leur forme naturelle; la malade mangeait,

parlait librement, respirait avec facilité et n'avait plus l'haleine fétide. Au bout d'un mois et demi, il ne restait plus de traces de cette maladie que la cicatrice des ulcères. Nous continuâmes néanmoins pendant quinze jours encore le traitement. M.me V*** a pris environ quatre-vingt-dix bains ou douches de vapeurs. Lorsqu'elle est sortie de mon établissement après un séjour de deux mois, elle jouissait de la meilleure santé, seulement la muqueuse nasale était encore un peu gonflée.

Quelques jours après son retour dans sa famille, M.me V*** est heureusement accouchée d'un enfant sain et fortement constitué, qui, ainsi que sa mère, s'est bien porté jusqu'à ce jour.

Remarques. Il serait, je crois, superflu de rapporter un plus grand nombre d'observations de maladies vénériennes anciennes ou confirmées; car ces maladies ne diffèrent que par l'ancienneté, la variété, le siége, le nombre et la succession des symptômes qui leur sont propres, qui souvent exigent des soins particuliers, et nécessitent quelques modifications dans l'emploi des vapeurs.

Quelquefois, certains ulcères ou excroissances occasionnent d'excessives douleurs qu'on parvient constamment à calmer par les fumigations d'opium, lorsqu'elles résistent aux autres moyens. Les végétations, et même de très volumineuses, s'affaissent, disparaissent, ou se dessèchent et tombent, sous l'influence du mercure en vapeurs. On en voit cependant qui se flétrissent et restent dans cet état; on doit alors en faire l'excision.

Il faut avoir le soin de découvrir les ulcères et autres parties dénudées, pendant la fumigation; ils sont autant d'organes par lesquels l'absorption du spécifique s'opère peut-être plus rapidement encore, que par la peau; et bien que dans l'intervalle, je les fasse quelquefois panser, surtout lorsqu'ils présentent une certaine étendue, avec l'onguent mercuriel, on peut se borner à les préserver seulement du contact de l'air; car la cicatrisation en est toujours assez prompte. Lorsqu'ils existent sur la tête, dans les narines, dans la bouche ou au fond de la gorge, je fais plonger tout le corps dans l'appareil, et de manière à ce que le malade puisse alternativement respirer la vapeur et l'air atmosphérique; j'emploie alors la poudre argileuse de Lalouette, qui n'irrite nullement les organes respiratoires.

En général, les symptômes siphilitiques qui se manifestent sur la peau et les membranes muqueuses accessibles à l'action directe de la vapeur, disparaissent avec beaucoup de promptitude; ce qui serait peut-être un inconvénient de la méthode fumigatoire, en ce qu'il est à craindre que, trompé par cette apparente guérison, on ne prolonge point assez le traitement. Les bubons, les tumeurs, les engorgemens glandulaires, etc., réclament l'usage des douches émollientes, toniques, hydro-sulfurées, ou résolutives, suivant les indications qui se présentent.

Les différences qu'offrent les maladies vénériennes par rapport à l'âge, au sexe, à la constitution, et les circonstances variées dans lesquelles les malades se trouvent, modifient aussi le traitement par les va-

peurs, dans la nature, la durée, la température des fumigations, dans la préparation mercurielle et la dose employée pour chacune d'elles.

Siphilis simulant d'autres maladies.

Souvent la siphilis existe d'une manière latente, c'est-à-dire sans occasionner le moindre accident, et sans nuire au libre exercice des fonctions de la vie. Elle échappe alors à tout moyen d'investigation, et l'on ne peut la soupçonner que par les circonstances commémoratives et le résultat des rapports entre deux personnes, dont l'une ne s'est point encore exposée à l'infection. Tel est le cas de M. et de M.me M***, qui font le sujet de l'une des précédentes observations. Mais d'autres fois, au lieu de déterminer les phénomènes qui lui sont ordinaires, la siphilis se manifeste, comme je l'ai déjà dit, sous l'apparence d'autres maladies. J'en rapporterai encore quelques exemples.

Sciatique siphilitique.

M. F***, âgé d'environ cinquante ans, d'un tempérament sanguin, et très fortement constitué, avait eu depuis sa jeunesse de fréquentes atteintes de rhumatisme vague et plusieurs maladies vénériennes méthodiquement traitées. Vers l'âge de quarante-cinq ans, sans causes apparentes, les douleurs se fixèrent sur la cuisse droite : elles s'étendaient en suivant le trajet du nerf sciatique, jusqu'au genou et au pied, et faisaient boiter le malade. Remèdes internes, frictions, applications diverses, vésicatoires et

cautères avaient été vainement employés. M. F*** était allé trois fois aux eaux d'Aix, et trois fois il en était revenu plus souffrant. Les boissons calmantes, un régime doux et les bains tièdes étaient les seuls moyens qui procuraient quelque soulagement momentané. Aussi, depuis deux ans, le malade n'en employait pas d'autres, lorsqu'il vint, dans le printemps de 1825, réclamer les secours de la méthode fumigatoire.

Au bout de quinze jours, n'ayant retiré aucun effet notable des douches dirigées avec force sur le siége du mal, et de diverses espèces de vapeurs, considérant que la douleur était continuelle, sourde, gravative plutôt que lancinante, qu'elle sévissait avec plus de force le soir et dans le repos du lit, et surtout d'après les renseignemens que j'obtins du malade, je lui conseillai d'essayer les fumigations mercurielles. Les douleurs diminuèrent bientôt, et après l'usage de ce moyen continué pendant vingt-cinq jours, elles étaient entièrement dissipées. Depuis cette époque, M. F*** ne les a plus ressenties; il marche avec facilité et sans claudication.

Rhumatisme siphilitique.

Observation recueillie par le docteur Lusterbourg.

« M. P***, âgé de quarante-quatre ans, éprouvait depuis vingt ans des douleurs rhumatismales sur les membres. Atteint, depuis cette époque, de divers symptômes siphilitiques, et notamment d'une blennorrhagie avec gonflement de l'un des testicules, dont il avait été méthodiquement traité; les dou-

leurs de rhumatismes devinrent dès lors plus intenses et se fixèrent sur les muscles sacro-lombaires.

« Je prescrivis les boissons sudorifiques, le rob de Laffecteur et la décoction de salsepareille à hautes doses. M. P*** éprouva de ce traitement un soulagement marqué ; mais l'année suivante, les douleurs reparurent et occupèrent l'un et l'autre testicule : elles étaient continues, plus violentes le soir et pendant la nuit, et ne laissaient au malade aucun instant de repos. Ayant inutilement mis en usage les moyens les plus calmans, les boissons, les lavemens et les topiques, je conseillai au malade de se rendre dans l'établissement du docteur Rapou pour y recevoir les douches et bains de vapeurs émollientes, puis celles de vapeurs aromatiques, de succin et de sureau. L'usage de ces moyens eut le succès le plus complet : après un mois de traitement, les douleurs se dissipèrent, et l'engorgement des testicules céda à l'usage des fumigations de cinabre.

« M. P*** a, depuis cette époque, éprouvé quelques douleurs sur les extrémités, lors des changemens de température et surtout au renouvellement des saisons. Quelques bains de vapeurs sulfureuses les ont promptement fait disparaître. »

Goutte siphilitique.

M. G***, ancien militaire, âgé de cinquante-cinq ans, d'un tempérament lymphatique et d'une constitution très irritable, éprouvait depuis long-temps des douleurs sourdes avec gonflement dans les articulations, auxquelles il opposait inutilement les soins de l'hygiène et les moyens de l'art.

Croyant que la vie active qu'il menait nuisait à sa guérison, il sollicita et obtint sa retraite en 1822, et alla habiter une propriété qu'il possède en Dauphiné. Mais bientôt les douleurs accrurent d'intensité, et elles se manifestèrent sous forme d'accès irréguliers dans leur retour, leur durée, et pendant lesquels le gonflement habituel des articulations augmentait sensiblement. M. G*** avait épuisé les ressources ordinaires de la médecine, lorsqu'il vint réclamer les secours de l'atmidiatrique. Toutes les articulations des membres, surtout celles des pieds et des mains, étaient tuméfiées, les extrémités osseuses gonflées; la phalange métatarsienne du gros orteil droit offrait une véritable exostose; la peau, sèche et rugueuse dans tous les points, était tendue et luisante autour des jointures, où elle prenait une teinte rosée dans le temps de l'accès dont le retour devait être prochain.

M. G***, qui marchait difficilement et pouvait à peine se servir de ses mains, avait eu pendant sa vie un certain nombre d'affections vénériennes. La dernière avait été une blennorrhagie, traitée par les injections astringentes et guérie en trois jours. J'étais fondé à croire que sa maladie actuelle existait sous l'influence du principe siphilitique; aussi, après quelques bains préparatoires de vapeurs humides de sureau, je passai de suite à l'usage des fumigations mercurielles qui, dans tous les cas, ne pouvaient avoir aucun inconvénient, et je prescrivis la décoction de salsepareille. Les fonctions de la peau se rétablirent dès les premiers jours; la sueur devint abondante, surtout après le bain et pendant la

nuit; les douleurs s'affaiblirent; il n'y eut point d'accès. Au bout de quinze jours, j'alternai les fumigations, que je faisais prendre matin et soir, avec les douches aromatiques dirigées sur les poignets et les articulations tibio-tarsiennes. Dès lors l'engorgement lymphatique de ces parties diminua, ainsi que les douleurs sourdes et profondes dont elles étaient le siége et les mouvemens devinrent plus faciles. Ce traitement commencé le 10 avril a été régulièrement continué jusqu'à la fin de mai, bien que depuis plus de huit jours M. G*** fût entièrement guéri. Lorsqu'il est sorti de l'établissement, la tumeur osseuse de l'orteil était réduite au quart de son volume et ne nuisait point à la marche. Quelques mois après elle était tout-à-fait dissipée.

Dartre siphilitique avec ulcération.

Observation communiquée par le docteur Jouve.

« Une demoiselle, âgée de vingt-cinq ans, bien réglée, d'une constitution sanguine, éprouva, à la suite de violens chagrins, une éruption de taches cuivreuses fort étendues, d'abord aux cuisses et aux bras, puis à la poitrine, à la nuque et aux joues. Ces taches se couvrirent bientôt de petites pustules, qui se convertirent, dans certains points, en ulcérations, dans d'autres, en croûtes plus ou moins épaisses. Cette maladie résista à un traitement antiphlogistique, à la diète blanche, ainsi qu'à l'usage du rob continué pendant cinq semaines. Je conseillai les fumigations de cinabre alternées avec les douches hydro-sulfurées. Au bout de quinze jours, les

croûtes tombèrent, et les ulcères commencèrent à se cicatriser. Après un mois de traitement, M.lle *** était complètement guérie. Elle jouit, depuis trois ans, de la meilleure santé. »

Dartre siphilitique.

M. B***, commis-voyageur, âgé de trente-trois ans, maigre et très irritable, fut atteint, quatre ans auparavant, d'une affection vénérienne dont les symptômes principaux étaient une éruption considérable de pustules humides, et des ulcères sur différentes parties, dont il conservait de profondes cicatrices. Divers moyens furent tour-à-tour employés, suspendus, repris et abandonnés pendant plus de quinze mois. Ils n'eurent pas d'autres résultats que d'arrêter les progrès de la maladie, qui disparut enfin après un séjour de sept semaines que fit M. B*** dans une maison de santé de Rouen, pendant lequel il suivit un traitement régulier par les frictions, les sudorifiques et la liqueur de van Swiéten. Environ un mois après et sans s'être exposé à une nouvelle infection, il se manifesta une dartre pustuleuse sous les deux jarrets et au pli du coude gauche, puis aux aines et derrière les oreilles. Cette maladie, dont on ne put méconnaître la nature, fut inutilement traitée pendant plus de six mois par différentes méthodes et le rob antisiphilitique, dont le malade m'assura avoir pris au moins vingt bouteilles. Il m'écrivit de Strasbourg, où il était alors, pour me demander mon avis et sur sa position, qui devenait tous les jours plus inquiétante, et sur ce qu'il devait

espérer des bains de vapeurs dont on lui avait conseillé l'usage. Je pensai que ce moyen thérapeutique était celui qu'il pouvait employer avec le plus de succès, et M. B*** s'empressa de venir à Lyon se convaincre de l'efficacité de la méthode fumigatoire.

Sa maladie consistait en une vaste éruption sur un fond rouge, rugueux, cuivré, de petites écailles minces, d'un gris fauve, de consistance cornée, qui tombaient et se trouvaient bientôt remplacées par d'autres. L'exanthème occupait la partie interne et postérieure des jambes et des cuisses, le scrotum, le périnée, et s'étendait sur tout le ventre et sur un des côtés de la poitrine. Les endroits où il s'était d'abord manifesté, étaient de la couleur du fond de l'éruption, mais lisses, durs et calleux. Le malade éprouvait une vive démangeaison et quelquefois une cuisson insupportable; il était d'une extrême maigreur, dans un état d'irritation remarquable, dormait peu et d'un sommeil agité; l'estomac était douloureux et les digestions laborieuses.

Je le mis à l'usage de l'eau de poulet pour tout remède, et lui fis administrer d'abord quelques bains de vapeurs émollientes et sédatives. M. B*** éprouva bientôt un soulagement remarquable et un sentiment de bien-être qu'il ne pouvait exprimer; je prescrivis alors les fumigations de cinabre. Mais la chaleur sèche crispa la peau, occasionna une sorte d'éréthisme de cet organe, et je fus obligé d'employer cette préparation mercurielle unie aux vapeurs humides. Bientôt les croûtes tombèrent, et ne se renouvelèrent plus; la teinte de la peau,

siége de l'éruption, s'affaiblissait; les parties calleuses étaient moins dures et devenaient plus souples; la transpiration était générale et abondante; la démangeaison à peine sensible. Le malade mangeait avec plus d'appétit, digérait mieux, et dormait d'un sommeil long et paisible. Au bout d'un mois, l'éruption était entièrement dissipée, et la peau avait repris sa couleur naturelle; mais celle du pli du jarret et du coude était encore épaisse et dure. Je fis diriger sur ces parties des douches hydro-sulfurées, et quelques jours après, elles avaient repris toute leur souplesse. Je voulus encore tenter l'usage des fumigations sèches; cette fois, elles n'irritèrent point, et je les continuai pendant huit jours encore. A cette époque, M. B*** étant parfaitement guéri, je fis cesser le traitement, qui a duré six semaines. Je l'ai revu deux ans après; il était marié, et n'avait pas éprouvé le moindre ressentiment de sa maladie.

Remarque. Dans les dartres vénériennes, j'emploie de préférence le cinabre, qui est un sulfure de mercure, ou bien la poudre argileuse unie au soufre.

Siphilis avec paralysie.

Le nommé Colombin, âgé de trente-quatre ans, d'une haute stature, et d'une assez bonne constitution, entra à l'hôpital, sur la fin du printemps de 1824, affecté d'une paralysie complète qui existait depuis dix-huit à vingt mois, et s'était graduellement développée à la suite d'une chute qu'il fit sur le sacrum. Il portait en outre un ulcère vénérien

fistuleux en dedans de la cuisse droite, qui s'étendait profondément sous la peau, le tissu cellulaire de cette partie, et donnait issue à une abondante suppuration. Le malade ne se tenait debout qu'à l'aide d'un appui et encore ses jambes, qu'il ne pouvait mouvoir, fléchissaient-elles bientôt sous le poids de son corps. Le sentiment, quoique bien plus obtus que dans l'état naturel, était quelquefois pathologiquement développé, au point d'occasionner d'assez vives douleurs dans le pourtour du bassin et le haut des cuisses. Les genoux, les jambes et les pieds étaient habituellement froids, et la peau qui les recouvrait était sèche et décolorée.

Les moyens ordinaires dirigés contre la paralysie, ainsi que les antisiphilitiques dont l'ulcère réclamait l'usage, furent vainement employés pendant l'espace d'un mois. A cette époque, le docteur David crut devoir leur associer les vapeurs, qui ne tardèrent pas à amender l'état du malade d'une manière sensible. Les bains par encaissement de vapeurs aromatiques, soufrées, et surtout mercurielles, ainsi que les douches hydro-sulfurées, dirigées sur le sacrum et les nerfs sciatiques, furent employés pendant environ cinq semaines. Dès les premiers jours, Colombin se trouva beaucoup mieux. Bientôt il put marcher et recouvra assez de force pour se rendre seul à pied de l'hôpital dans l'établissement fumigatoire. La liqueur de van Swiéten et les sudorifiques exotiques furent continués concurremment avec les vapeurs; et sous l'influence de cette double méthode, la cicatrisation de l'ulcère a eu lieu, la paralysie s'est

totalement dissipée, et après trois mois de séjour à l'hôpital, Colombin est sorti parfaitement guéri.

Maladies lymphatiques et glandulaires de cause siphilitique.

Si la prédilection reconnue, l'espèce d'affinité de la siphilis pour les systèmes lymphatique et glandulaire, éclaire quelquefois le médecin sur la cause de certains engorgemens, et conduit à l'usage des moyens les plus propres à les combattre, il arrive souvent aussi, pour peu que les malades se soient exposés à l'infection ou aient eu une conduite équivoque, que l'on attribue à ce principe des affections qui lui sont tout-à-fait étrangères. De là, l'emploi de remèdes dont l'action sur les organes profonds n'est jamais indifférente, et qui sont souvent dangereux, lorsqu'ils ne sont pas absolument nécessaires. C'est ce qu'on n'a pas à redouter de la méthode fumigatoire qui permet l'usage des agens les plus actifs, et toujours avec la plus parfaite innocuité.

Tumeurs, engorgemens siphilitiques.

J'ai vu beaucoup de tumeurs lymphatiques et d'engorgemens glandulaires dont on ne pouvait connaître la cause, céder aux fumigations mercurielles. J'ai fait à ce sujet une remarque qui est appuyée sur un assez grand nombre de faits, pour devoir être prise en considération; c'est que les tumeurs, les engorgemens quelconques qui ont succédé à une irritation simple ou scrofuleuse, cèdent en général à l'action seule de la douche de vapeurs, tan-

dis que ceux de nature vénérienne leur résistent opiniâtrément, et se dissipent ordinairement par l'usage des fumigations mercurielles. Ils n'éprouvent de bons effets de la douche que lorsque l'état morbide général a été modifié ou détruit par le mercure en vapeurs, ou telle autre méthode antisiphilitique. Je ne parle pas de ceux qui sont passés à l'état d'altération organique et contre lesquels échouent tous les moyens de l'art. (Voyez l'observation page 152.)

Induration, endurcissement syphilitique du bras.

Adeline T***, âgée de trente-six ans, grasse, très fraîche encore, ayant l'apparence de la meilleure santé, et s'étant trouvée souvent dans le cas d'éprouver les effets thérapeutiques du mercure, avait depuis près de trois ans un engorgement considérable, dur, indolent du membre supérieur droit, depuis la partie moyenne du bras jusqu'au bout des doigts. Comme il avait succédé à une maladie vénérienne, on lui opposa dans le principe des moyens appropriés; mais il résista à toutes les méthodes, et l'on substitua aux antisiphilitiques, les bains, les lotions, les cataplasmes, les frictions, les émolliens, les résolutifs, les excitans. On employa à l'intérieur une foule de remèdes, et l'engorgement persistait. On ouvrit un cautère, on promena les vésicatoires sur les parties engorgées; mais sous l'influence de ce dernier moyen, la maladie fit de rapides progrès. Je la vis quelques mois après. Le bras avait acquis le double de son volume naturel; le coude ne pouvait pas se fléchir à angle droit; le poignet jouissait encore

de quelques mouvemens, mais les doigts étaient presque immobiles. La peau, partout ailleurs douce et moite, était sur ce membre sèche, dure, d'un blanc grisâtre, ne conservait pas l'impression du doigt, et tombait en petites desquamations farineuses. La douleur était obtuse, continuelle, très supportable, singulièrement diminuée et même tout-à-fait annulée par la pression; aussi la malade portait habituellement un bandage roulé.

Je prescrivis les boissons sudorifiques, et commençai le traitement par faire diriger sur le bras quelques douches d'aspersion, et lorsque la peau fut nettoyée et un peu ramollie, je fis administrer les fumigations mercurielles. Après un mois de leur usage, l'amendement était à peine suffisant pour m'engager à les continuer encore. Mais l'indigence d'Adeline la plaçant au nombre des malades que je peux traiter pendant aussi long-temps que je le juge convenable, j'insistai sur l'emploi du mercure en vapeurs, dont je fis augmenter la dose et prolonger l'action. La salivation qui se manifesta bientôt m'obligea néanmoins à l'interrompre; mais j'employai les fumigations avec le soufre, afin d'opposer à l'irritation de la bouche une puissante révulsion, et d'entretenir le mouvement excentrique. Le bras avait déjà sensiblement diminué de volume, la peau était plus souple et les mouvemens plus faciles. Je revins au bout de huit jours aux fumigations mercurielles. Le membre malade, qui était toujours resté sec pendant et après l'action de la vapeur, commença à s'humecter; bientôt une forte

transpiration s'établit comme sur les autres parties du corps, la peau reprit son état normal, l'engorgement se dissipa, les mouvemens se rétablirent, et par un traitement fumigatoire, d'environ soixante-et-dix jours, Adeline fut guérie d'une maladie qui résistait, depuis trois ans, aux moyens ordinaires.

Remarque. Cette observation a quelques rapports avec celle communiquée par le docteur Pointe, et consignée dans le deuxième volume de mon Traité, page 159; seulement cette dernière n'était pas de cause siphilitique, et a cédé beaucoup plus promptement à l'action des vapeurs.

*****

VARIÉTÉS.

DES APPAREILS PORTATIFS

ET DE L'ADMINISTRATION DES BAINS DE VAPEURS A DOMICILE.

SANS cesse consulté sur les moyens d'administrer les bains de vapeurs à domicile, et pénétré de l'utilité de ces secours, dans le cas très fréquent où le malade est retenu au lit, dans la chambre, ou bien lorsqu'il ne peut, sans danger, être transporté au dehors, je me suis empressé de faire construire des appareils portatifs, formant un système régulier de fumigations ou réunissant toutes les ressources que la méthode fumigatoire peut offrir aux maladies aiguës.

Les appareils dont je donne les plans de coupe et d'élévation, afin d'éviter, dans la description que je ne puis me dispenser d'en faire, des détails que ne comporte pas la nature de l'ouvrage que je publie aujourd'hui, ainsi que pour faciliter les moyens de les établir, sont au nombre de quatre : 1.° un éolipyle commun aux trois autres ; 2.° une sorte de fauteuil fermé, où le malade est assis ; 3.° un lit de canne sur lequel il se couche; 4.° un tuyau mobile.

L'éolipyle (figure A) est en cuivre, et à peu près de la même forme que celui qui est représenté dans la seconde planche (figure 2) de mon Traité, et décrit page 51 du même ouvrage. Seulement il est moins élevé et adapté à un réchaud, derrière lequel s'élève un tuyau à registre, qui conduit la fumée du charbon dans la cheminée de l'appartement. Au dedans, et au dessus du niveau de l'eau, est un grillage, sur lequel on place les substances susceptibles de fournir à l'eau réduite en vapeurs quelques principes médicamenteux. Le haut est un couvercle à vis, où se remarquent : une douille par laquelle on peut introduire l'eau dans le réservoir, une soupape de sûreté avec sa bascule, laissant échapper l'excédant de la vapeur, et un tuyau, armé d'un robinet, qui conduit cette dernière dans l'appareil. Le premier appareil (fig. B) a la forme d'une baignoire dite à sabot. Il est en bois de noyer et exécuté avec le plus grand soin. Le plan incliné qu'il présente, fixé par deux charnières et deux crochets en cuivre, sert de porte ; en devant est un panneau carré, au bas duquel est placé l'ajutage qui reçoit le tuyau des vapeurs. Une petite porte en cuivre, par laquelle le servant peut passer le bras, est pratiquée sur un des côtés de l'appareil. En arrière est placé le thermomètre, dont la boule pénètre dans l'intérieur. Au dedans et sur le fond est un tuyau en cuivre, ressemblant à un bois de raquette, criblé de trous capillaires par lesquels sort la vapeur. A trois ou quatre pouces au dessus, une saillie circulaire supporte un double fond à jour ; une sorte de parquet

d'orfévre, sur lequel reposent les pieds du malade, et à une hauteur convenable, est fixé le siége où il s'assied. Le haut de l'appareil forme une ouverture elliptique, qui correspond à la ceinture de la personne qui y est placée. Au dehors, et affleurant le pourtour de l'encaissement, sont trois goussets destinés à recevoir trois tiges d'une sorte d'arceau fait en tubes de cuivre d'une très grande légèreté. Cet arceau, d'une forme difficile à décrire, s'élève et s'abaisse à volonté au moyen de vis de pression; il est destiné à soutenir les couvertures dont on entoure le malade, et à les éloigner du corps lorsqu'on administre le bain entier.

Le deuxième appareil (fig. C) a la forme d'un parallélogramme de cinq pieds de long sur vingt-un pouces de large. C'est une espèce de caisse de cinq pouces de profondeur, dans le fond de laquelle est un tuyau qui s'unit en dehors et en devant, au moyen d'un ajutage, à celui de l'éolipyle. A six pouces de son entrée dans l'appareil, il se bifurque, et les deux branches qui en résultent parcourent, séparées par un espace de sept pouces, toute l'étendue de la caisse jusqu'à l'endroit qui correspond sous les épaules du malade, où elles se réunissent en forme de cintre. Ce double tuyau, criblé de trous d'autant plus nombreux et plus grands, qu'il s'éloigne davantage du point de départ, est composé de plusieurs pièces, de manière à ce que le cintre ne parvient qu'au niveau des lombes lorsqu'on ne veut administrer le bain qu'à mi-corps; alors une cloison de bois, en forme d'écluse, sur laquelle on place un bourrelet de

linge, interrompt le passage de la vapeur dans le reste de l'encaissement. A la bifurcation du tuyau est une pomme d'arrosoir, à robinet, mue du dehors et au moyen de laquelle on dirige, lorsqu'on le désire, une plus grande masse de vapeurs sous les pieds. L'appareil est recouvert dans toute sa longueur par un châssis de canne, sur lequel se couche le malade, et qui porte de chaque côté trois douilles ou goussets, destinés à recevoir trois arceaux à deux branches, faits, comme ceux du premier appareil, en cylindre de cuivre creux. Ces arceaux supportent la couverture qui se fixe autour du cou ou de la ceinture, suivant que le malade prend un bain entier ou à mi-corps. Dans ce dernier cas, deux arceaux suffisent. La tête repose sur un petit châssis de canne, fixé au précédent par deux charnières, et qu'une crémalière maintient à une élévation convenable. Cet appareil, dépouillé de ses arceaux, ressemble plutôt à un lit de repos qu'à une machine fumigatoire. Il est supporté par quatre pieds mobiles, dont les deux antérieurs, plus courts de trois pouces, donnent au malade une inclinaison suffisante et plus commode que la situation tout-à-fait horizontale.

Chacun de ces appareils, avec toutes ses dépendances, ne pèse pas au delà de trente kilogrammes.

L'appareil servant à administrer la douche, consiste en un seul tuyau à genouillères exécutant tous les mouvemens possibles, fixé à la portion coudée de celui de l'éolipyle. Il est soutenu par un support mobile. (Voyez fig. D.)

Je renvoie pour le mécanisme de ces appareils au rapport qu'en a fait le docteur Montain, au nom d'une commission chargée d'en constater les avantages, et dont je crois devoir publier un court extrait.

Tels sont mes appareils portatifs qui, dans le principe, étaient également destinés à l'administration des différentes espèces de vapeurs sèches. Je me servais pour cela d'une lampe à esprit de vin qui, en élevant la température de la boîte à un degré convenable, chauffait aussi une plaque de tôle sur laquelle on jetait les substances susceptibles d'être vaporisées par le calorique. La vapeur était suffisamment maintenue, puis évacuée sous la cheminée de l'appartement par un large tuyau formant appel au moyen d'une seconde lampe, et fixé au devant de la caisse. Mais, avec ce qu'ils exigent, pour cet usage, de grandes précautions de la part des servans, on ne peut les diriger avec autant de précision et ils n'agissentpas aussi efficacement que les appareils sédentaires. C'est pour cela que, dans la crainte de compromettre la méthode, j'en ai restreint l'emploi aux seuls bains de vapeurs humides. Je ne me suis d'ailleurs proposé d'autre but, en les construisant, que de procurer les secours de l'atmidiatrique aux malades retenus dans leur lit ou qui ne peuvent être transportés au dehors sans danger. Or, toutes les personnes atteintes d'affections chroniques, et même de certaines maladies aiguës qui réclament l'usage des fumigations sèches ou de quelques espèces de vapeurs humides qu'on ne peut sûrement ou convenablement administrer que par les appareils sédentaires, peu-

vent se rendre ou se faire transporter dans les établissemens fumigatoires. Il suffisait donc pour compléter ce système de thérapeutique et en faciliter l'usage à chacun, suivant ses besoins, qu'on pût, à l'aide de nouveaux appareils, opérer seulement les médications appropriées aux maladies aiguës. Ils remplissent parfaitement, j'ose le dire, les fonctions auxquelles ils sont destinés.

Depuis près de deux ans, les bains et douches de vapeurs, d'après mes nouveaux procédés, sont employés à domicile avec beaucoup de succès. J'en ai confié l'administration à des servans expérimentés, et sous la surveillance du chirurgien de l'établissement; car on ne pourrait, sans inconvénient ou du moins sans s'exposer à ne pas retirer tous les avantages qu'ils promettent, en abandonner la direction à des personnes étrangères à ce service.

Les observations pratiques que j'ai publiées dans ce premier numéro des *Annales de la Méthode fumigatoire* m'ont naturellement conduit à faire connaître les ressources que présentent les bains de vapeurs à domicile, les cas dans lesquels ils conviennent, et ceux où ils sont insuffisans. Devant m'occuper par la suite des modifications dont ils sont susceptibles, des soins, des précautions qu'exige leur administration, etc., je m'abstiendrai aujourd'hui d'entrer dans de plus grands développemens. (Voyez d'ailleurs l'article à ce sujet dans mon Traité, premier volume, page 149 et suiv.)

EXTRAIT DU RAPPORT

DE LA

COMMISSION CHARGÉE DE RENDRE COMPTE

A LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE

DE MES APPAREILS PORTATIFS,

Par le docteur Montain,

Ancien Chirurgien en chef de l'hospice de la Charité, Professeur de matière médicale à l'Ecole secondaire de Médecine de Lyon, etc.

Après quelques considérations générales sur la peau et ses fonctions, sur ses relations directes et sympathiques avec les autres organes de l'économie, sur ses maladies et ses nombreuses médications; après avoir établi les avantages de la méthode fumigatoire en praticien consommé et maître de son sujet, le docteur Montain rappelle à la Société les encouragemens honorables que j'en ai reçus, la bienveillance avec laquelle elle a secondé mes efforts, l'accueil flatteur qu'elle a fait à mes divers travaux, l'approbation qu'elle a donnée à mon système de thérapeutique, la confiance qu'elle lui a accordée et que justifient tous les jours de nombreux succès, M. le Rapporteur ajoute :

« L'établissement de notre honorable collègue,
« ouvert à tous les maux, à toutes les fortunes, à
« la misère comme à l'opulence, ne laisse rien à

« désirer pour les malades qui peuvent s'y fixer ou « y aller chaque jour réclamer les utiles secours « qu'il renferme ; mais ceux qu'une maladie aiguë, « des souffrances trop vives, ou d'autres circons- « tances retiennent impérieusement dans leur habi- « tation étaient privés de ses bienfaits. Il s'agissait « de les en faire jouir ; et qui, mieux que l'auteur « de l'Atmidiatrique, pouvait combler cette lacune ? « Aussi, vient-il de donner à sa méthode cette utile « extension, en imaginant et faisant exécuter des « appareils simples et commodes au moyen des- « quels on pût administrer les douches et les bains « de vapeurs à domicile.

« L'édifice que le docteur Rapou se proposait « d'élever à la science est donc terminé, au moins « sous le rapport des appareils et procédés fumiga- « toires, puisque aujourd'hui cette méthode offre « un ensemble, une réunion de moyens qu'on peut « varier à l'infini, approprier à tous les cas, et ad- « ministrer dans tous les lieux ; c'est, on peut le « dire, un véritable système de thérapeutique.

« Vous vous êtes empressés de satisfaire au désir « que M. Rapou vous avait manifesté de vous mon- « trer ses appareils portatifs. Ils vous ont été pré- « sentés à la suite d'une de vos séances dans une des « salles du palais des Arts ; et, après en avoir admiré « l'ingénieux mécanisme, vous avez donné à notre « collègue une nouvelle marque de l'intérêt que « vous lui portez et de l'importance que vous atta- « chez à la médication qui lui doit tant et de si uti- « les perfectionnemens, en nommant une commis-

« sion composée de MM. Bouchet, Polinière, Mon-
« falcon, Pasquier et moi, pour examiner avec soin
« et constater les avantages de ses nouveaux procé-
« dés fumigatoires.

« Après avoir attentivement examiné ces appa-
« reils dans leur ensemble et dans les diverses parties
« qui les composent (le rapporteur en donne ici
« une description exacte et détaillée), ils ont été
« devant nous successivement mis en exercice. On
« a ouvert l'éolipyle, rempli aux deux tiers d'eau
« bouillante; on a mis sur la grille destinée à les re-
« cevoir des plantes aromatiques, et, la communica-
« tion établie entre ce réservoir et l'appareil assis,
« dans lequel un servant s'était placé, la vapeur
« s'est répandue dans tous les points de la caisse, et
« au bout de quelques secondes le thermomètre de
« Réaumur marquait trente degrés. Pour maintenir
« cette température, qui bientôt se serait élevée au
« delà, on a fermé à moitié le robinet dont est armé
« le tuyau de l'éolipyle, et l'excédant de la vapeur
« soulevant la soupape, se dégageait sous la che-
« minée. Le servant, entouré de linges, de manière
« à remplir l'espace libre entre son corps et la par-
« tie supérieure de l'encaissement, n'était plongé
« dans la vapeur que jusqu'à la ceinture. On a ôté
« ces linges, placé les arceaux dont nous avons
« parlé, qu'on a recouverts d'une sorte de grand pei-
« gnoir en tissus de laine, et il s'est trouvé enve-
« loppé jusqu'au cou dans la vapeur qui, parfaite-
« ment contenue, ne s'échappait point dans l'appar-
« tement. On a laissé graduellement monter la cha-

« leur, et le servant, fort et robuste, a bientôt
« éprouvé une transpiration telle qu'au bout de quel-
« ques minutes la sueur découlait abondamment de
« sa poitrine et de son visage, quoique ces parties
« ne fussent point soumises à l'action de la vapeur.

« La communication établie entre le second ap-
« pareil et l'éolipyle, le servant s'est couché sur le
« lit de canne déjà échauffé par la vapeur qui com-
« mençait à s'élever également de tous les points du
« fond de la caisse, les arceaux placés et recouverts
« d'un drap de coton et d'une couverture fixés au
« cou et autour de l'appareil, tout le corps, ex-
« cepté la tête qui reposait sur un coussin, était en-
« tièrement plongé dans la vapeur. Cette dernière
« peut à volonté, au moyen d'une poignée mobile,
« être dirigée en plus grande quantité sous les pieds;
« modification très importante, puisqu'elle tend à en-
« tretenir plus de chaleur dans cette région et à opé-
« rer une révulsion relative toujours fort utile.

« On peut aussi administrer, au moyen de cet
« appareil, des bains de vapeurs à mi-corps. Tous
« deux fonctionnent également bien, déterminent
« les mêmes effets immédiats et ne diffèrent que par
« la position à donner aux malades.

« Tous deux ont ensuite été disposés pour l'ad-
« ministration des vapeurs sèches. Dans ce cas,
« l'éolipyle devient inutile. Les lampes à esprit de
« vin ont promptement élevé la température à qua-
« rante degrés. Diverses substances, telles que le
« camphre, le succin, la myrrhe, des préparations
« mercurielles, etc., successivement jetées sur le

« guéridon de tôle qui les surmonte, ont été promp-
« tement vaporisées. Une pièce de cuivre placée à
« une certaine distance a bientôt blanchi par la va-
« peur obtenue de la poudre argileuse de Lalouette,
« espèce de protoxyde de mercure qu'emploie de
« préférence le docteur Rapou. Les vapeurs, qu'on
« sentait à peine dans la chambre, ont été évacuées
« par un tuyau formant appel, disposé au devant des
« appareils et aboutissant sous la cheminée.

« Le docteur Rapou, convaincu que les révulsions
« partielles ou excitations locales sont quelque-
« fois utiles aux malades qui ne peuvent se dépla-
« cer, a aussi établi des tuyaux à genouillères exé-
« cutant tous les mouvemens possibles et servant à
« administrer la douche de vapeurs à domicile. Ils
« s'adaptent à l'éolipyle par un ajutage, et sont sou-
« tenus au moyen d'un support mobile qui s'élève
« et s'abaisse à volonté. Le jet de vapeur qui en
« sort avec beaucoup de force, détermine prompte-
« ment sur la peau placée à plus d'un pied de dis-
« tance du tuyau, une vive rougeur, et pour en
« supporter l'action pendant quelques minutes, il
« faut éloigner la partie qui y est soumise, prome-
« ner la douche sur une plus grande surface, ou
« modérer la vapeur. On conçoit aisément les avan-
« tages d'un moyen énergique, d'un usage si facile
« et dont on peut, pour ainsi dire, graduer l'action
« à volonté.

« Ces appareils portatifs offrent aux maladies
« qu'ils sont destinés à combattre les mêmes secours
« que les sédentaires ; c'est-à-dire qu'ils ne sont pas

« appropriés à un aussi grand nombre de cas que
« ces derniers, mais qu'ils remplissent, pour ceux
« auxquels ils conviennent, les mêmes indications.
« C'est surtout pour les maladies aiguës aux-
« quelles nous avions le regret de ne pouvoir oppo-
« ser les bains de vapeurs, que votre commission a
« apprécié l'utilité du nouveau système fumigatoire.
« Comment en effet transporter au loin et exposer
« aux transitions atmosphériques un malade torturé
« par des douleurs atroces, atteint d'une phlegma-
« sie imminente ou de certaines affections nerveuses
« dont l'atmidiatrique remplit bien plus sûrement
« les indications curatives que tous les autres moyens
« de l'art? »

M. le docteur Montain se livre à de savantes considérations sur la nature, les diverses terminaisons des maladies aiguës, et les secours qu'elles réclament; ce qui le conduit à établir une sorte de parallèle entre les ressources qu'offrent les vapeurs et celles tirées des moyens ordinaires, tels que les fomentations, les frictions, les cataplasmes, les applications diverses, les peaux de moutons récemment écorchés, etc., à l'aide desquels on cherche à opérer les mêmes médications. Il prouve évidemment que ces derniers n'ont qu'une action éphémère ou n'agissent que sur une surface trop circonscrite, tandis qu'à l'aide des vapeurs méthodiquement administrées, « on peut aisément déterminer une révulsion
« générale ou partielle, plus ou moins forte; ac-
« tiver ou rétablir les fonctions de la peau; détour-
« ner vers cet organe la source des phénomènes

« morbides ; assoupir, calmer directement ou sym-
« pathiquement de grandes douleurs, etc., suivant
« la nature de la vapeur, son mode d'application,
« la température à laquelle on l'administre et la du-
« rée de son action.

« Le système fumigatoire portatif de M. Rapou
« mérite par les nombreux avantages qu'il présente,
« de fixer l'attention des médecins. C'est une véritable
« acquisition thérapeutique qui donne à son auteur
« de nouveaux et incontestables droits à l'estime de
« ses confrères et à la reconnaissance publique :
« telle est, Messieurs, l'opinion de votre commis-
« sion ; elle a pensé que la Société ne saurait trop
« engager notre collègue à suivre encore la route
« qu'il a parcourue jusqu'à ce jour avec des résul-
« tats aussi honorables pour lui qu'utiles à l'huma-
« nité.

« Elle vous propose de donner votre suffrage et
« d'approuver par acclamation ses nouveaux procé-
« dés fumigatoires. »

La Société a approuvé le rapport et en a adopté les conclusions.

LETTRE

SUR LES DÉVIATIONS DE L'ÉPINE.

Observations relatives à quelques passages du *Journal clinique sur les Difformités*, etc., adressées à M. le docteur Maisonabe, professeur agrégé en exercice à la Faculté de Médecine de Paris, etc., etc.

Qu'un médecin qui s'est spécialement livré à l'étude d'une maladie, qui a fait éprouver au traitement qu'on lui opposait d'heureux changemens, d'utiles modifications, ait quelque prédilection en faveur de ses procédés, qu'il en préconise l'usage, qu'il en exagère le mérite, on le conçoit : l'amour-propre si naturel à l'homme, et même si utile lorsqu'il se renferme dans certaines bornes, rend raison de tout cela. Mais que penser de celui qui décrie une méthode qu'il ne connaît pas, qui rejette, qui proscrit irrévocablement des moyens qui, sans remplacer les siens ni en diminuer le mérite, n'ont avec eux d'autres rapports que d'en être, dans la spécialité dont il s'occupe, les plus puissans auxiliaires, à l'usage desquels le raisonnement conduit, et dont l'expérience constate tous les jours les avantages ?

C'est à vous, Monsieur Maisonabe, que cette question s'adresse.

Quoique je ne fasse point des déviations de l'épine une étude particulière, j'ai néanmoins lu avec intérêt et beaucoup de soin, le premier numéro de votre journal. Je me suis arrêté quelques instans à ce

paragraphe, page 37 : « Comment justifier dès lors « ces pratiques aveugles adoptées généralement « dans l'emploi des lits destinés à opérer l'extension « de la colonne vertébrale, pratiques absurdes dans « lesquelles on voit en France *indistinctement*, « toutes les personnes affectées de difformités de la « taille, l'épine exposée chaque jour pendant un « ou deux ans à un bain de vapeurs? »

J'ai relu ces lignes, d'abord pour les bien comprendre, puis avec d'autant plus de surprise que les antécédens devaient naturellement vous conduire à une conclusion opposée. Mais c'est bien autre chose à la page 50 : là vous vous écriez, après avoir indiqué les obstacles au redressement de l'épine : « C'est « ici le lieu de faire une remarque des plus impor- « tantes au sujet de certains moyens employés con- « curremment avec l'extension horizontale; nous vou- « lons parler des bains de vapeurs. Comment justi- « fier l'emploi d'un tel moyen? que peut-on se pro- « poser de faire, soit en administrant ces bains de « manière à ce qu'ils agissent sur toute la surface « du corps, soit en dirigeant seulement leur action « sur la gibbosité qu'on veut effacer? sur quel or- « gane ces bains peuvent-ils donc exercer une ac- « tion salutaire? Est-ce sur la déformation des os, « l'un des obstacles qui peut s'opposer au redres- « sement de l'épine? mais un anatomiste, ni un phy- « siologiste ne s'arrêteront pas un moment à cette « possibilité. Est-ce sur la déformation des ligamens « intervertébraux? mais ce n'est pas plus probable, « ce n'est pas plus possible. D'où peut donc venir

« cette pratique si généralement adoptée? Elle vient
« évidemment du défaut d'esprit d'analyse, dans la
« recherche des causes formelles qui s'opposent au
« redressement. On dit, en effet, qu'il faut assouplir
« les muscles de l'épine; mais ces muscles ne sont
« en aucune manière des obstacles à son redresse-
« ment. Le simple examen des parties, même à l'ex-
« térieur, qui suffit pour bien juger de l'état de ces
« muscles, fait voir que les muscles sont en géné-
« ral mous et d'une faible résistance, soit parce
« qu'ils sont toujours trop relâchés du côté de la
« convexité des courbures, soit parce que du côté
« des concavités de ces mêmes courbures qui cons-
« tituent les divers genres de déviation de l'épine,
« ces muscles depuis plus ou moins de temps sans
« mouvement, ne sont pas, comme peut le penser
« seulement le vulgaire, retirés, contractés, accour-
« cis, mais qu'ils sont au contraire, comme le savent
« tous les physiologistes, dans un état de mollesse
« qui tend à la dégénérescence cellulaire.

« Les bains de vapeurs ne peuvent donc être d'au-
« cune utilité; mais ce n'est pas là le seul inconvé-
« nient de leur usage; ils peuvent au contraire être
« fort nuisibles : nous avons vu survenir à leur suite
« des congestions sanguines ou lymphatiques vers
« l'épine, à la suite desquelles des dépôts se sont
« formés. »

Voilà bien ce que vous avez dit, Monsieur Maisonabe, et sans doute ce que vous pensiez en juillet 1825. Je présume que près de deux ans d'expérience n'ont point été perdus pour un praticien aussi

judicieux que vous, et qu'aujourd'hui vous êtes revenu de la meilleure foi du monde sur le compte des vapeurs dans le traitement des incurvations du rachis. Mais ce qui est écrit est écrit, et comme vous n'avez rien dit depuis, du moins que je sache, qui puisse effacer l'impression qu'a dû produire dans le public l'opinion d'un médecin de votre mérite, je ne puis me dispenser de répondre à vos objections, et de chercher, dans l'intérêt de la vérité et surtout des malades, à rétablir la méthode fumigatoire dans tous ses droits. Je renvoie pour quelques détails auxquels je ne puis me livrer ici, à mon Traité, tome 2, page 92 et suivantes.

Si quelque médecin proscrivait du traitement des déviations de l'épine l'extension horizontale, parce qu'il n'en concevrait pas les effets qui s'expliquent cependant avec la plus grande facilité, il n'en serait pas moins clair qu'en tirant fort et en sens contraire sur la tête et le bassin, on ne doive nécessairement allonger la colonne, qui par ses extrémités s'attache à ces deux parties. Ainsi, parce que vous ne savez sur quel organe agissent les vapeurs, ni comment elles agissent, il ne s'ensuit pas qu'elles soient sans action. Vous ne pouvez contester, malgré votre prévention en faveur des machines, que, dans le traitement des déformations de la taille, il ne soit quelquefois utile, suivant la cause qui les détermine, d'exciter la peau, d'augmenter son énergie, d'accroître, de rétablir ses fonctions, d'opérer une forte révulsion au dehors, d'exercer sur le rachis et les parties circonvoisines, un effet sédatif, calmant,

tonique, excitant, etc. Eh bien! Monsieur Maisonabe, aujourd'hui, aucun *physiologiste* n'ignore que ces diverses médications s'obtiennent par les vapeurs, *soit qu'on les applique à tout le corps, soit qu'on les dirige seulement sur la gibbosité*, et cela bien plus aisément que par l'emploi des autres moyens thérapeutiques !

Il est hors de doute que lorsqu'il existe déformation considérable des os ou des fibro-cartilages intervertébraux, soudure entre plusieurs vertèbres ou tout autre obstacle invincible au redressement de l'épine, on ne peut raisonnablement espérer de parvenir à ce but au moyen des vapeurs administrées sous forme de bain ou dirigées sur la courbure; mais dans ce cas, je vous le demande, Monsieur Maisonabe, peut-on compter sur l'extension ? doit-on la tenter ? Il y aura incontestablement bien plus de témérité à employer les moyens mécaniques, qui pourront occasionner les plus graves accidens, qu'à recourir aux fumigations, qui seront au moins sans aucun danger pour les malades.

Mais lorsque les obstacles au redressement de l'épine ne sont point reconnus insurmontables, quelque considérable que soit d'ailleurs la difformité, j'ose affirmer que les vapeurs sont constamment utiles. *Cette pratique*, à votre grand étonnement, *si généralement adoptée*, est cependant sanctionnée par l'expérience, et l'on y a été conduit par *l'esprit d'analyse dans la recherche des causes des déviations de l'épine*. C'est aussi sur l'utilité de la *reconnaissance* de ces causes premières et sur l'influence

actuelle de l'état général du sujet, sur la déformation de la colonne, que je me fonde pour vous assurer qu'il n'y a certainement pas autant d'*absurdité* que vous voulez bien le dire dans l'emploi des vapeurs pour contribuer au redressement de l'épine, et lorsqu'on réfléchit sur la nature de la maladie et sur l'action du moyen, on ne trouve pas que cette pratique soit aussi *aveugle* que votre prévention contre elle, et aussi déraisonnable que les argumens dont vous vous servez pour la combattre.

En effet, quelles sont ces causes? D'abord le rachitisme qui consiste en un excès de vitalité ordinairement aux dépens des organes musculaires et cutanés, en une irritation pathologique des tissus générateurs nerveux et lymphatiques qui entrent dans la composition de la totalité ou d'une partie plus ou moins grande du système osseux, principalement de la colonne vertébrale. De là, afflux des fluides, gonflement, mollesse, courbures, etc. Or, dans ce cas deux indications se présentent naturellement: 1.° faire cesser le mouvement fluxionnaire en appelant sur les organes où elle est en défaut l'excès d'irritabilité qui le détermine; 2.° ramener la colonne à sa rectitude naturelle. Quel moyen plus rationel, je vous le demande, Monsieur Maisonabe, que l'usage des bains généraux de vapeurs pour remplir la première? de quelle manière pourrait-on déterminer une révulsion plus générale et plus prompte, répartir plus également les forces sur tout le système, rétablir plus sûrement l'équilibre entre tous les organes de l'économie? Les appareils mécani-

ques que vous avez si ingénieusement perfectionnés satisferont à la seconde; mais ils ne seront sans danger qu'autant que la cause du mal aura cessé et qu'il ne se présentera à leur emploi aucune autre contre-indication, et il s'en rencontre souvent.

Une jeune personne de dix-sept ans, très contrefaite, réglée à treize, époque à laquelle la déviation de l'épine avait commencé à se manifester, d'une très faible constitution, ayant la peau molle et sèche, le système musculaire, dans un état d'asthénie remarquable, fut soumise à l'extension horizontale sans l'emploi préalable des bains de vapeurs. Une légère douleur qu'elle éprouvait dans la concavité de la courbure dorsale augmenta bientôt : application sur ce point de quelques sangsues; persévérance dans l'emploi des machines; faiblesse générale; accroissement rapide de la douleur au point qu'on fut obligé de cesser promptement l'extension. On eut recours alors aux bains généraux de vapeurs aromatiques, la peau s'ouvrit, la transpiration s'établit, et le cinquième jour la douleur était entièrement disparue. On dirigea matin et soir une douche de même nature sur l'épine, et au bout de quinze jours de l'usage régulier de ces moyens, on soumit de nouveau et sans le moindre inconvénient la jeune malade à l'action des machines extensives. L'établissement fumigatoire étant éloigné de son domicile, on se borna à lui administrer tous les jours, au moyen d'un appareil portatif, une douche sur le dos; on fit pratiquer des frictions sèches sur toute la peau. Après trois mois de soins assidus, la courbure était consi-

dérablement diminuée, la jeune personne avait acquis de l'embonpoint et recouvré des forces. Comme la colonne avait presque repris sa rectitude naturelle, la guérison ne faisant plus de progrès, on fit cesser le traitement sur la fin du quatrième mois. Depuis plus d'un an cette demoiselle jouit de la meilleure santé; la déviation est à peine sensible.

Il est évident que, dans ce cas, les deux moyens ont contribué à la guérison, qu'on n'aurait pas obtenue de leur emploi isolé. Mais il fallait commencer par l'usage des vapeurs, auxquelles les inconvéniens de l'extension opérée sur un organe surexcité ont forcé de recourir.

Pour vous, Monsieur Maisonabe, qui avouez (page 38) ne *reconnaître aucun moyen à opposer au rachitisme*, la première, la seule indication que réclament les déviations déterminées par cette cause, est l'extension que vous conseillez néanmoins d'exercer. avec tous les ménagemens convenables; mais trouvez bon, je vous prie, qu'il n'en soit pas de même pour ceux qui connaissent, contre cette maladie, des secours souvent efficacès; car, si l'on ne peut pas toujours dire ici : *sublatâ causâ tollitur effectus*, vous avouerez du moins que, si l'on parvient à détruire la cause, on combattra l'effet avec bien plus d'avantage.

Vous ne serez désormais autorisé à dire qu'il n'existe aucun moyen à opposer au rachitisme ou au scrofule, auquel vous attribuez avec raison la moitié des déviations de l'épine, qu'autant que vous aurez inutilement employé contre cette maladie les secours de

l'atmidiatrique. Admettez jusque là, ce que votre expérience, que vous invoquez sans cesse, vous prouvera un jour, que les vapeurs de certaine nature sont le remède le plus approprié au scrofule, et cet agent thérapeutique vous paraîtra très rationel dans le traitement des gibbosités scrofuleuses.

Il est des déviations de l'épine, que je nomme aiguës, qui se manifestent le plus souvent chez les jeunes personnes de douze à seize ans, jouissant d'ailleurs d'une bonne santé, mais chez lesquelles un examen attentif laisse assez constamment apercevoir des dispositions scrofuleuses ou rachitiques. Ces déviations sont évidemment le résultat du transport sur la colonne de l'irritation physiologique, je préfère dire : du principe de vie, que la nature destinait aux fonctions utérines. Alors les vertèbres ou les fibro-cartilages, et quelquefois tout le rachis, deviennent très douloureux, s'enflamment, se ramollissent et se contournent en différent sens, au point de diminuer la taille des malades de quatre à six pouces dans un court espace de temps, et de nuire à l'action des organes thorachiques et abdominaux chez des sujets bien conformés deux ou trois mois auparavant. Dans ces cas, heureusement rares, mais qui s'observent cependant quelquefois, est-il rationel d'employer l'extension ? Je conviens avec vous qu'*il est plus facile de prévenir que de corriger une difformité ;* mais ici l'on ne pourrait recourir aux appareils mécaniques sans compromettre la vie de la malade, et autant de temps que dure la période aiguë, on ne peut opposer à cette singulière maladie que la situation hori-

zontale, les émissions sanguines et les puissans révulsifs. La première indication à remplir est de chercher à établir le flux menstruel, et entre autres moyens emménagogues, les douches de vapeurs sur la vulve seront d'un grand secours, tandis que, dirigées sur la colonne, elles pourraient augmenter l'irritation si on les administrait à une température trop élevée.

L'extension s'exerçant sur les aisselles, le cou et les hanches, on doit nécessairement placer parmi les causes qui en contre-indiquent l'usage, la mollesse des os du bassin, ainsi que l'engorgement des glandes axillaires, cervicales, parotides et sous-maxillaires, qui se remarque très fréquemment chez les personnes atteintes de déviation de l'épine. Une foule de maladies, telles que les céphalalgies plus ou moins fréquentes ou habituelles, les irritations de la muqueuse pulmonaire, les rhumes, la coqueluche, la phthisie, les palpitations, la chlorose, etc., etc., s'opposent à l'usage de l'extension horizontale, et réclament pour la plupart celui des vapeurs.

Dans toutes les incurvations qui se sont développées sous l'influence du scrofule, de la siphilis ou de tout autre état pathologique général, ainsi que dans celles qu'on doit attribuer à un déplacement d'irritation ou à une métastase dartreuse, rhumatique, etc., si la cause est actuellement agissante, il faut avant tout recourir aux moyens les plus propres à la combattre. Et qui est-ce qui ignore aujourd'hui que la chaleur sèche, le soufre, l'iode, le succin, les substances aromatiques réduites en vapeur ne soient au nombre des plus puissantes ressources de

l'art contre le scrofule et le rachitisme, qui n'en est qu'une modification; qu'on n'obtienne les plus grands avantages dans les affections siphilitiques, dégénérées ou transmises, des fumigations mercurielles; que les maladies herpétiques, si souvent rebelles aux autres moyens thérapeutiques, ne cèdent souvent aux bains de vapeurs sulfureuses, et qu'on n'oppose rarement sans succès aux rhumatismes les secours de l'atmidiatrique? On peut, on doit même employer concurremment l'extension, supposé toutefois qu'il n'y ait aucun empêchement; et, lorsque la cause contre laquelle les premiers moyens ont été dirigés sera détruite, on trouvera encore dans la méthode fumigatoire un puissant auxiliaire des appareils contentifs.

Vous ajoutez: *On dit en effet qu'il faut assouplir les muscles de l'épine; mais ces muscles ne sont en aucune manière un obstacle à son redressement.* Je vous demande pardon, Monsieur Maisonabe; un grand nombre de déviations de la colonne sont le résultat de la traction qu'exercent les muscles de l'épaule et du tronc sur les vertèbres, surtout lorsque ces dernières n'ont point encore acquis leur entier développement. Comment expliqueriez-vous autrement, je vous prie, celles qui sont si fréquemment occasionnées par une attitude vicieuse, long-temps continuée à un âge trop tendre, telles que l'action d'écrire, de broder, de coudre, de dessiner, de jouer au volant, l'habitude de se servir presque exclusivement du bras droit, etc.? Ces causes agissent, il est vrai, avec d'autant plus de promptitude, que la per-

sonne est plus jeune et que la constitution est plus faible; mais elles occasionnent aussi des déviations chez les sujets forts, vigoureux et de la meilleure constitution, dont les muscles très prononcés ne sont pas, comme vous l'assurez (page 51), *mous*, *d'une faible résistance*, *relâchés du côté de la convexité*, *et dans un état de mollesse qui tend à la dégénérescence cellulaire du côté des concavités*. Si vous n'avez vu que des malades dont les muscles étaient dans cet état, je ne conçois pas que vous ayez jamais pu en guérir un seul; car, à supposer que vous soyez parvenu, par l'extension horizontale long-temps prolongée, à redresser la colonne, comment serait-il possible qu'avec de tels muscles qui, pendant une longue inaction, n'ont certainement pas pu se *régénérer* ou acquérir la force nécessaire à l'exercice de leurs fonctions, comment, dis-je, serait-il possible que la colonne pût conserver sa rectitude? Non, Monsieur Maisonabe, les déviations de l'épine ne sont pas toujours accompagnées de cette *détérioration*, de cette *dégénérescence musculaire* qui ne laisse aucun espoir de guérison; aussi ne suis-je point étonné que vous ayez disséqué les sujets qui offraient une disposition semblable. Mais comment se fait-il que sur le nombre prodigieux de cent trente-quatre dissections que vous aviez déjà faites en juin 1825 d'épines déviées, vous n'ayez pas rencontré quelques cas d'exception? Il est vrai que l'occasion de disséquer ceux qui se trouvent dans des conditions plus favorables, tels que des jeunes gens d'un bon tempérament, d'une forte constitution et

dont les muscles jouissent de toute leur énergie, ne se rencontre pas souvent. Vous avouerez bien au moins que pour ceux-là on peut *justifier l'emploi des bains* et surtout *des douches de vapeurs* d'après les principes établis dans mon Traité, tome 2, page 199.

M.me B***, alors âgée de dix-neuf ans, d'un tempérament sanguin-lymphatique et d'une bonne constitution, portait une triple déviation de l'épine, très prononcée, qu'on ne pouvait raisonnablement attribuer qu'à l'habitude que la jeune personne avait contractée depuis quelques années de se pencher du côté gauche et d'élever l'épaule droite, attitude nécessitée par son genre de travail (la broderie au métier). Après l'usage de quelques bains généraux de vapeurs, comme préparatoires, elle fut soumise à l'action de la douche de même nature qui fut administrée matin et soir, et après laquelle on la faisait coucher pendant une heure sur une planche recouverte seulement d'un tapis. Je lui conseillai de garder le bras droit dans l'immobilité la plus absolue et d'exercer le gauche autant que possible. Au bout de six semaines de ce traitement, suivi, il est vrai, avec beaucoup d'exactitude, il ne restait d'autres traces de la maladie que l'élévation un peu plus considérable de la hanche gauche, qui n'a pas tardé à reprendre sa situation naturelle.

A l'appui de cette guérison obtenue sans autre moyen que les secours fumigatoires, et qui, comme une foule d'autres, prouve incontestablement que *les moyens mécaniques* ne sont pas, comme vous le prétendez, *les seuls qu'on puisse employer avec*

quelque espoir de succès, je pourrais citer celle de Mlle R***, de Montbrison, seulement indiquée dans l'article Vapeurs du Dictionnaire des Sciences médicales (pages 536 du cinquante-sixième volume), qui offre plus d'intérêt encore et que tout le monde ici connaît; celles que j'ai publiées dans mon Traité, et plusieurs que j'ai recueillies depuis; mais j'emploierais ainsi une partie des matériaux que j'ai déjà rassemblés dans d'autres vues, et ce n'est pas là mon intention. D'ailleurs, ces exemples suffisent sans doute pour vous convaincre qu'on ne fait point aussi mal que vous l'avez cru, en employant les vapeurs dans les inflexions vicieuses du rachis qu'on ne peut attribuer qu'à l'action musculaire.

Vous ne contesterez pas non plus leur utilité dans les déviations occasionnées par une névralgie, ou une douleur fixée sur un ou plusieurs des muscles voisins de la colonne, surtout si elle a résisté aux autres moyens de l'art.

Il y a quelques années que M. Martin le jeune, président de la Société de Médecine de Lyon, confia à mes soins Mlle de B***, alors âgée de douze à treize ans, qu'une très vive douleur fixée sur le cou forçait depuis plus d'un an à pencher la tête sur l'épaule droite, et à élever cette dernière, ce qui occasionna bientôt une double déviation de l'épine très considérable, avec saillie en arrière de la courbure des côtes droites, et dépression, enfoncement de celles du côté opposé. Après l'usage de quelques bains généraux de vapeurs, les douches, d'abord sédatives, puis hydro-sulfurées, furent administrées

sur le siége du mal, et bientôt la douleur, qui avait déjà considérablement diminué sous l'influence des premiers, se dissipa entièrement sous celle de ce puissant secours. La tête put se redresser, les inflexions de la colonne diminuèrent progressivement, et au bout de six mois, sans le secours d'aucun autre moyen, elle avait repris sa rectitude naturelle; seulement la poitrine est restée sensiblement déprimée du côté gauche, et le sternum un peu déjeté à droite.

J'ai recueilli deux autres observations d'incurvation de l'épine, déterminée et entretenue par une semblable cause, et dans lesquelles j'ai obtenu de l'emploi des vapeurs les mêmes résultats, non pas après leur usage prolongé *un an ou deux*, comme vous le supposez, mais seulement pendant quelques semaines : je puis vous assurer que, pour aucun cas de déviation de la taille, et j'en ai vu beaucoup, les vapeurs n'ont été employées au delà de trois mois.

Vous avez vu *des dépôts se former à la suite de congestions sanguines et lymphatiques*, *déterminées par l'usage des vapeurs*, sans doute dirigées sous forme de douches. Je le crois, puisque vous dites avoir *vu*, quoique je n'aie jamais rencontré d'accident de ce genre, moi qui, à la tête d'un établissement fumigatoire très fréquenté, suis bien certainement le médecin qui voit le plus souvent administrer cet agent thérapeutique; mais est-il juste d'attribuer cet accident à d'autres causes qu'à l'incurie de celui qui a dirigé les douches, ou à l'ignorance du médecin qui les a conseillées? et d'ailleurs, si l'on était fondé à rejeter un moyen de

l'art dès qu'on a obtenu de son usage un effet contraire à celui qu'on en attendait, il y a bien des siècles qu'on n'emploierait plus de remèdes.

Parce que nous avons guéri des déviations de l'épine, vous sans employer les vapeurs, et moi sans appareil contentif, il ne résulte pas de là que nous devions rejeter, vous les secours fumigatoires, et moi l'extension horizontale. Chaque méthode a ses avantages, et l'utilité de l'une ne diminue point celle de l'autre. Avouons, Monsieur Maisonabe, que toutes deux, employées ensemble ou successivement par une personne qui sait en apprécier les effets et en diriger l'usage, se prêtent un mutuel secours, non seulement dans le traitement des inflexions de la colonne, mais encore dans celui des autres difformités susceptibles, toutefois, de guérison.

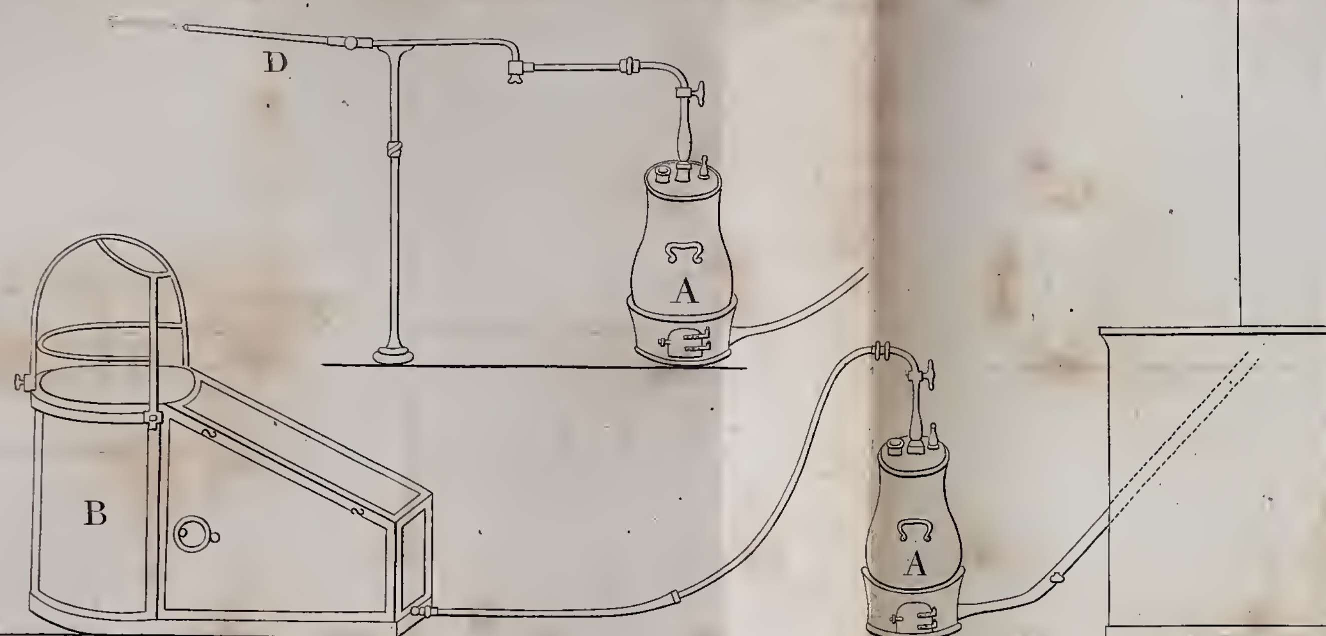
Plusieurs médecins orthopédistes m'ont assuré qu'à l'aide des vapeurs dirigées sous forme de douches, ils parvenaient bien plus promptement à redresser les pieds bots, les déviations des genoux, les incurvations des membres, etc. Si ce moyen était inutile et même nuisible, comme vous le prétendez, pourquoi l'emploierait-on dans la plupart des établissemens orthopédiques? M. Humbert, de Morlay, qui, comme vous, Monsieur, est une autorité dans cette partie de la thérapeutique, en a cependant reconnu et apprécié les avantages. Voici ce qu'en 1824 m'écrivait à ce sujet un médecin très recommandable, M. Champion, de Bar-le-Duc : « ....Dès que votre Atmidiatrique eut paru (1819), je fis un plus fréquent usage des vapeurs, dont je

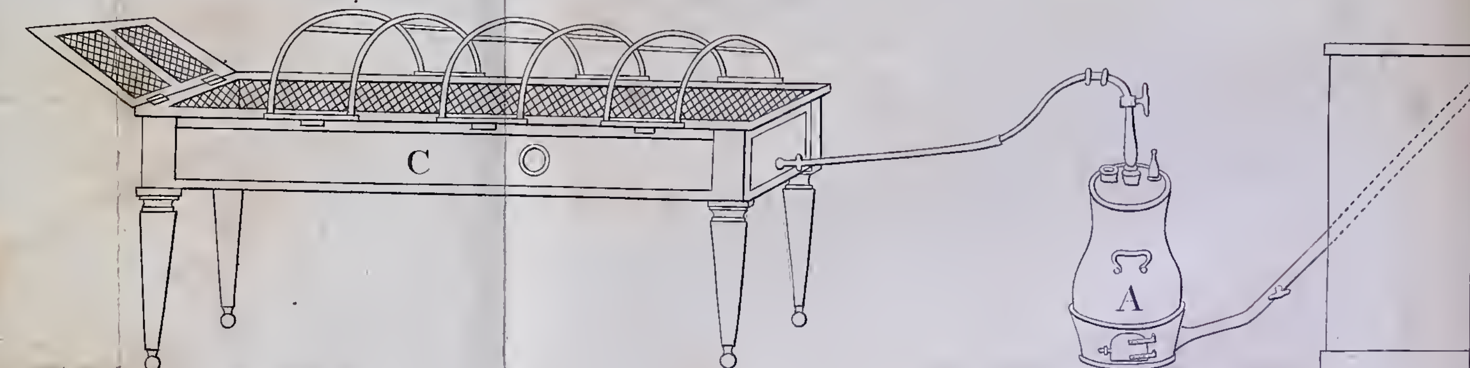
ne m'étais servi que dans quelques cas. Mais elle a rendu un service éminent à M. Humbert de Morlay, dans le traitement des déviations de l'épine ; il les guérit beaucoup plus vite avec ses appareils mécaniques, depuis que je lui ai indiqué votre ouvrage, parce qu'il associe à ses machines les bains et les douches appropriés à différens cas. »

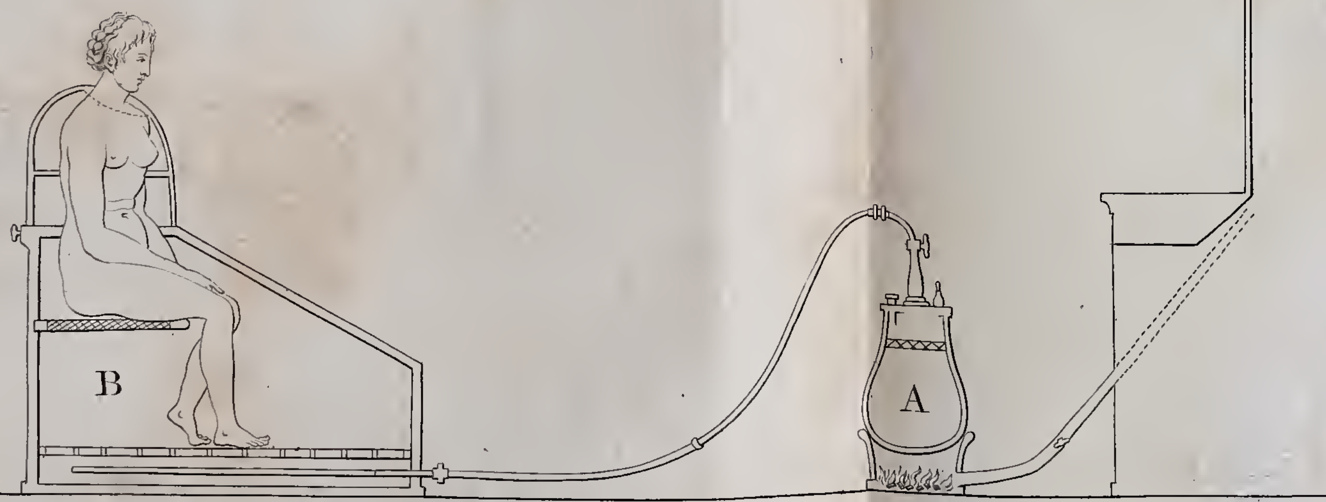
Il résulte de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, des faits que j'ai recueillis et des nombreux succès proclamés par l'expérience de tous les jours, qu'on ne peut, sans la plus aveugle prétention, pour ne pas dire plus, proscrire les vapeurs du traitement des difformités humaines, dans lequel on doit encore employer, comme auxiliaires utiles, les frictions, les douces pressions, le massage, méthodiquement exercés, et divers autres moyens appropriés aux causes générales, sous l'influence desquelles ces maladies existent quelquefois.

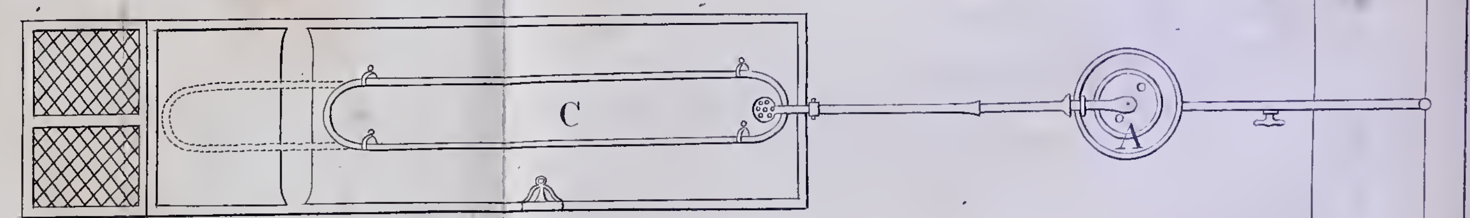
Je termine ici cette discussion, dans laquelle je ne suis entré que pour user des droits d'une légitime défense, et prémunir contre des opinions qui, publiées par un médecin aussi distingué que vous, Monsieur, pourraient avoir des résultats défavorables à l'art et à l'humanité.

*****









6 12P 1 2 3 5 6 Pieds.

Gravé par Sampierdarena à Lyon.

TABLE DES MATIÈRES.

*****